Mercure galant (1678)

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

BnF Gallica

Mercure galant (1678). 1687/06.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :
- La réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source.
- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.
- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter
utilisationcommerciale@bnf.fr.

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

Uu

(148)

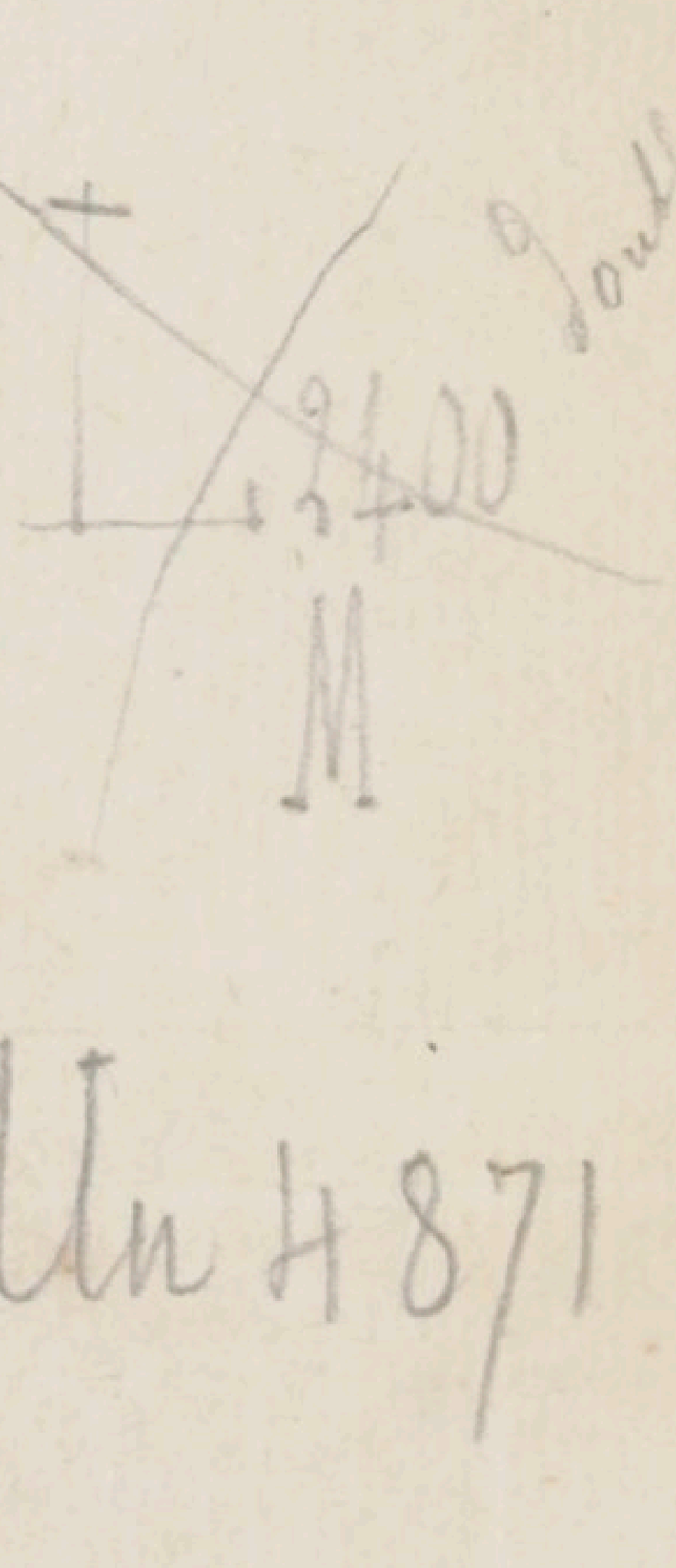

Un 4871

MERCURE

GALANT

DEDIE' A MONSEIGNEUR

LE DAUPHIN.

Divisé en deux Parties.

JUIN. 1687.

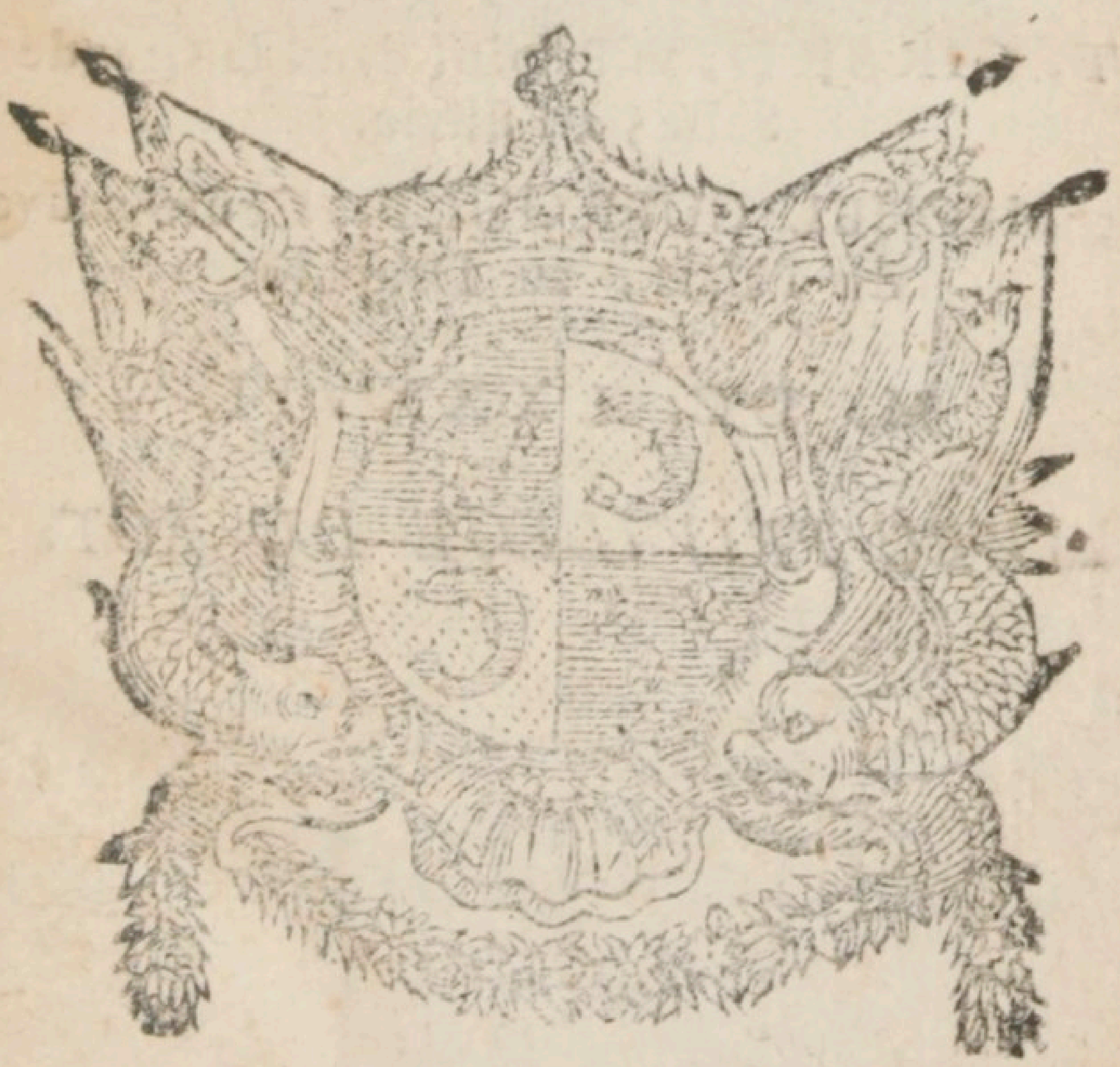

A PARIS,
AU PALAIS.

ON donnera toûjours un Volume nouveau du Mercure Galant le premier iour de chaque Mois, & on le vendra, Trente sols relié en Veau, & Vingt-cinq sols en Parchemin.

A PARIS,
Chez G. DE LUYNE, au Palais, dans la Salle des Merciers, à la Justice.

T. GIRARD, au Palais, dans la Grande Salle, à l'Envie.

Et MICHEL GUERROULT, Court-neuve du Palais, au Dauphin.

M. DC. LXXXVII.

AVEC PRIVILEGE DU ROY.

TABLE.

PRelude. Page 1
Vers sur la Santé du Roy. 5
Sonnet. 12
Vers Latins de M. le Cardinal Ranuzzi avec la traduction qu'on en a faite. 15
Liste des Compagnies establies à Rome, à Venise & à Paris, pour contribuer à la dépense des Globes du Pere Coronelli. 20
Suite des Associez des trois Compagnies. 46
Lettre écrite à un Pretendu Reformé qui differe sa Conversion. 53
Reception faite à Albi à M. le Goux de la Berchere. 72
Vers sur la mort du petit Cheval blanc de Mademoiselle de Fourcy. 86
Lettre de M. de Comiers sur l'art de se conserver en santé, & de prolonger sa vie. 92
Reveuë faite à la Haye. 116
Liste des Galeres de Malte qui se joignent à l'Armée Venitienne, avec les noms des Commandans, des Officiers & des Chevaliers. 132
Nouvelles de Moscovie. 143
Service fait dans la Cathedrale de Roüen pour feu Madame Colbert. 152
Benediction de l'Eglise des Capucins de Montelimar. 154
Réjoüissances faites à Mercurol dans le Dauphiné pour la gueriſon du Roy. 159
Feste de M. le Baron d'Olieres, faite à Aix en Provence pour le mesme sujet. 166
Autre Feste de M. de Mirmand, Medecin des

TABLE.

Galeres du Roy, faite à Marseille. 172
Ceremonie de l'Enterrement du Prince Loüis de Brandebourg. 174
Le Rossignol & la Linotte, Fable. 186
Feste du Jeu de l'Arquebuse, faite à Caën. 195
L'Ambitieuse trompée, Histoire. 206
Lettre du Roy au Magistrat de Strasbourg. 233
Boule de feu, veuë en l'air. 238
Vers, sur un reproche de Vieillesse. 242
Nouvelles de Siam. 245
Ornemens d'Eglise, & Orgues envoyez en Jerusalem. 252
Ceremonie de la Translation du Corps de S. Maxime Martir, faite à Perigueux. 254
Maladie de M. l'Archevesque de Paris. 259
Estat de la France en deux Volumes. 261
Traduction des Vers Latins de M. Santeüil sur la venuë du Roy à Paris. 265
Mort de M. le Duc de Saint Aignan. 270
Services faits aux Cordeliers pour M. l'Evesque d'Amiens. 281
Prix donnez dans l'Academie Royale d'Angers. 284
Feste de l'Arc faite à Morienval. 288
Enigme en figure expliquée a la Fléche par M. l'Abbé d'Armagnac. 297
Mort de Madame l'Abbesse de Nostre-Dame des Prez lez-Troyes. 304
Modes nouvelles. 306
Enigmes. 327
Journal du Voyage du Roy à Luxembourg. 332
Gouvernemens du Hayre & de Loches donnez. 334

CALMAT

JUIN 1687.

IE me ſouviens, Madame, de vous avoir parlé il y a quelques mois du Reglement que le Roy a fait pour le bien de ſon Etat, & pour arreſter le cours d'un luxe, que quelques-uns de ſes Su-

jets portoient auſſi loin, que beaucoup deSouverains, puis que l'on ne voyoit chez eux queMeubles d'argent, Tables, Luſtres, Cuvettes, Buires, & beaucoup d'autres Ouvrages de cette nature, dont le poids exceſſif incommodoit les Familles, & empeſchoit que l'argent ne fuſt employé à de meilleurs uſages. Il ſembloit qu'une ſi juſte défenſe eſtoit tout ce qu'on pouvoit attendre du Roy en cette occaſion pour le bien de ſes Sujets, & pour l'utilité du Commerce. Cependant ce

Prince a voulu contribuer encore autrement que par ſes ſoins, & par ſes ordres, à l'aneantiſſement de ce luxe, s'il m'eſt permis de parler ainſi, & il a payé de ſes propres deniers la façon de tout ce qui s'eſt trouvé d'Ouvrages défendus chez les Orphevres, & qui doivent eſtre rompus, & mis au Billon. Il ne faut pas s'étonner ſi les Sujets d'un Monarque qui merite tant d'amour, font voir tous les jours un ſi fort empreſſement à luy marquer l'ardeur de leur zele. Voicy des Vers d'un de ces zelez

Sujets qui m'eſt inconnu. L
matiere n'eſt pas nouvelle, &
je ne croy pas meſme qu'il
ſoient nouveaux, mais je n
les avois point encore vûs, &
je vous envoye la premier
copie qui m'en eſt tombée
entre les mains. Vous trou
verez dans ces Vers des en
droits inimitables, qui font
connoiſtre que c'eſt l'amour
des Sujets qui fait diſtin-
guer le vray Monarque, de
celuy qui n'a ce nom que
parce qu'il le tient de ſa naiſ
ſance.

SUR LA SANTE'
De Sa Majesté.

LE débris de cent murs qui tombez sous ta foudre
Fument encor du coup qui les a mis en poudre,
Et ce Monstre écrasé, qui sorty des Enfers,
De nos Roys trop long-temps avoit bravé les fers,
Grand Roy, marquoient déja que Dieu par sa clemence
Sous ton regne attachoit ses faveurs à la France.
Mais ces divers Ramparts foudroyez en courant,
Et ce Monstre d'Erreur sous tes mains expirant

6 MERCURE

De la faveur d'en haut n'eſt pas le
plus beau gage,
Le Ciel te conſervant fait pour nous
davantage;
Et l'Vnivers entier ſoumis à noſtre
Loy
Ne nous vaudroit pas tant qu'un
Maiſtre tel que toy.
Aprés nous avoir mis à l'abry des
tempeſtes
Porté de toutes parts tes rapides Con-
queſtes,
Souvent dans un Combat dompté
trente ennemis,
Sur le Rhin, ſur l'Eſcaut, par tous
planté nos Lys,
Fait marcher devant toy la crainte
& les alarmes,
Triomphé par ton nom autant que par
tes armes, [*nouveaux,*
Exterminé l'Erreur, ſur des Temples

Fait passer ton courroux, & tomber
tes carreaux,
Accordé le secours de ta main triom-
phante
A la Religion par tes soins florissante,
Soutenu noblement ton Thrône, &
nos Autels,
Si la mort t'avoit mis au rang des
immortels,
Quel avantage helas! de voir l'Hy-
dre étouffée,
Quand toy-mesme on t'eust veu
tombé sous ton Trophée?
Quel fruit de tes travaux? car aprés
tout, grand Roy,
Qu'auroient pû nous servir tes triom-
phes sans toy?
Aussi dés que la France apprit
d'un bout à l'autre
Avec un juste effroy ton danger &
le nostre,

Des mains qui te frappoient non: sen-
tismes les coups,
La blessure d'un seul devint le mal
de tous.
Qu de tristes sanglots vers le
Ciel se pousserent!
A former mille vœux que de cœurs
s'empresserent!
Qu'à son Royaume entier LOVIS
coûta d'ennuy!
Nous tremblions pour nous ne trem-
blant que pour luy.
Mais nostre amour alors plus fort
que la nature
Cent fois pour te guerir envia ta bles-
sure, [*ton sort,*
Et pour prendre sur soy le hazard de
Quel lâche n'eust trouvé des charmes
dans la mort,
N'eust compté pour un gain la perte
de sa vie,

Si d'un heureux succés sa noble ardeur suivie
Euſt pû te conſerver à ton Peuple, à ta
Et par vingt de ſes ans t'acheter un
ſeul jour?
Ce n'eſt pas ton bonheur, ce n'eſt
pas ta Couronne,
Qu'adorent tes Sujets, gr nd Roy,
c'eſt ta Perſo: ne,
Ton Peuple avec raiſ n n aime que
toy dans toy,
Car le Royaume ent er vaut bien
moins que ſon Roy.
Cet amour des Sujets, eſt l'infailli-
ble marque
Qui nous fait demeſler un vray d'un
faux Monarque.
Ce n'eſt pas ſon Palais dont le faiſte
orgueilleux
Semble par ſa hauteur vouloir braver
les Cieux,

[*Cour,*

MERCURE

Ny sa Pourpre, ou l'éclat que jette sa
Couronne,
Ny la nombreuse Cour qui par tout
l'environne,
Ny d'un peuple flateur le respect
importun,
Les Roys, & les Tyrans ont cela de
commun.
L'amour, le seul amour d'un Peu-
ple envers son Maistre
Nous peut faire juger s'il est digne
de l'estre,
Et cet heureux amour jamais brilla-
t-il mieux
Qu'aux momens fortunez où l'on
sçeut que les Cieux
Ecartant leur couroux rappelloient
leur clemence,
Et sauvant Loüis seul sauvoient tou-
te la France?
Fut-il âge, ny sexe à qui cette fa-
[*veur*

Cent fois avec transport n'en fist be-
nir l'Autheur?
Nos applaudissemens, nos yeux, nô-
tre visage
De ce que nous sentions tout porta té-
moignage,
On sceut le prix du bien que le Ciel
nous rendoit,
Il estoit infini, la joye y répondoit;
Et maintenant encor, que cette mesme
joye
Dans le Royaume entier à l'envy se
déploye,
Que c'est avec raison que tu te ré-
joüis!
France, tout est à toy, tu possedes
LOVIS.

Si ces Vers font voir com-
bien le Roy est aimé de tous
ses Peuples, le Sonnet qui suit

vous apprendra que ce Prince
ſçait l'art de ſe faire aimer.
Iſ eſt de Mr Magnin; & a
pour titre,

LOUIS LE GRAND
également chery,
& redouté

DE mille Conquerans les forces redoutables
Ont par un air ſevere effrayé l'Vnivers,
Mais faute d'eſtimer le bonheur d'être aimables,
Ils ſe ſont attiré de terribles revers.

§

D'autres tout au contraire, à ceux-là peu ſemblables,

Par crainte, par foibleſſe, ou bons,
ou trop ouverts,
Loin d'eſtre reverez, devenus mé-
priſables,
Ont ſouffert lâchement cent outrages
divers.

Heureux & rare accord de bonté, de
puiſſance!
En nous montrant LOVIS & ſa ſa-
geſſe immenſe
Tu ne le dépeins point ſous des traits
ſi oſez.

Il ſçait ſe faire aimer, il ſçait ſe
faire craindre,
Ménageant tour à tour, ces talens op-
poſez
De douceur pour charmer, de force
pour contraindre.

Le Roy n'eſt pas ſeulement loüé par ſes Sujets. Comme par tout où il eſt connu, les perſonnes du premier rang l'admirent, ainſi que celles qui ne ſont diſtinguées que par leur eſprit, Mr le Cardinal Ranuzzi a adreſſé à Mr le Cardinal d'Eſtrées ces ſix Vers Latins, ſur les actions de ce grand Monarque, qui ſont décrites ſur l'Oriſon du Globe terreſtre que le Pere Coronelli a fait pour Sa Majeſté, par l'ordre de ſon Eminence.

GRandia gesta manent, Solis non excipit annus,
Nec soliti possunt enumerare dies.
Longior annus adest. Saturnus sup-
petat orbem,
Hìc valeat melius vota fovere sua:
Hic rediviva sui miretur tempora regni,
Regis & acta notans, aurea sæcla notet.

Je ne doute point que vos Amies ne me pardonnent sans peine ce peu de Vers dans une Langue qu'elles n'aiment pas, puis qu'ils sont faits pour le plus grand Roy de la terre, par un Cardinal

d'un tres-grand merite, & que d'ailleurs elles en trouveront la traduction dans ces autres Vers de Mr l'Abbé Laurent.

QVe de faits inoüis n'ont point icy de place !
VN an peut-il nombrer tant de fameux Combats ?
Non, les jours limitez que le Soleil nous trace,
Pour les renfermer tous ne te suffisent pas.

Il faut qu'une plus longue année,
Donne un plus grand nombre de jours,
Et que de cette vie illustre & fortunée,

Saturne décrive le cours.

Son regne avec LOVIS, *enfin se voit*
renaistre ;
Qu'il admire du Ciel ce precieux
trésor ;
Et s'il peut nous marquer tout ce que
fait son Maistre,
Il marquera le Siecle d'Or.

Ces Vers me donnent lieu de vous dire que le Pere Coronelli, qui fait ces fameux Globes, estant venu à Paris pour les faire transporter de l'Hostel d'Estrées à l'Hostel de Lionne, en attendant qu'ils puissent estre placez à Versailles, communiqua à quel-

ques-uns de ſes Amis le deſ-
ſein qu'il avoit de reduire
ces grands Globes à un vo-
lume qui puſt eſtre commo-
de aux Bibliotheques & aux
Curieux. Il dit à Mr l'Abbé
Laurent qu'il ſe formoit à Ve-
niſe une Compagnie pour
contribuer à la dépenſe de
cette entrepriſe, & qu'on ne
ſeroit peut-eſtre pas fâché en
France d'avoir part à ce deſ-
ſein. Mr l'Abbé Laurent en
parla à quelques perſonnes de
qualité qui réſolurent, en
formant une Societé, de fai-
re voir que la France le diſ-

pute à l'Italie pour l'amour des belles Lettres. Dés ce temps-là ils jetterent les fondemens d'une Compagnie qui commença à Paris le 10. Novembre dernier. On en fit imprimer une Liste dans les premiers jouts de Janvier, & cette Compagnie s'estant beaucoup augmentée en peu de temps, on en publia une nouvelle quelques mois aprés. Je vous en envoye une copie.

MEssieurs les Associez aux Globes du Pere Coronelli, vous envoyent ce nouveau Catalogue de leur Societé, qui comprend ceux qui la forment à Venise & à Rome. Ceux qui auront dessein d'y entrer, adresseront leurs Lettres à Mr l'Abbé Laurent, l'un desdits Sieurs Associez, demeurant ruë Payenne au Marais, lequel aprés en avoir informé M de Guenegaud Maistre des Requestes, se chargera d'y faire réponse.

Ledit Sieur Abbé Laurent a esté prié par lesdits Sieurs Asso-

ciez, de se charger du soin de voir le progrés de l'Ouvrage de Paris, & d'avoir toutes les semaines des nouvelles du Pere Coronelli, pour sçavoir en quel estat est celuy de Venise, & tous les mois il rendra compte de l'un & de l'autre à M^r le Pelletier, Conseiller d'Estat ordinaire & Intendant des Finances, à M^r Bignon Conseiller d'Estat ordinaire, à M^r Roüillé du Coudray, Procureur General de la Chambre des Comptes, à M^r de Guenegaud, Maistre des Requestes, & cy-devant Ambassadeur pour le Roy en Portugal,

au R. P. Verjus, Jesuite, & au R. P. du Molinet Chanoine Regulier de Saint Augustin à Sainte Geneviéve, lesquels voudront bien en informer ceux qui souhaiteront en sçavoir la verité.

Tous les trois mois on donnera un nouveau Catalogue des Associez de Paris, de Venise, de Rome, & des autres lieux où ladite Societé s'établira, & les noms des Associez seront mis dans ces Catalogues, suivant l'ordre de leurs payemens.

On envoyera à M^s les Associez un Billet d'avis de l'é-

cheance de leurs termes, pour les avertir de satisfaire à leurs payemens; & l'on prie ceux qui sont entrez, ou qui entreront dans ladite Societé, de donner leurs demeures, afin qu'on puisse leur envoyer seurement ces Billets d'avis.

LISTE DES ASSOCIEZ de Paris.

Mr le Duc de Brissac, Pair de France.

M l'Abbé Venier.

Mr de Poix, Seigneur de Bequerel.

Mr le Pelletier, Conseiller

d'Eſtat ordinaire, & Intendant des Finances.

Mr Titon, Procureur du Roy de la Ville.

Mr de Guenegaud, Maiſtre des Requeſtes, & cy-devant Ambaſſadeur en Portugal, *payé entierement.*

Mr l'Abbé de Dangeau.

Mr le Marquis de Broon premier Eſcuyer de Madame.

Mr l'Abbé Laurent.

Mr de S. Laurent, ſous-Gouverneur & Precepteur de Monſieur le Duc de Chartres.

Mr de Vilermont.

Mr le Mareſchal d'Eſtrées,
Vice-Amiral de France.

Mr Contarini.

Mr l'Abbé de la Fayetre.

Mr le Comte de Lionne,
Premier Eſcuyer de la gran-
de Eſcurie du Roy.

Mr l'Abbé Morel, Con-
ſeiller au Parlement.

Mr Roulland Docteur de
Sorbonne, Prieur de Mor-
tain.

Mr l'Eveſque de Laon, Duc
& Pair de France.

Mr l'Abbé de Noailles.

Mr. le Maréchal Duc de
Vivone, General des Galeres.

M le Maréchal Duc de la Feüillade, Colonel du Regiment des Gardes.

M Cassini, Astronome du Roy.

M Bignon, Conseiller d'Etat ordinaire.

M de la Ferriere, Maistre des Requestes.

Mr de Fieubet, Conseiller d'Etat ordinaire.

Mr de Marillac, Conseiller d'Etat ordinaire,

M Bignon, Maistre des Requestes & President au Grand Conseil.

M Roüillé du Coudray,

Procureur General de la Chambre des Comptes.

La Bibliotheque de Saint Germain des Prez.

La Bibliotheque de Saint Victor.

Le Reverendiſſime Pere de la Chaiſe, Confeſſeur du Roy.

Le R P. Verjus, Jeſuite, pour M. Conſtance, premier Miniſtre d'Etat de Siam.

Ledit R. P. Verjus, pour l'Empereur de la Chine

M de Tralage.

M le Duc d'Eſtrées, Pair de France, & Gouverneur de l'Iſle de France.

Mr le Duc de Brancas, Pair de France.

Mr le Duc d'Aumont, Pair de France, premier Gentilhomme de la Chambre du Roy.

Mr l'Abbé d'Estrades, Conseiller d'Etat, & cy-devant Ambassadeur à Venise & en Savoye.

Mr le Cardinal Ranuzzi, Nonce extraordinaire en France.

Mr Begon, Conseiller d'honneur au Parlement de Provence, & Intendant General des Galeres à Marseille.

Mr Colbert, Abbé de Bonport.

M Colbert, General de de l'Ordre de Prémontré.

M de la Croix, Conseiller du Roy, Maistre ordinaire & Doyen en sa Chambre des Comptes.

M Amelot de Gournay, Maistre des Requestes, & Ambassadeur pour le Roy en Portugal.

Mr l'Abbé Blondel.

Mr le Camus, Maistre des Requestes.

Mr Gault.

Mr de Caumartin, Maistre des Requestes.

M^r l'Abbé de Vaubrun.

M de Blanpignon, Docteur de Sorbonne, Curé de Saiut Mederic.

M Betaud de Chemaux, Conſeiller au Parlement.

M le Bret, Maiſtre des Requeſtes, & Intendant de Juſtice à Lyon.

M le Cardinal de Boüillon, Grand Aumônier de France.

M l'Archeveſque de Lyon, *a payé entierement.*

M^r Roüillé, Lieutenant General des Eaux & Foreſts de France.

Mr l'Abbé Amelot, Aumônier du Roy.

M de Morges, Conseiller au Parlement de Grenoble.

La Bibliotheque de Sainte Geneviéve.

M Chaponel, Secretaire du Roy.

M le Duc de Noailles, Pair de France, Capitaine des Gardes du Corps.

Mr l'Abbé de Croissy.

M le Normand, Secretaire du Roy.

M du Lieu, Conseiller du Roy, & Maistre ordinaire en sa Chambre des Comptes.

Mr l'Evesque de Chalon Comte & Pair de France.

Mr d'Aligre, Abbé de S. Jacques de Provins.

Mr du Ham, Marchand Libraire à Aix en Provence.

Mr du Fresnoy, Conseiller du Roy, & premier Commis de M. le Marquis de Louvois, Ministre & Secretaire d'Etat.

Mr de Mesmes, Commandeur des Ordres du Roy, & Président à Mortier.

Mr Tomassin, Seigneur de Mazaugues, Conseiller au Parlement de Provence.

LISTE DES ASSOCIEZ de Veniſe.

N. H. S. Pietro Emo.

N. H. S. Gio Battiſta Dona.

N. H. M. Silveſtro Valier Cavalier, Procuratore di S. Marco.

N. H. M. Girolamo Balſadona, procuratore di S. Marco.

N. H. M. Antonio Grimani Cavalier, e Procuratore di S. Marco.

N. H. S. Gio. Antonio Ruzuni.

N. H. S. Gio, Battiſta Nani.

N. H. S. Gio : Franceſco Barbarigo.

N. H. S. Ferigo Venier.

N. H. S. Francesco Loredan.

N. H. S. Christino Martinelli.

N. H. M. Vettor Correr, Procuratore di S. Marco.

N. H. S. Giacomo Riva.

N. H S. Cattarin Corner.

N. H. M. Giulio Giustiniani, Procuratore di S. Marco.

N. H. S. Giulio Giustiniani, Cavalier.

N. H. S. Girolamo Correr.

N. H. S, Giorgio Corner.

N. H. S. Girolamo Ravagnin.

N. H. S. Girolamo Duodo.
N. H. Vincenzo Finis.
N. H. S. Gio Battista Gradenigo.
N. H. S. Marin Zorzi.
N. H. S. Antonio Maria Bernardi.
N. H. S. Gio : Francesco Morosini.
N. H. S. Bernardino Dona.
N. H S. Pietro Contarini.
N. H. S. Gio : Bernardi.
N. H. S. Giust' Antonio Belegno.
N. H. S. Angelo Contarini,
N. H. M. Nicolo Venier,

Procuratore di S. Marco.

N. H. S. Constantin Renier.

Monsignor Leoni Vescovo di Ceneda.

N. H. S. Filippo da Molin.

Monsignor Badoer, Primicerio di Venezia.

N. H. S. Gio: Battista Minelli.

N. H. M. Angelo Morosini Cavalier, e Procuratore di S. Marco.

N. H. S. Giovanni Lando.

N. H. Giaino Nani q. Bernardo.

Slg. Abbate Belloni.

N. H. S. Benedetto S.Gio: Toffetti.

S.Cardinal Barbarigo Vescovo di Pad.

N. H. S. Bartolomeo Grimani.

N. H. S. Suanne Renier.

N. H. S. Carlo Contarini Cavalier.

N. H. S. Nicolo Dolfin.

N. H. S. Gio: Battista Erizzo.

N. H. S. Nicolo Contarini.

N. H. S. Pietro Valier.

N. H. S. Sebastien Foscarini Cavalier.

N. H. M. Marco Contarini Procuratore di S. Marco.

N. H. S. Girolamo Pisani q. Vettor.

N. H. S. Girolamo Zen Cavalier.

N. H. S. Ferigo Marcello.

N. H. S. Antonio Martinelli.

N. H. S. Claudio Gonzaga Marchese.

S. Marchese Michiel Sagramosa.

S. Gio: Battista Nicolosi, Secretario dell'Eccell. Senato.

S. Medico Senacchi.

S. Medico Bracchi.

Padre Felice Donati.

S. Avocato Franceſco Fanelli.

S. Avocato Stefano Morelato.

S. Cau: Conte Matteo Alberti.

S. Sigiſmondo Alberghetti.

S. Franceſco Savioni, Secretario della S. Republica.

N. Signor. Marcheſe Guido Rangom.

N. H. S. Giovanni Malipiero q. Vettor.

N. H. S. Almoro Giuſtinian q. Benetto.

LISTE DES ASSOCIEZ de Rome.

Il Signor Cardinale d'Eſtrées, Duca e Pari di Francia.

Il Sig. Principe di Bozolo, Duca di Sabionetta.

Il Padre Reverendiſſ. Cloche, Miniſtro Generale dell'Ordine de Predicatori.

Il Padre Reverendiſſ. Maëſtro Averſani, Miniſtro Generale dell'Ordine de Minori Conventuali.

Monſignor Ciampini.

IE soussigné le P. Coronelli, Cosmographe de la S. Republique de Venise, promets à ..... de luy fournir & delivrer à Paris avant la fin de deux années, deux Globes, l'un Celeste, & l'autre Terrestre, enluminez & montez sur leurs pieds, lesquels auront chacun trois pieds & demy de diametre, mesure de France, qu'on grave actuellement à Paris & à Venise, aux dépens de Messieurs les Academiciens, qui ont déja fourny partie des sommes necessaires; & ce, aux conditions suivan-

tes. C'eſt à ſçavoir que ledit Sieur.... fournira pour leſdits Globes ſeize Loüis d'or à onze livres dix ſols piece, comme ils ont cours à preſent, entre les mains de M. le Secretaire de l'Ambaſſade de Veniſe, loge à Paris à l'Hoſtel des Ambaſſadeurs de ladite Republique, ruë de Torigny au Marais, qui donnera ſes receus de ladite ſomme au pied du preſent imprimé, rapportant lequel ſigné de moy, & les receus dudit Sieur Secretaire, on delivrera audit Sieur..... leſdits Globes dans le temps marqué. Pour faciliter le payement

desdits seize Loüis d'or, il en sera payé d'abord deux seulement, & le surplus sera payé d'avance de trois mois en trois mois, à raison aussi de deux Loüis d'or pour chacun payement. Comme cet argent doit estre employé à Paris, ainsi que celuy de Venise l'est dans cette Ville-là, au payement des Dessinateurs, Graveurs, & autres qui travaillent auxdits Globes, & que le retardement qu'on apporteroit audit payement interromproit le cours de l'Ouvrage, chacun de ceux qui voudront avoir ces Globes, doit estre ponctuel à envoyer

audit Sieur Secretaire tous les trois mois par avance lesdits deux Loüis d'or. Ceux qui manqueront d'y satisfaire, perdront les avances qu'ils auront faites, & le droit d'avoir lesdits Globes, dont ils seront déchеus, mesme quand ils offriroient le payement du reste qu'ils auroient differé à envoyer. Ainsi le Sieur..... donnera ordre à satisfaire ponctuellement ausdites avances. Il est aussi prié d'avertir ceux qui auroient dessein d'avoir lesdits Globes, de s'adresser à M. de Guenegaud, Maistre des Requestes, cy-devant Ambassadeur

pour le Roy en Portugal, logé ruë du Grand Chantier, vers les Enfans-rouges. qui voudra bien se charger de distribuer des imprimez pareils à celuy-cy, & signez de moy, & de donner les lumieres necessaires à ceux qui voudront estre informez de la qualité de cet Ouvrage. Et en de ce que dessus, j'ay signé le present, le jour 168.

Comme cette Societé s'augmente de jour en jour, voicy les noms de ceux qui viennent encore d'y entrer.

SUITE DES ASSOCIEZ de Paris.

M. Laugeois, Seigneur d'Imbeſcourt.

M. Bazin, Maiſtre des Requeſtes.

M. Voiſin de la Morage, Maiſtre des Requeſtes.

M. Grudaine, Conſeiller au Parlement.

M. le Pelletier de la Houſſaye, Conſeiller au Parlement.

M. Pecquot de S. Maurice, Conſeiller au Parlement.

M. de Menars, Maiſtre des Requeſtes, & Intendant de la

Generalité de Paris.

SUITE DES ASSOCIEZ de Veniſe.

N. H. S. Abbate Abbondio Rezzonico.

N. H. S. Franceſco Diedo.

N. H. S. Agoſtino Correggio.

N. H. S. Antonio Cænale.

Il P. Maëſtro Antonio dal borge per la Libraria del Convento di. San Franceſco di Minori Conventuali di Conegliano.

S Gio : Giacomo Heris Marcante Libraro.

SUITE DES ASSOCIEZ de Rome.

Il Signor Marchese Rangoni.

Il P. Antonio Baldigiani della Compagnia di Giesú, Professore di Mathematiche nell' Universitá di Roma per la Galeria del Collegio Romano.

Il P. Reverendiss. Gio. Domenico Marini, Vicario-Generale della Compagnia di Giesú per la Libraria del Giesú di Roma.

M^r Nolin grave à Paris le Globe celeſte. Il y a déja huit Fuſeaux de vingt-quatre qu'il doit faire. Le Globe Terreſtre ſe grave à Veniſe, & doit eſtre achevé au mois de Septembre. Tous les deux ſeront plus beaux, plus exacts, plus corrects, & plus curieux que tout ce qui a paru juſqu'à preſent. Il eſt ainſi marqué dans le Privilege que le Roy a accordé au Pere Coronelli, & il y a meſme dans ce Privilege, *que ces Globes ne ſeront pas un des moindres ornemens du Chaſteau de Verſailles.*

50. MERCURE

La tranquillité qui regne dans le Royaume depuis qu'on en a banny le Calvinisme, fait que je ne vous entretiens presque plus sur cette grande matiere. Ce qu'il y a de remarquable, c'est que ceux qui ont eu le plus de peine à se départir de leurs erreurs, sont aujourd'huy plus zelez dans nostre Religion, que les Catholiques mesmes qui l'ont professée dés leur naissance. Cela vient sans doute du grand soin qu'ils ont pris de se faire instruire. Ce soin leur a fait connoistre

plus à fond la verité de la Religion qu'ils ont embraſſée ; de ſorte que depuis un an, on a ſouvent veu que ceux qu'on ne croyoit pas ſincerement convertis, ont procuré la converſion de pluſieurs autres. Nous ne voyons preſque plus de ces obſtinez qui ne l'étoient que pour tirer quelque gloire de leur obſtination, & qui fermoient les yeux à la verité, moins parce qu'ils n'en eſtoient pas perſuadez, que parce qu'ils s'imaginoient qu'il leur eſtoit honteux de ceder, aprés avoir reſiſté a-

vec chaleur. Il y a lieu d'eſ-
perer que le peu qui reſte de
ces obſtinez, renoncera bien-
toſt à ce faux honneur. On les
combat tous les jours avec les
armes de la raiſon, d'une ma-
niere qui donne ſujet de croi-
re qu'ils vont eſtre ſans def-
fence. Voicy une Lettre écrite
ſur ce ſujet par un Capitaine
de Cavalerie, à un de ſes A-
mis, qui differe de jour en
jour ſa Converſion. Vous en
trouverez le ſtile fort naturel,
& la maniere dont il combat
l'obſtination de ſon Amy,
pourra donner lieu à ceux qui

sont encore dans le mesme estat, de faire d'utiles reflexions.

A MONSIEUR D. L. C. D. G.

Ce 10. May 1627.

I'Entre, Monsieur. autant que vous pouvez l'attendre de nostre amitié, dans toutes les peines d'esprit où je connois que vous devez estre. Cependant je ne puis me dispenser de faire des vœux, afin qu'il plaise au Ciel vous inspirer de prendre un parti que j'ay souhaité depuis long-temps que vous puissiez vous résoudre à prendre. Il mettroit fin

à vos peines, & feroit ceſſer le triomphe de vos ennemis. Ne vous ſouvenez-vous point, Monſieur, que vous m'avez fait l'honneur de me dire une fois, que s'il n'y avoit que vous & moy, l'on pourroit accommoder le differend? Je me reconnois de ma part tres-incapable de diſcourir de cette matiere qui me paſſe, auſſi-bien que beaucoup d'autres qui l'ont plus étudiée; & comme les miſteres de la Religion n'ont pas eſté fondez ſur la raiſon des hommes, qui eſt moins que rien en cette occaſion, j'ay toûjours mieux aimé, à

l'exemple du Charbonnier, croire que ſçavoir, ſuivant ce que dit un Ancien, Sanctiùs ac re-verentiùs de actis Deorum credere quàm ſcire. *Et Saint Auguſtin aprés luy*, Melius ſcitur Deus neſciendo; *en ſorte que le party le plus raiſonnable, & le plus ſeur pour un particulier, eſt de voguer ſimplement & avec confiance, dans la grande Nef, dont la conduite regarde nos Superieurs, & que le Seigneur a promis de ne jamais abandonner. Il eſt vray que je ſuis demeuré d'accord avec vous, que les De-*

teurs particuliers qui s'avan-
cerent le Siecle paſsé de preſcher
de leur chef une pretenduë re-
forme au ſcandale de l'Egliſe,
n'avoient pas manqué tout-à-
fait de pretexte ſpecieux pour
cela, & qu'ils n'avoient pas
tout le tort en certaines choſes.
L'opulence & l'ignorance du
Clergé de ce temps-là, ſa con-
duite déreglée en la pluſpart de
ſes membres. & le mauvais uſa-
ge qui ſe faiſoit de ces grands
biens, luy avoient attiré des en-
vieux, & diſpoſa les Peuples
à écouter volontiers ceux qui
commencerent à l'attaquer & à

décrier sa conduite. Mais au pis aller, cela ne regardoit que les mœurs, & il n'y avoit pas le mesme lieu d'attaquer la doctrine, en contredisant impudemment, & osant abroger d'autorité privée des Constitutions autorisées & sanctifiées par la pratique generale de tant de Siecles; desavoüant par ce changement la Religion de nos Peres, comme s'ils eussent esté des idiots à leur égard, & supposant l'Eglise corrompuë presque dés sa naissance, voulant fixer & renfermer sa pureté dans les deux ou trois premiers Siecles.

L'aigreur qui s'alluma en ce temps-là entre les deux Partis, empescha, outre la consideration d'autres interests temporels, que l'on ne puſt ſe reconcilier; mais à preſent que l'on peut examiner les choſes de ſens froid & en bons freres, ſe peut-il faire qu'un homme raiſonnable ſe croye plus en ſeureté de conſcience, & mieux fondé dans le Schiſme que dans le giron de l'Egliſe? Je ne touche point les matieres de diſpute, ny les queſtions de controverſe, je ne ſuis pas aſſez ſçavant pour cela; mais m'arreſtant ſimplement au

Schiſme, de bonne-foy, Monſieur, pouvez-vous croire qu'un certain nombre de Docteurs mécontens, témeraires & diſcordans entre eux, ayent eu l'autorité d'attaquer l'Egliſe en leur nom, ſans autre titre ny miſſion, & ſous pretexte d'abus s'en ſeparer, & ſe faire des reformes ſelon leur caprice? Vous avez pû voir ce qu'en penſoit Montagne, quand il a écrit, que nonobſtant tout pretexte de reforme, & ſans entrer dans la queſtion, il eſtoit bien hardy pour un particulier de ſe mettre à la teſte de cette affaire, &

de se charger luy-mesme sur le garant de sa foible raison d'une chose de cette importance ; & je trouve aussi que c'est une garantie mal assurée pour ceux qui ont osé s'en contenter. Sapiens non conturbabit publicos mores, nec populum in se novitate vitæ convertet, *a dit Seneque, & non pas Calvin. Ce n'est pas d'aujourd'huy qu'il y a des abus dans les mœurs & dans la conduite ; mais ces abus ne doivent point empescher que l'on ne respecte la doctrine ; & je ne voy pas quelle repugnance vous pouvez avoir*

de rentrer dans le ſein de noſtre Mere commune, dont vos derniers Peres, en ſuivant le torrent du temps, eurent l'imprudence de ſe ſeparer le Siecle paſsé. Reverti unde veneris quid grave eſt? *Ne ſommes-nous pas tous Chreſtiens, enfans d'une meſme Mere? Ne prions-nous pas Dieu de la meſme maniere, ſuivant le modelle que le Sauveur nous en a laiſsé dans l'Oraiſon qu'il adreſſe à ſon Pere, & ne louons-nous pas le Seigneur dans les meſmes termes par la bouche du Prophete Royal? Ne croyons-nous pas*

aussi la mesme chose au fond, & le précis de nostre Foy rapporté dans le Symbole des Apostres, n'est-il pas commun entre nous? A l'égard du mystere de l'Eucharistie, qui a esté le grand point de la querelle, où nous disons, comme il est écrit, Cecy est mon Corps, *& que vous expliquez d'une manière differente & détournée,* Icy est mon Corps, *ne nous doit-il pas estre également adorable, comme nous le devons adorer en effet, sans trop penetrer dans une chose aussi ineffable qu'incomparable, comme le témoigne le devot à*

Kempis, n'approuvant point à
re ſujet les diſputes de l'Ecole,
qui ont donné lieu au diffrend?
Qui ſcrutator eſt Majeſtatis,
oppримetur à gloria. *Reve-*
nez donc à nous, Monſieur,
vous le devez par toutes conſi-
derations, & la revolution ge-
nerale que vous venez de voir,
ne peut-eſtre qu'un coup de la
main de Dieu, comme meſme
tous ceux du party l'avoüent,
& ce ne peut eſtre l'ouvrage des
hommes. Si quantité de pieuſes
pratiques qui ſont en uſage par-
my nous, vous bleſſent à cauſe
de leur moderne inſtitution, &

bien, ne les pratiquez point ; mais dans les choſes de pratique eſſentielle & neceſſaire commandée par l'Egliſe, comme les Jeûnes & les abſtinences ordonnées, trouvez-vous que la penitence ſoit contraire à l'Evangile, & à la Loy du Sauveur du monde, dont la vie qu'il nous a laiſſée pour modelle, n'a eſté qu'une continuelle penitence, & eſt-ce un merite ou une veritable reforme, comme l'ont preiendu les Novateurs, que de la rétrancher? La Foy de vous & de nous n'implique point de contradiction, & la difference qu'il y a, c'eſt que

nous croyons & pratiquons plus que vous ; en quoy nous accomplissons plus parfaitement, & d'une maniere plus étenduë & meritoire, le sacrifice de l'esprit & de la nature, dont le Seigneur nous ordonna de luy rendre hommage, comme tenant l'un & l'autre de luy ; en quoy consiste, ce me semble, l'esprit de la Loy, & l'essence de nostre Religion, que l'Ange rebelle, & nostre premier Pere trompez par leur propre suffisance, n'eurent pas le bonheur de bien comprendre, non plus que l'Apostre infidelle. Mais les Autheurs du

Schisme ont tellement affecté de se masquer & déguiser, pour établir entre nous de pretenduës disparitez, qu'ils se sont avisez de desavoüer jusques à leurs propres noms; & comme s'ils avoient honte de porter ceux qui leur ont esté imposez au Baptême en memoire des Saints Apostres, Martyrs, & Confesseurs de nostre Religion, qui estoient en usage de tout temps dans l'Eglise, ils ont esté rappeller chez les anciens Hebreux ceux d'Abraham & de Sara, d'Isaac & de Rachel, pour les faire revivre en la personne de leurs en-

fans, faiſant par une nouvelle revolution ſucceder l'Ancien Teſtament au Nouveau ; ce qui ne vous doit-il pas paroiſtre ridicule auſſi-bien qu'à moy ? S'agit-il donc en revenant à nous, & au centre commun, de ſacrifier aux Idoles, comme il ſemble que vous l'entendiez, lors que je vous ay oüy dire, penſant imiter le zele des premiers Chreſtiens, que vous ſouffririez plûtoſt comme eux les roüës & les chevalets, que de vous ébranler en la moindre ſorte dans voſtre reſolution ; & puis qu'on eſt convenu parmy

vous, comme vos Ministres l'a-
voüerent en presence du Grand
Henry, que l'on pouvoit se sau-
ver dans nostre Religion, pou-
vez-vous l'envisager comme un
estat de perdition; & avez-
vous juste raison de vous achar-
ner dans un Party douteux pour
le moins & contesté, & visible-
ment plein d'erreur, ainsi que
dépourveu de juste autorité, plù-
tost que de vous réunir à celuy
qui de l'aveu commun, renfer-
me une pleine seureté? Je n'i-
gnore pas que vous vous piquez
de fermeté, & que vous estes
ferme en effet; mais si vostre

grand cœur a quelque repugnance à se rendre, la procedure sommaire que l'on a tenuë pour vous obliger à rejoindre le Troupeau, n'estant pas de vostre goust, par rapport aux ménagemens que l'on avoit eus cy-devant pour le Party, outre que les plus sensez de ce Party sont demeurez d'accord qu'il s'y falloit prendre ainsi pour y parvenir, sans quoy cet Ouvrage important, qui achevera de rendre le regne du plus grand de nos Rois, fameux dans les temps à venir, n'auroit jamais esté consommé, pouvez-vous avoir honte à

l'heure qu'il eſt, & devez-vous rougir, aprés avoir diſputé le terrein juſques-icy, de ſortir le dernier par la bréche d'une Place démantelée, & qui n'eſt plus tenable par aucun endroit? M. le Marquis du Bordage, que je cite par eſtime, eſtoit-il moins zelé que vous, & ne peut-on point vous le comparer? Vous ſçavez comment abandonnant tous ſes intereſts, il fut arreſté avec ſa Famille en voulant ſortir du Royaume. Cependant aprés avoir donné en cette occaſion toutes les marques d'une heroïque fermeté, la

grace du Seigneur l'ayant enfin éclairé, il donna enſuite des marques ſi touchantes d'une veritable converſion, lors qu'il prit le party de renoncer au Schiſme, qu'il ne put reſter aucun lieu de douter de ſa ſincerité. Enfin, de quelque opinion que vous ſoyez, je n'en ſeray jamais moins plein de zele pour vous, ſçachant que vous eſtes un parfaitement honneſte homme, & un genereux Amy. Mais ſouffrez que ce zele s'explique & s'intereſſe pour ce qui vous regarde de plus prés, & qui vous doit eſtre le plus cher. Je ſuis, &c.

Je vous ay déja mandé quelque chose de la Reception qui a esté faite à Albi, à Mr le Goux de la Berchere Archevesque d'Aix, nommé par le Roy pour remplir la place de Messire Hyacinte Serroni, premier Archevesque d'Albi, mort à Paris depuis quelques mois. En voicy une Relation exacte & fidelle. Mrs du Chapitre de la celebre Eglise de Sainte Cecile qui est la Metropolitaine de la Ville, n'eurent pas plûtost appris la mort de ce Prelat, qu'ils s'assemblerent pour nommer

choisir des Officiers pendant le Siege vacant. Ils nommerent quatre Vicaires Generaux, deux Dignitez, & deux Chanoines, sçavoir, Mr Catriere, Prevost, M Regnaudin, Grand Archidiacre, Mr Paraire & Mr Galaup. Mr Arquier, Chanoine de la mesme Eglise, fut continué dans la Charge de Vicaire General, & Official Metropolitain, & Mr de Ripis, aussi Chanoine, dans celle d'Official. Ayant sceu quelque temps aprés, la nomination qui avoit esté faite de M le Goux de la

Berchere à l'Archevesché
d'Albi, ils se mirent en estat
de luy aller rendre leurs de-
voirs à Aix où il estoit, & fi-
rent une députation de qua-
tre Chanoines, qui furent
Mrs Carriere, Regnaudin,
Arquier, & Galaup ; mais
comme Mr Arquier estoit
Syndic ils le prierent de vou-
loir rester, afin de veiller aux
affaires du Chapitre. Il leur
accorda ce qu'ils souhai-
toient, & donna sa place à
Mr de Ripis. Les Deputez se
disposoient à partir, lors qu'il
furent avertis par une Lettre

de leur nouvel Archevesque,
qu'au premier jour il devoit
se rendre à Montauban, qui
n'est qu'à une journée d'Al-
bi, auprés de M de la Ber-
chere son Frere, Intendant en
Guienne, & qu'il les recevroit
en ce lieu-là. Ainsi ils attendi-
rent qu'il fust arrivé à Mon-
tauban, & firent cependant
une déliberation par laquelle
ils offrirent à ce Prelat, de se
demettre en ses mains de tou-
te leur autorité, si-tost qu'il
seroit dans son Diocese. Le
Clergé fit aussi sa députation,
& nomma M^r Arquier Me-

tropolitain. La Ville d'Alb
députa Mr Martinon, pre
mier Conſul, & Mr Breüil fu
député par les Officiers de l
Juſtice Seculiere de l'Arche
veſché. Mr des Innocens l
fut par le Chapitre de Sain
Salvy, qui eſt l'Egliſe Colle
giale de la meſme Ville, dan
laquelle il eſt Chanoine. Tou
ces Deputez eurent Audienc
à Montauban le 27. Février
Il y en avoit cinq du Corp
du Chapitre. M Carriere
Prevoſt, porta la parole, &
ſur la fin de ſon compliment
il preſenta à Mr l'Archeveſ

que la déliberation du Chapitre dont je viens de vous parler. Mr Arquier le harangua aprés luy au nom du Clergé. Enſuite Mr Martinon le complimenta pour la Ville, M. Breüil pour les Officiers de la Juſtice, Mr des Innocens pour le Chapitre de Saint Salvy, & M. Arquier finit les Harangues par une ſeconde qu'il luy fit pour la Metropole, en qualité de Metropolitain. Le lendemain, ce Prelat fit prier à diſner les cinq Deputez du Corps du Chapitre, & les regala avec beau-

coup de maagnificence. Il partit de Montauban accompagné de M. l'Intendant ſon Frere, & arriva le 4. Mars à Gaillac, premiere Ville de ſon Dioceſe qui ſe trouva ſur ſa route. Il y fut logé dans l'Abbaye, & harangué par les Deputez qu'on y avoit envoyez pour le recevoir à ſon Entrée. Il en partit le 5. pour ſe rendre à Albi, qui eſt éloigné de Gaillac de trois lieuës du Païs. Tout le chemin ſe trouva bordé de gens en armes que M. de Montmaur y avoit fait poſter. M.

de Cramaux en fit de mesme, & les Paroisses qui estoient sur sa route s'acquiterent aussi du mesme devoir M. de Montmaur est de la Maison d'Usez du costé paternel, & de la Maison d'Amboise du maternel. M. de Cramaux est Fils de feu M. de Ceron, President au Mortier du Parlement de Toulouse. Ces Troupes ne se retirerent que lors que Mr l'Archevesque fut arrivé prés d'Albi, où il trouva celles de la Ville, qui estoient venuës au devant de luy fort propres & en bon ordre, & qui firent

plusieurs décharges. Il y avoit une Compagnie de Marchands, composée de deux cens hommes, bien lestes & bien montez, precedez de Trompettes. Les Consuls l'attendirent à la porte de la Ville, où Mr Martinon le harangua, & l'accompagnerent en Carrosse jusqu'à l'Archevesché. Le soir le *Te Deum* fut chanté dans l'Eglise de Sainte Cecile. Mr Regnaudin, premier Archidiacre l'entonna, & il fut continué par la Musique avec des Trompettes & d'autres Instrumens.

Le meſme ſoir on illumina le Clocher de cette Egliſe. Les Filles de la Viſitation illumi-nerent auſſi leur Monaſtere, & le Seminaire dirigé par les Jeſuites, fit la meſme choſe. Le Dimanche 9. de Mars, la Ville fit faire un Feu de joye pour le recouvrement de la ſanté de Sa Majeſté. M^r l'Archeveſque y mit le feu, & trois jours aprés M^r l'Abbé de la Chaiſe fit faire une tres-belle Illumination ſur la Riviere pour la meſme occaſion. Je vous ay fait un ample détail de ces deux Feſtes dans

l'un des deux Volumes de ma Lettre de Mars. M l'Archevesque d'Albi n'a accepté la démission de l'autorité du Chapitre que pour le Vicariat General ; il a laissé Mr Arquier dans l'exercice de la Charge d'Official Metropolitain, M de Ripis dans celle d'Official, & les autres Officiers dans les leurs. C'est par là qu'il a commencé à se mettre en estat de gouverner son Diocese, & il a continué par la visite des lieux qui en avoient le plus de besoin. L'heresie de Calvin avoit

toûjours infecté la Ville de Realmont ; le Temple en avoit esté rasé par les soins de M de Serroni son Predecesseur, mais quoy qu'il eust travaillé à la réünion de la plus grande partie des Habitans ; les plus obstinez avoient gardé leurs erreurs. M le Goux de la Berchere y alla le Vendredy 21. de Mars. Quatre-vingt Cavaliers de la Ville vinrent à deux lieuës au devant de luy, & il trouva tout le Peuple en armes qui l'attendoit aux portes. Il ne fut pas plûtost arrivé, qu'il mon-

ta en Chaire. Il preſcha encore le Dimanche des Rameaux, & partit de Realmont le 24. Tout le monde fut ſi charmé & de ſes Sermons & de ſes bontez, que ceux qui eſtoient demeurez dans l'erreur depuis leur naiſſance, furent obligez d'y renoncer ; en ſorte qu'il n'y a plus aucun Calviniſte dans la Ville. Ce Prelat a continué ſes Viſites depuis ce temps-là, accompagné de M l'Abbé de la Chaiſe.

Je vous envoye un nouveau Printemps. Il eſt de Mr
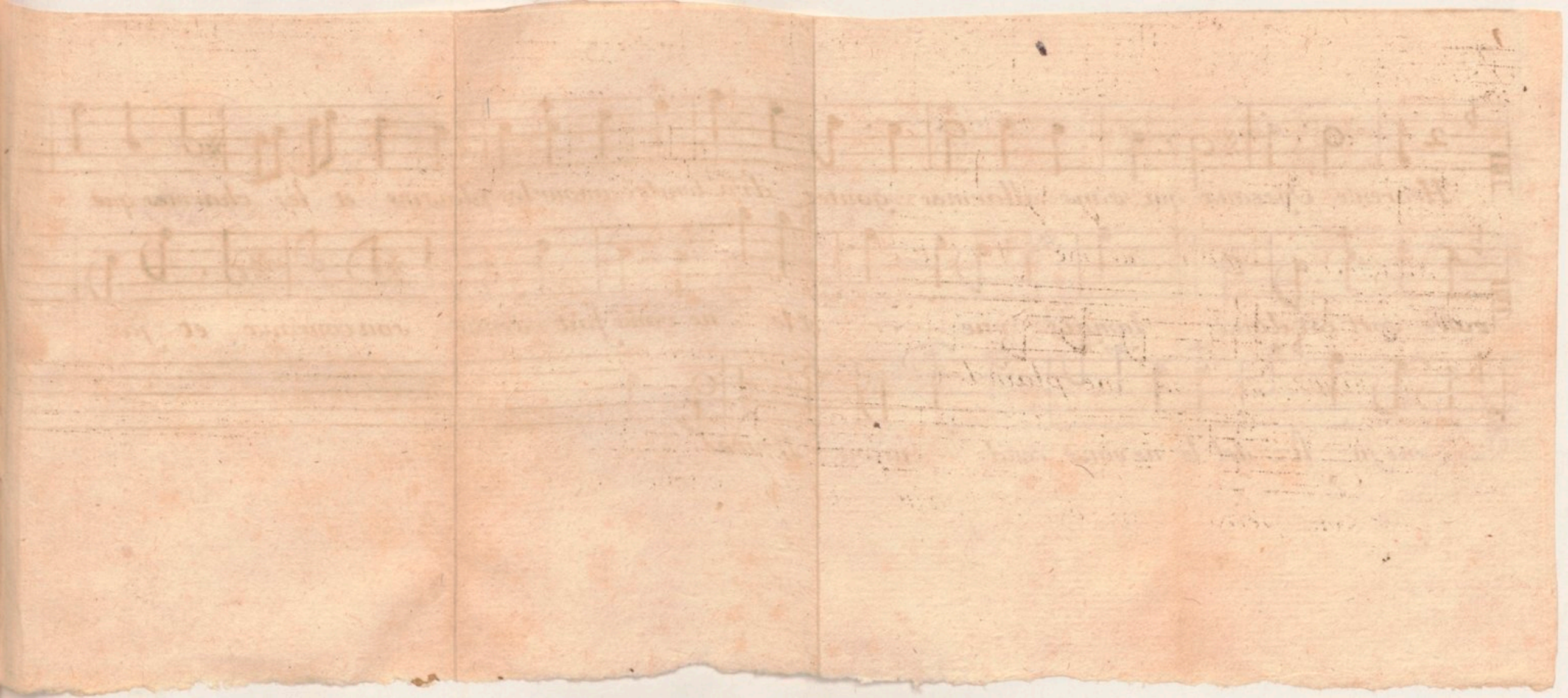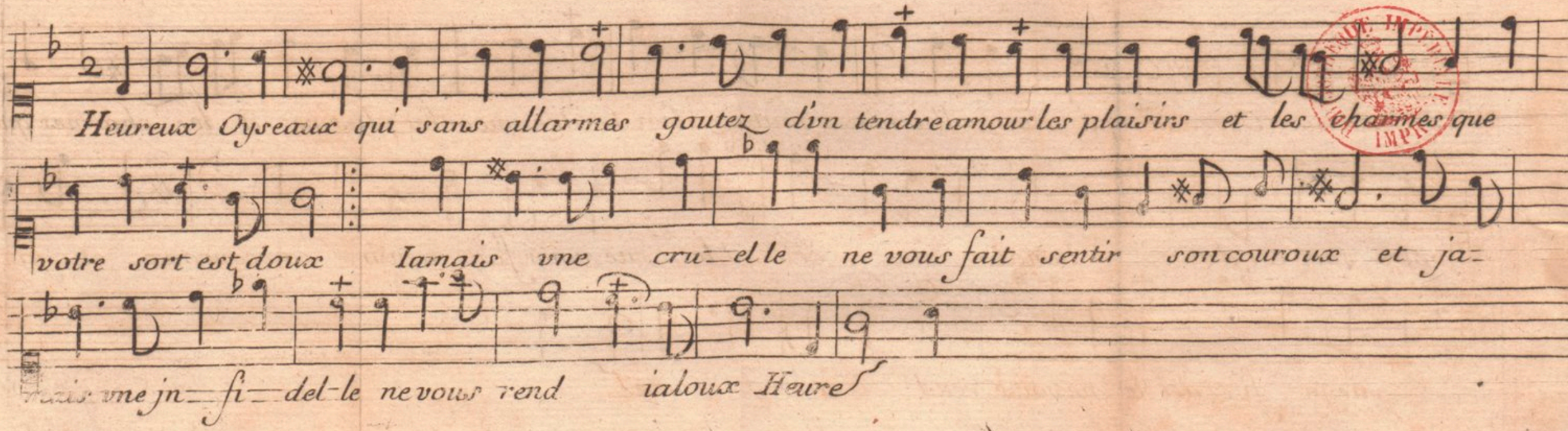
Heureux Oyseaux qui sans allarmes goutez d'vn tendre amour les plaisirs et les charmes que
votre sort est doux Iamais vne cru=elle ne vous fait sentir son courroux et ja=
mais vne jn=fi=del=le ne vous rend ialoux Heure

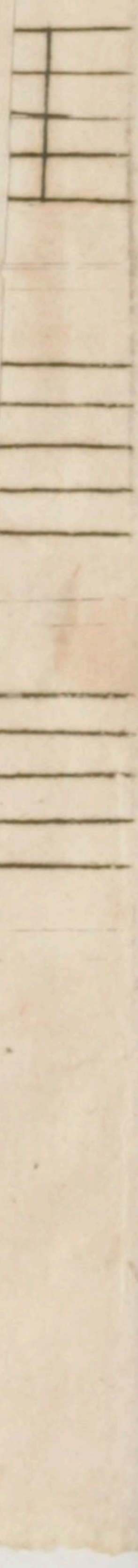

Ennelin de Saint Quentin.

AIR NOUVEAU.

HEureux Oyſeaux qui ſans alarmes
Goûtez d un tendre amour les plaiſirs & les charmes,
Que voſtre ſort eſt doux!
Iamais une Cruelle
Ne vous fait ſentir ſon couroux,
Et jamais une infidelle
Ne vous rend jaloux.

Il eſt dangereux de s'attacher. Le Moineau de la Maîtreſſe de Catulle a merité les regrets qui ont paſſé juſqu'à nous, & le petit Cheval blanc de Mademoiſelle de Fourcy,

qu'elle nommoit *Sans Pareil*, luy a couté la douleur que vous trouverez exprimée dans les Vers qui suivent.

SUR LA MORT Du petit Cheval blanc de Mademoiselle de Fourcy.

ELEGIE.

AMours prenez le deüil, et mourez de tristesse.
Rien ne peut consoler vostre belle Maistresse.
Et toy, quitte ton char, impetueux Soleil,
Et viens pleurer la mort d'un Bidet sans pareil. [vice.
Il faisoit, digne prix de ses petits se

De la jeune Daphné les plus cheres
delices.
Docile à ſes leçons il connoiſſoit ſa
voix, [*loix.*
Et rétif à tout autre, il plioit ſous ſes
Tel Bucephale eſtoit ſous la main
d'Alexandre.
Prés d'elle chaque jour on le voyoit
ſe rendre,
Et baiſé de ſa bouche en mangeant
dans ſes mains,
Faire envier ſon ſort aux plus grands
des humains;
Tantoſt le dos chargé de ſa belle Guer-
riere,
Fournir d'un pied leger une douce
carriere,
Sous le poids d'un fardeau ſi charmant & ſi doux,
Toûjours las du repos, & jamais de
ſes coups;

Tantoſt ſur le gizon d'une retraite ſombre,
De ſes travaux naiſſans ſe delaſſer à l'ombre;
Tantoſt dans ces Iardins récemment embellis, [*lys.*
Paître mignardement les roſes & les Bidet, dans les beaux jours de ta courſe mortelle,
Daphné vivoit contente, & tu vivois pour elle;
Mais depuis que la mort t'a ravy de ces lieux,
Vn déluge de pleurs inonde ſes beaux yeux.
Ta perte a dérobé les trois quarts de ſes charmes,
Et les fleurs de ſon teint languiſſent dans ſes larmes.
Ton Ombre cependant, malgré tous ſes efforts,

Marche dans le chemin qui conduit
chez les Morts.
Déja froide elle passe en la fatale
Barque,
Et va de sa blancheur faire hommage
à la Parque.
Helas! s'il l'on osoit esperer ton retour!
Mais nul ne voit deux fois la lu-
miere du jour.
Fleurez, petits Amours, & pour ses
funerailles
Tirez mille soûpirs du fond de vos
entrailles.
Privez du Compagnon de vos jeux
les plus doux,
Pour les autres Bidets n'ayez que du
couroux.
Eteignez vos flambeaux, jettez tou-
tes vos méches,
Et brisez maintenant vos Carquois
& vos fléches.

Et toy, qui de pavois semes tes noirs
gueres,
Toy qui causes nos cris, nos pleurs,
& nos regrets,
Mort, sous qui le Monarque & le Ber-
ger succombe,
Verras-tu d'un œil sec ce Bidet dans
la tombe?
Affreuse Déité, Monstre dont les
Autels
Fument toûjours du sang des mal-
heureux mortels,
Puisses-tu, pour payer la peine de ton
crime,
De ta propre fureur devenir la vi-
time,
Faire quelque faux pas, & briser
en tombant [*banc.*
Ton squelete hideux sur la corne d'un
Belle Ombre du Bidet d'une ai-
mable Maistresse

Reçois ce ſouvenir pour prix de ſa
tendreſſe ;
Mais ne plains plus ton ſort, il eſt
trop glorieux
Puis qu'il a pû tirer des pleurs de
ſes beaux yeux.

Il y a environ trois mois que la Gazette de Hollande publia, qu'il eſtoit paſſé par Veniſe un homme qui ſe diſoit âgé de quatre cens ans, & qui pretendoit le prouver, en montrant ſon Portrait, qu'il diſoit avoir eſté fait par le Titien. Un homme d'eſprit frapé de cette nouvelle, eut là-deſſus une converſation particuliere avec le ſçavant

M de Comiers, qui luy dit des choſes ſi curieuſes, qu'il le pria de les vouloir mettre par écrit. C'eſt ce qu'il a commencé de faire, comme vous pouvez le voir dans cette premiere Lettre que je vous envoye.

LA MEDECINE Univerſelle, ou l'art de ſe conſerver en ſanté, & de prolonger ſa vie.

Dieu avoit creé l'homme pour eſtre immortel, & pour cet effet, il avoit, comme nous liſons dans la Geneſe, plan-

té au milieu du Paradis terre-
ſtre l'arbre de Vie, dont le fruit
auroit eſté la Medecine univer-
ſelle, ou le remede ſouverain à
tous maux; mais le peché com-
mis par Adam luy ayant fait
perdre cet avantage, il n'eſt re-
ſté aux hommes que le deſir de
prolonger leur vie, qu'ils ont
toûjours conſiderée comme le plus
grand de tous les biens periſſa-
bles. C'eſt pour cela que Dieu
voulant engager plus fortement
les Enfans à rendre à leurs Pe-
res toutes ſortes de devoirs, atta-
cha à l'obſervation de ſon Com-
mandement la promeſſe d'une

longue vie, comme nous lisons dans le Deuteronôme, Ut longo vivas tempore, & bene tibi sit in terra. *Il ne faut pourtant pas s'imaginer qu'on se puisse procurer l'immortalité par la Medecine universelle, comme on auroit fait par l'usage du fruit de l'Arbre de vie. Aussi de tous les hommes il n'y a eu qu'Enoc & Elie, qui ayant esté exempts de la mort, ayent esté, comme dit l'Ecclesiastique, transportez dans le Paradis terrestre, bien que quelques-uns croyent, comme firent les Apostres, que la mesme faveur de ne pas mou-*

vir a esté accordée à Saint Jean, sur ce que, comme il est rapporté en son Evangile, le Sauveur du monde répondit à S. Pierre en ces termes, Si je veux que Jean demeure jusqu'à ce que je vienne, que vous importe? *Enfin on ne voit personne qui se lasse de vivre; au contraire chacun cherche les moyens de prolonger ses jours, & c'est un bien qu'on peut esperer de la Medecine universelle, dont le pouvoir s'étend sur les trois Regnes, Animal, Vegetatif & Metallique. Galien en donna une ébauche au Public dans ce*

beau Traité de l'art de ſe conſerver en ſanté, aprés l'avoir ſi heureuſement pratiqué, qu'il ne reſſentit aucune infirmité pendant 140. ans qu'il veſcut.

L'envie de vivre long-temps, & en ſanté, qui eſt naturelle à tous les hommes, vous ſans doute porté à me demander ce que je penſe de cet homme que la Gazette de Hollande du 3. d'Avril dernier, aſſeura avoir paſſé à Veniſe, où il fit connoiſtre d'une maniere à n'en pouvoir douter, qu'il avoit atteint l'âge de quatre cens ans. Vous voulez ſçavoir ſi cela eſt arrivé par

le moyen de la Medecine uni-
verselle, qui conservant l'humi-
de radical, & la chaleur natu-
relle dans une parfaite alliance,
éloigne la vieillesse, & fait sou-
vent rajeunir. Je diviseray ma
Réponse en trois Articles. Dans le
premier je feray connoistre qu'il
y a des hommes qui ont vêcu
plusieurs Siecles. Dans le second
je parleray des choses qui sont
en nous & hors de nous, & qui
contribuent à nous faire vivre
longuement & en santé; & dans
la troisiéme je feray plusieurs ob-
servations tres-curieuses & utiles
sur la pratique de la Medecine

universelle dans les trois Regnes.

Bien que nous naissions pour mourir, & que Tertullien ait dit que Dieu par une grande compassion, & non par colere, a rendu l'homme mortel aprés son peché, neanmoins la Sainte Ecriture nous apprend qu'avant le Deluge la durée ordinaire de la vie des hommes estoit de sept cens ans & plus. Adam vescut neuf cens trente ans., Seth neuf cens douze, Caïnam neuf cens dix, & ainsi peu à peu diminua la longueur de la vie, que Dieu fixa aprés le Deluge à 120. ans pour l'ordinaire. Cependant Arphaxal, qui nâquit deux ans

aprés le Deluge, vescut 300. ans, & Salé son fils 433. Heber fils de Salé, dont les Hebreux ont tiré leur nom, 467. Peut-estre croirez-vous que leurs années n'estoient pas Solaires, mais Lunaires seulement, de 29. à 30. jours, ou que chacune des quatre Saisons faisoit une de leurs années, comme chez les Caldéens & chez les Arcadiens, au rapport de Lactance; ou que tout au plus elles ne comprenoient que le temps que le Soleil met à passer d'un Tropique à l'autre, & qu'elles n'estoient par consequent que la moitié des

nostres ; mais ces années ne peuvent estre Lunaires, puis que si cela estoit, beaucoup de personnes vivroient à present plus que nos premiers Peres, cent de nos années faisant plus de douze cens de ces années Lunaires. Enfin elles estoient au moins composées de douze mois Lunaires, puis que Moyse parlant du Deluge en la Genese chap. VII. verset 2. dit que Noë ayant vescu six cens ans, le Deluge commença le 17. jour du second mois. Et dans le VIII. Chap. vers. 4. il dit que le 27. jour du septiéme mois, l'Arche prit terre sur les Montagnes d'Armenie, &

que le premier jour du ſixiéme mois, la pointe des hautes Montagnes commença à paroiſtre au deſſus de l'eau; & dans le 13. verſ. il dit encore qu'en la 601. année de Noë, au premier jour du premier mois, ce Patriarche ouvrit l'Arche; d'où il eſt évident que Moyſe fait les années de douze mois; & partant la difference de ces années aux noſtres, ne ſeroit au plus que d'onze jours, ſi ces douze mois eſtoient Lunaires.

L'hiſtoire prophane nous apprend dans Homere, que le Prince Neſtor, fils de Nelus, avoit

prés de 300. cens ans qnand il vint au secours des Grecs contre les Troyens. Anacreon assure qu'Arganthemius, Roy des Tartesses, vescut 150. ans; Cinire, Roy de Chypre, cent ans, & Æginius deux cens. Pierre Maffée en son Histeire des Indes, atteste que dans l'Isle Bengala on trouva un homme sans aucune étude, âgé de trois cens trente-cinq ans, ce qu'il prouva par le recit qu'il fit de tout ce qui s'estoit pasé de memorable pendant sa vie, & qu'on verifia estre conforme aux Chroniques. Le grand Seneque, Espa-

gnol, parvint jusqu'à la 144^e année de son âge, & auroit vescu beaucoup plus longtemps, si l'injuste Arrest de son Disciple Neron n'eust pas abregé le cours de sa vie. Sous l'Empereur Trajan, Simon Cleophe, second Evesque de Jerusalem, fut crucifié en sa 120^e année; & Narcisse, second Evesque de cette mesme Ville, vescut 166. ans sous Septime Severe. Paul premier Hermite, vescut 120. ans; S. Antoine, Abbé en Egypte, 150. & Cronius son Compagnon, vescut encore cinq ans davantage. L'Empereur Claude ayant

ayant bien examiné les preuves de l'âge de Titus Fullonius de Boulogne en Italie, reconnut qu'il estoit dans sa 150^e année. Attila, Roy des Huns, mourut âgé de 124. ans. Petrus de Natalibus *prouve que S. Severin, Evesque de Tongres, vescut 375. ans, & qu'il fut sacré Evesque en sa 197^e année.* Nicolaus de Comit. *temoigne que parmy les Bracmanes il s'en trouva un âgé de trois cens ans.*

Il est aussi facile à la Nature de donner à un seul homme autant d'années de vie, qu'elle en donne à plusieurs ensemble, que

de donner à un Geant autant de force & de matiere. qu'il en faudroit pour former le corps de plusieurs hommes. Tel estoit celuy de Turgauu en Suisse prés du Lac de Constance, qui combattant sous Charlemagne contre les Saxons, en enfila huit avec sa pique, & les ayant chargez sur son épaule, traversa le Rhin, & disoit à ceux de son Party, Voicy des Grenoüilles d'Allemagne que je viens de pescher, je n'entens point leur coaxement. *Guido Bonatus assure qu'en l'année 1223. il connut un nommé Richard déja*

âgé de quatre cens ans, qui prouvoit incontestablement qu'il avoit porté les armes sous Charlemagne. On parle aussi communement d'un surnommé Jean des Temps qui avoit porté les armes sous ce mesme Empereur, & qui mourut sous Loüis VII. l'an 1146. Il falloit qu'il eust prés de 360. ans, puisque Charlemagne fut couronné Empereur en 800.

Je vous envoye le Portrait d'un Anglois âgé de cent cinquante-deux ans. Comme je fais profession de ne rien avancer sans bonnes preuves, je dis que le curieux sçavant M. Hubin, Emailleur

The Olde, Old, very Olde Man or Thomas Par, *the Sonne of* Iohn Parr *of* winnington *in the* Parish *of* Alberbury *In the* County *of* Shropshire *who was Borne in* 1483 *in The* Raigne *of* King Edward *the* 4th *and is now liuing in*

du Roy, m'en a donné la Planche qu'il avoit receuë de Messire Jacques du Perron, Neveu du Cardinal de ce mesme nom, Evesque d'Angoulesme, & ensuite d'Evreux, où il mourut Grand Aumônier de la Reyne d'Angleterre, fille d'Henry IV. morte à Sainte Colombe prés Paris. Cet Anglois estoit de riche taille, & s'appelloit Thomas Park Il estoit fils de Jean Park, de Vvinnington, de la Paroisse d'Alberbury, dans le Comté de Shrophine. Il nâquit en 1483. & avoit cent cinquante-deux ans lors qu'il fut presenté à Charles I. Roy

d'Angleterre le 9. Octobre 1635.

Il prouvoit avoir veu neuf Rois en Angleterre ; ſçavoir Edoüard IV. Edoüard V. Richard III. Henry VII. Henry VIII. Marie, Edoüard VI. Elizabeth, Jacques VI. & Charles I. pere du Roy qui regne preſentement. Ce bon homme beniſſoit Dieu entre autres choſes, de ce qu'encore qu'il euſt veu pendant ſa vie trois divers changemens au fait de la Religion en ſa Patrie, ſous Henry VIII. ſous Marie, & ſous Elizabeth, il n'avoit neanmoins jamais fait profeſſion d'autre creyance que

de la Foy Catholique, Apostolique & Romaine, comme la plus ancienne, ayant veu naistre toutes les autres qui luy sont opposées. Il confessoit ingenuement qu'à l'âge de cent ans il fut appellé en Justice, & convaincu d'avoir fait un Enfant à une jeune fille, & pour ce sujet condamné à faire penitence publique devant la porte de l'Eglise, couvert d'un drap blanc, & un cierge à la main, suivant la coûtume du Royaume, pour reparation de ce scandale. Il perdit la veuë seize ans avant sa mort, qui arriva à Londres le 24. No-

vembre 1635. en moins de demye heure, ſans qu'il euſt ſenti auparavant aucune douleur qui le menaçaſt de ſa fin. On ouvrit ſon corps, & toutes ſes parties interieures furent trouvées fort ſaines, excepté les poulmons que le ſang avoit comme noyez & ſuffoquez; ce que les Medecins attribuerent au changement d'air & de vivre, ayant eſté amené d'un païs où l'air eſt fort pur & temperé en comparaiſon de celuy de Londres, qui eſt groſſier & mal ſain, ſur tout à ceux qui n'y ſont pas accoutumez. Dans ce meſme temps, Madame la

Comtesse d'Arondel presenta à la Reine d'Angleterre une Sage-femme âgée de 123. ans, qui deux ans auparavant exerçoit encore sa profession dans le Village de sa naissance.

Olaus Magnus rapporte dans ses Histoires, qu'un Evesque d'Angleterre appellé David, vescut 170. ans. Buchanan assure que Laurent Hutland âgé de 140. ans alloit encore pescher pendant les plus grandes rigueurs de l'Hyver.

Vous avez veu par les Histoires saintes & prophanes que j'ay rapportées, que dans tous les

âges du monde, la vie de quelques hommes a esté de plusieurs Siecles, & qu'elle n'est pas toûjours bornée, comme on dit aprés David, à 70. ou 80. ans. Aussi, comme dit Salomon, Dieu n'a point fait la mort, qui n'est qu'un nom sans essence, n'estant que la privation de la vie, & il ne se rejoüit point de la perdition des vivans. Le mesme Sage ajoûte que la vieillesse est la couronne de la dignité. C'est elle qui rend les cheveux blancs venerables, parce que ceux qui les ont blancs, sont utiles, & mesme necessaires au bien de

l'Etat, par leurs longues experiences dans les affaires.

Il faut montrer maintenant combien la nature des choses qui sont hors de nous, comme le lieu de la demeure, la pureté de l'air & de l'eau, contribuent à nous faire passer en santé une longue suite d'années. On dit avec raison que les Morts sont les meilleurs Maistres, parce qu'ils nous instruisent & nous reprennent dans leurs Ouvrages sans flaterie & sans interest. C'est ce qu'au sujet de vivre longuement nous apprend l'Epitaphe qui suit trouvée dans la Ville de S. Gilles,

Vesci citra saturitatem, impigrum esse ad laborem, vitale semen conservare, tria ad producendam vitam saluberrima.

Pour vivre longuement,
Vis sobre & chastement,

Le grand Pytagoricien Absteme Apollonius Tianeus se conserva en jeunesse pendant plus de cent ans, par sa chasteté & par sa sobrieté. C'est sur ces deux mesmes principes que les anciens Anachoretes vescurent si long-temps en santé. C'est aussi par la chasteté & par la sobrieté que

le grand Philosophe Democrite joüit d'une parfaite santé pendant cent neuf ans. Ce que Diogene Laërce dit de la mort de ce Philosophe est tres-remarquable, sçavoir, qu'il se conserva les trois derniers jours de sa vie par la seule odeur des pains chauds, à la priere de sa sœur, qui craignoit de ne point assister à la solemnité de la Deesse Ceres, s'il mouroit avant la feste. Le veritable celibat est aussi tres-utile pour vivre longuement en santé, bien qu'Artaxerces, Roy des Perses, ayant eu cent quinze fils, ne soit mort qu'aprés la

centiéme année de ſon âge, par la conſpiration de cinquante de ſes Fils.

Procule, Empereur des Romains, ſe vantoit que eent Filles Polonoiſes luy avoient fait ccnt Enfans en quinze jours. Sur ce pied-là, une Dame Romaine & un Romain auroient pû avoir, du temps de S. Jerôme, une legion d'Enfans legitimes. En voicy l'hiſtoire tirée de ce Pere de l'Egliſe, du temps du Pape Damaſe. On vit à Rome un homme veuf de ſa vingtiéme Femme, epouſer une Matrône veuve de ſon vingtiéme Mary, aux Fu-

merailles de laquelle il assista couronné de Laurier avec une palme à la main, parmy des acclamations publiques que firent les hommes, de ce qu'il avoit survescu sa Femme, qui estoit d'ailleurs incomparable. La sobrieté & l'exercice nous rendent encore sains & robustes. C'est pourquoy les Romains estoient surpris de voir la force & la taille gigantesque de nos anciens Gaulois, qu'ils devoient à l'abstinence de vin, dont ils n'apprirent l'usage que du Suisse Helicon, qui apporta le premier en France la Vigne, le Raisin, & le Vin. La

qualité des alimens contribuë beaucoup à rendre nostre vie longue. Les Limosins qui la plus-part ne mangent que des chataignes vivent long-temps en tirant une nourriture peu sujette à corruption, & qui ne se dissipe pas facilement. La bonne complexion ou la juste temperature de l'humeur radicale & de la chaleur naturelle, est une condition necessaire pour vivre long-temps; le trop d'humidité suffoque la chaleur naturelle, & au contraire le trop de chaleur consume bientost l'humidité. C'est pourquoy de la complexion sanguine on doit

attendre une longue vie, le ſang eſtant chaud & humide; la force, la vivacité & le feu de la complexion colerique ne peuvent long-temps ſubſiſter avec le ſec. La flegmatique a trop d'humidité pour eſtre digerée par la chaleur naturelle, & la melancolique eſt trop terreſtre, ſeiche & froide. Il eſt vray que la colerique & la flegmatique complexion, l'une reparant le deffaut de l'autre par leur meſlange, peuvent compatir & produire une longue vie, ce que fait de meſme la complexion ſanguine meſlée avec la melancolique, car le chaud

& l'humide du ſang ſe tempe-rent par le froid & le ſec de la melancolie ; & de ces melanges de complexion on peut eſperer une longue vie.

Le lieu de la demeure contribuë auſſi beaucoup à la longue vie. Dans le denombrement que Veſpaſien, & Titus ſon fils, firent faire de toute l'Italie, on trouva dans la Ville de Vellejacium, territoire de Plaiſance, quatre hommes âgez chacun de deux cens vingt ans, & ſix hommes âgez chacun de cent dix ans ; & dans le meſme temps à Arimini eſtoit une Fem-

me nommée Tertulla, ágée de cent trente ſept ans, & une autre à Faventia dans ſa cent trente-deuxiéme année. Pline dit aprés Iſigonus, que les Cirnes, Peuples des Indes, vivent communement cent quarante ans. Pomponius Mela rapporte que les Habitans de la Ville ſituée au pied du Mont Athos, vivoient deux fois plus que les autres Habitans de la terre: & Oniſicrite aſſure qu'il y a des Indiens ſous la Zone torride qui ont plus de cinq coudées de hauteur, & qui ſans vieillir vivent cent trente ans. Cteſias aſſure de meſme que ceux

des Pandores qui habitent dans les vallons, vivent ordinairement deux cens ans, & ont cela de contraire au reste des hommes, que pendant leur jeunesse ils ont les cheveux blancs, & qu'en vieillissant ces cheveux noircissent. Hellanicus raporte que dans une Contrée de l'Etolie, les Habitans vivent ordinairement 200. ans, entre lesquels Pictoreus, au rapport de Damastes, vescut 300. ans. Si l'on en croit Ephorus, les Rois des Arcadiens vivoient aussi 300. ans. Alexander Cornelius dit que dans l'Illirie un certain Dandon vescut 500. ans, & Xeno-

phon dans le Periplo *passe plus outre, lors qu'il dit que le Roy des Maritimes vescut 600. ans, & son Fils huit cens.*

Olaus Magnus au 4. Livre de ses Histoires, nous apprend que dans les Pays les plus froids du Septentrion, les hommmes y vivent communement plus de 160. ans, & au Livre 12. il dit que les Habitans d'Islande joüissent ordinairement d'une parfaite santé au delà de cent ans.

Hierembergius asseure dans son Histoire naturelle, que les Habitans des Montagnes de Jucatan vivent tres-long-temps

& dans la Contrée de Versin au Bresil, selon le témoignage d'Antoïne Pigafelta, les hommes vivent ordinairement 140. ans. L'âge de cent ans, au rapport de Louis Bartama, est un âge fort commun pour ceux de l'Arabie heureuse.

En Auvergne, les Peres y voyent tres-souvent les Enfans des Enfans de leurs Enfans, & j'ay leu autrefois que dans nos Alpes un seul homme estoit le Chef de tout un Village composé de prés de cent feux, dont tous les Habitans estoient descendus de luy. Enfin en 1660. estant par-

sy de Ternant avec Mr le Marquis de Saint André Montbrun, Capitaine General des Armées du Roy pour les affaires de Mr le Comte de Dona à Orange, j'admiray au Village d'Allieres, à quelques lieuës au dessus de Lyon, nostre Hoste & nostre Hostesse en parfaite santé, âgez chacun de 104. ans. Je suis Vostre, &c.

COMIERS,
Prevost de Ternant.

Mr de Comiers a promis une suite de cette Lettre qui traitera de la Medecine universelle. Je vous l'envoyeray

le mois prochain, & je croy que vous la lirez avec plaisir, par l'utilité de la matiere.

Le 5. du mois passé il se fit à la Haye une espece de Feste Guerriere, dont je ne vous ay point entretenuë, parce que je m'estois persuadé que toutes les nouvelles publiques qui s'impriment, en parleroient; mais puis qu'elles n'en ont rien dit, je vay vous apprendre ce que j'en ay sceu. La Bourgeoisie sous les armes avec ses Fuseliers & ses Arbalestriers richement vestus, alla dans un équipage fort

leſte faire l'Exercice au lieu de ſon rendez-vous accoûtumé. Toute la journée ſe paſſa à la voir monter en garde, avec une tres-grande ſatisfaction du Peuple qui étoit accouru de toutes parts. La marche dura juſques à la nuit. Les ſix Compagnies dont cette Milice eſtoit compoſée, aprés avoir bien obſervé leur rendez-vous, s'avancerent vers la Cour qui eſt en dehors du Chaſteau, où elles apperceurent Madame la Princeſſe d'Orange, à une feneſtre ornée d'un Tapis

de velours rouge. Monſieur le Prince d'Orange avoit ſa place ſeparée dans un enfoncement qui eſtoit plus bas. Ce fut là que ſe firent les premieres ſalves en tres-bon ordre. Chaque Compagnie les fit l'une aprés l'autre en paſſant par la porte de la Court dans celle de dehors qui n'eſt que pour la commodité de M^r le Prince d'Orange, qui ne s'en ſert que quand il luy plaiſt. Elles paſſerent de là dans la veritable Court interieure du Chaſteau, & allerent vers le Magiſtrat de la

Haye qui parut à une fenestre sur le Doël. C'est la place où les Arquebusiers vont tirer. Elles y recommencerent leurs Salves, & passant par le Voorthout jusques à l'extremité, elles apperceurent M le Comte d'Avaux, Ambassadeur de France, qu'elles saluërent avec de pareilles ceremonies. Il estoit à une fenestre appuyé sur un Drap de soye parsemé de Fleurs-de Lys qui pendoit en dehors. Elles passerent aussi devant les Fenestres de M^r le Marquis d'Albeville, Envoyé

Extraordinaire du Roy de la grand' Bretagne, & firent feu pour le faluër, ce qu'elles ne firent point devant la Court du Prince Philippes de Brandebourg, parce qu'elles y trouverent tout fermé, à cauſe qu'il eſt en deüil pour la mort du Prince Loüis ſon Frere. Le Baron Kraegh, Envoyé Extraordinaire de Danemark, qui eſtoit à ſes fenêtres accompagné de pluſieurs perſonnes de qualité de ſes Amis, y fut auſſi ſalüé en ceremonie. On n'en fit aucune en paſſant devant les

feneſtres des Envoyez de l'Empereur, d'Eſpagne, de Suede & de l'Electeur de Brandebourg, parce qu'on n'y vit perſonne. Les Miniſtres Etrangers devant qui paſſa cette Bourgeoiſie, & qui en receurent le ſalut, luy euvoyerent pour preſent chacun ſix tonneaux de vin.

Mr le grand Maiſtre de Malte ayant eu avis que l'Eſcadre des Galeres de Sa Saincteté devoit ſe rendre à Meſſine au commencement du mois paſſé, fit partir les Galeres de la Religion le 24.

d'Avril, pour les y aller attendre afin de se joindre ensemble à l'Armée Venitienne. Je vous en envoye la Liste & les noms des Commandans, avec ceux des Officiers & des Chevaliers qui sont dans le Bataillon de Malte.

GALERES.

Galere Capitane de Malte, M^r le Comte d'Herberstein, Grand Prieur de Hongrie, General.

Galere Sainte Marie Patronne, M^r le Chevalier de Barbantane, Provençal.

Galere S. Paul, Mr le Che-
valier de Soudé, de France.

Galere Magistrale, M le
Chevalier de Miranda, Por-
tugais.

Galere S. Gregoire, M le
Chevalier de Buotersilla, Es-
pagnol.

Galere S. Antoine, M le
Chevalier Comte Herber-
stein, Allemand.

Galere S. Pierre, M le
Chevalier Caracciolo, Napo-
litain.

Galere de l'Annonciade,
M le Chevalier Comte de
Hegestein, Allemand.

BATAILLON.

Mr le Commandeur de Meſchatin, d'Auvergne, General.

Mr le Chevalier de Mareüil, de France, Lieutenant General.

Mr le Chevalier de Lusignan-Lezé, de France, Major.

Mr le Chevalier de la Varenne, Ayde de Camp, d'Auvergne.

M le Commandeur de la Tour Maubourg, Porte Etendard, d'Auvergne,

M le Chevalier de l'Espi-
nasse, Ayde-Major.

M le Chevalier Magistral
Baron, Ayde-Major.

AUTRES OFFICIERS
& Chevaliers du Bataillon.

Langue de Provence.

Mrs les Chevaliers, de Cei-
re, Capitaine des Grena-
diers.

De Boussols, Lieutenant des
Grenadiers.

De Gabriac, Lieutenant
de Compagnie.

De Canet, Lieutenant.

De Rousset, Lieutenant.

De Lumieres, Lieutenant
des Fuseliers.

Barrevores, Capitaine d'une Compagnie.

De Puget.

De Provana.

De la Brillane.

De Puget Clapier.

Du Canet.

De Caſtellanne.

De Javons.

D'Aiguille.

De Piſançon.

De Glandeves.

De Sabran.

Tondu.

De l'Eſcoulette.

De Loſſe.

Langue d'Auvergne.

Mrs les Chevaliers, de Sail-
lon, Capitaine.

De Broſſia, Capitaine.

De la Rivoire, Capitaine.

De Parnac, Ayde de Camp.

De Grammont, Sous-Lieu-
tenant.

Du Terrail, Sous-Lieu-
tenant des Grenadiers.

De Chaſtillon, Lieutenant
d'une Compagnie.

De la Heraine, Lieutenant.

De Belaccueil, } Gardes-
Duché, } Etendart
La Valette. }

Juin 1687.

De Boury.

De Marcelange.

De Sandomet.

De Gourdan.

Langue de France.

M^rs les Chevaliers de la Ferté, Provediteur.

De Voyer Paulmy, Capitaine des Fuseliers.

De Roquespine, Ayde de Camp.

De Tiersanville, Ayde de Camp.

D'Hocquincour, Sous-Lieutenant des Fuseliers.

De Sesseval, Lieutenant de Grenadiers.

De Monteclair, Garde-Etendart,

De Coëtteon.

De Richebourg.

De Barbiſſey.

De Benoiſe.

De Boüier.

De Froulluy.

De Camilly.

Du Heron.

De Brillac.

Du Chaſtelier Barlot.

De Barin.

De Megrigny.

De Tury.

De Biſſy.

Langue d'Italie.

Mrs les Chevaliers, Zan-
dodary, Capitaine d'une
Compagnie.

Sannazaro, Capitaine.

Perruzzi, Capitaine.

Ventura, Capitaine des
Fuſeliers.

Sarracini, Capitaine.

Paterno, Lieutenant.

Faellâ, Lieutenant.

Medico, Lieutenant.

Caraffa, Aide de Camp.

Cammarata, Garde-Etendart

Vicariys.

Statella

Langue d'Arragon.

Mrs les Chevaliers Dom Emmanuel Bru. Capitaine.

Ferrao, Capitaine.

Togores. Capitaine.

Dolo, Lieutenant.

Valo, Lieutenant.

Geciralo, Lieu.enant.

Eſeriva, Lieutenant.

Arengo.

Dolo,

Zamora.

Langue d'Allemagne.

Mrs les Chevaliers, Comte Galler, Capitaine.

Baron Scionair, Capitaine.

Baron Deveren, Lieute-

nant.

Baron Bourſcheid, Lieutenant,

Baron de Schemiſing, Garde-Etendart.

Comte Glieſpach.

Langue de Caſtille.

M les Chevaliers, Dom Bernardin Neyra, Sergent Major.

D. Pinto, Portugais, Capitaine.

Dom Macinca.

Outre ces Chevaliers qui doivent deſcendre à terre avec le Bataillon, il y en aura encore 40. qui demeureront ſur les Galeres avec M le Ge-

neral, & Mrs les Capitaines, & huit Prieurs, qui en tout font environ cent soixante Chevaliers. Ce Bataillon est encore composé de mille Soldats.

On peut avoir eu en France des nouvelles de Moscovie beaucoup plus fraîches que celles que contient la Lettre que vous allez lire. Cependant elle servira non seulement à vous faire bien entendre ce que vous sçavez déja, mais encore ce que vous apprendrez pendant le reste de la Campagne, parce que

le veritable eſtat des forces des Moſcovites vous eſtant connu, vous démêlerez plus aiſément la verité des mouvemens que feront ces Peuples.

De Moſkou le 24. Mars 1687.

LE 27. du mois paſſé, Knees Vvaſili Vvaſilevvic Galiitzen, Chancelier de cet Empire, & General d'Armée, partit d'icy avec une grande ſuite, des Fils des Boyars, des Gens de Cour, des Stolniicles, & de toutes ſortes d'autres Officiers, qui compoſoient une Armée. Elle ſe

se montoit à 70000. hommes en-rollez par leurs noms, & passa en Reveuë, marchant en bon ordre devant le grand Duc Pierre au dessous de la Stolitz, qui est le Chasteau de la residence de la Cour. Chaque Regiment fit ses décharges pour salüer ce Princc. Aprés qu'il eut bien consideré ces Troupes, il en fut fort satisfait, & sur tout de voir la quantité incroyable de Gentilshommes, leur appareil magnifique, avec celuy de leurs équipages, Chevaux & armures. Lors qu'on tira, il y eut dans l'Artillerie deux Canonniers tuez

des éclats de quelques pieces neuves de Canon & d'affuts qui creverent. Le Sieur Aleny Sieminovicz qui a esté autrefois devant Smolensko, s'en va avec Knées Galiitzen. Toute la Moscovie & toutes ses Frontieres ont ordre de fournir le quatriéme homme, & ceux qui ne veulent pas marcher sont releguez dans la Province de Sicvvirien, aprés plusieurs mauvais traitemens, & la confiscation de tous leurs biens. Knées Dimitrovvicz Molhovvicki de Vvlodimirs ira en la place du General Ceszein qui s'est racheté moyennant une

somme considerable pour ne point faire la Campagne, quoy qu'il ne soit pas de bonne intelligence pour le Commandement avec le Knées Galiitzen, avant lequel le General Agicy Alexiévvitz est sorty en Campagne avec pareil nombre de 70000. hommes, tous gens ramassez & de toutes sortes. Il s'est fait encore un autre Party qui consiste en 17 00. Volontaires, & 28000. Sirézes, dont chaque Compagnie est de 100. hommes, & il a joint l'autre dés la Stolitz. Il y a dans cette Armée 400. pieces de Canon, & ils ont tous leur rendez-

vous ſur les Frontieres de la Cri-mée. Outre tout ce monde là, on compte les Regimens de Biala-bord avec les Kalmuckes qui font enſemble 20000. hommes que l'on a mandez. Le General Tuska en doit avoir le commandement ; on y fait joindre les Tartares d'A-ſtrachan. Quelques centaines de Struyſen chargées de vivres & de proviſions s'en iront à Kiof & de là du coſté du Nieper. La No-bleſſe de Smolensko, & quelques Colonels qui ſe ſont trouvez icy avec le Prince Galiitzen lors qu'il y eſtoit, en ont receu pour Preſens des Robes de Zibeline ;

mais en meſme temps il leur a eſté fait un ſevere commandement de faire marcher les plus anciens & les plus experts d'entre-eux. La Nobleſſe ſe montera bien à 8000. Chevaux ſous ſept Drapeaux ; mais il n'y en a que la moindre partie qui ſçache bien ſe ſervir des Armes, & à qui le meſtier de la Guerre ſoit connu. Ils ſont d'ailleurs aſſez mal montez. Quatre mille hommes des Gardes doivent aller de Smolenſko à Kiof, avec deux mille autres pour demeurer dans la Place. Un Officier a oüy dire au Knées-Galitzen, qu'il alloit

s'avancer dans la Crimée pour la détruire jusqu'aux fondemens, & pour extirper de dessus la terre la memoire de ceux qui ne professent pas le Christianisme; que les Turcs ne luy en fermeront pas le chemin, & qu'ils verront, lors qu'il y sera ce que peuvent les Chrestiens.

D'autres Lettres écrites de Smolensko le 30. de Mars, portent que Knées Galiitzen. General des Troupes de Moscovie, estoit party de la Stolitz, pour se rendre droit au Camp, d'où il devoit envoyer

des Universaux, afin de faire assembler toute l'Armée au rendez-vous general, immediatement aprés les Pasques de Russie, & de là, la faire avancer vers le Païs ennemy. Tout le Peuple de cette Principauté de Smolensko estoit convoqué, & tous les Gentilshommes avoient ordre de monter à cheval, & de marcher comme les autres, chacun avec ses Enfans masles au dessus de dix-huit ans. A l'égard de ceux d'entre eux qui par vieillesse, ou par quelque autre raison voudront se

diſpenſer d'y aller, chacun donnera deux mille Rubbels. Ainſi la ſeule Nobleſſe de Smolenſko produira dix-huit cens chevaux, ſix-vingt Drapeaux, & ſix mille Soldats à gages de levées expreſſes, qui dépendront tous de la direction des Boyars qui les doivent commander.

Le Jeudy 15. du mois paſſé, on fit en l'Egliſe Cathedrale de Roüen un Service ſolemnel pour le repos de l'Ame de Madame Colbert, ſuivant l'ordre qu'en avoit donné Mr le Coadjuteur. Le Chœur de

l'Egliſe, le devant de la Nef, & le Frontiſpice du Portail eſtoient tendus de drap noir avec trois lez de velours. La Repreſentation eſtoit environnée d'une infinité de cierges de cire blanche, & ceux que l'on alluma en tres-grand nombre tout autour du Chœur & ſur l'Autel, faiſoient une illumination fort éclatante. M l'Abbé de Grancé officia, accompagné de tout le Chapitre, & toutes les Cloches ſonnerent en volée, ainſi qu'elles avoient fait le jour precedent pendant les

Vigiles. Mrs du Parlement assisterent à cette Ceremonie, ayant à leur teste M Faucon de Ris, premier President.

J'oubliay de vous mander la derniere fois que le 27. d'Avril on fit à Montelimard en Dauphiné, la Benediction de l'Eglise que les Peres Capucins y ont fait bastir, des Materiaux du Temple des Pretendus Reformez que l'on avoit abatu, lesquels Materiaux ces Peres ont achetez par un secours de la liberalité du Roy, qui leur a donné quatre mille francs. La ce-

remonie fut faite par M l'Abbé de Colombet, Doyen du Chapitre de l'Eglise Collegiale & Paroissiale de Sainte Croix. Le lendemain au matin, les Cordeliers, les Recollets, & les Penitens du Saint Sacrement se rendirent tous en Corps dans la mesme Eglise de Sainte Croix. Mr d'Haverre, Lieutenant pour le Roy de la Ville & Citadelle, suivy de la Noblesse, Mr Bayle, Vice-Senéchal; Mr du Claux, President de l'Election en Corps, & Ms les Consuls en chaperon, en

firent de meſme. De cette Egliſe ils allerent en Proceſſion avec Mrs du Chapitre, dans l'ancienne Chapelle des Capucins, où le S. Sacrément eſtoit expoſé. Aprés quelques Motets chantez par douze Muſiciens choiſis de quatre Corps de Muſique, Mr le Doyen le porta dans la nouvelle Egliſe. Il fut ſuivy de tous les Corps, chacun ayant un cierge à la main, & l'on chanta le *Pange lingua*, pendant que quelques Compagnies d'Infanterie, qui ſont en Garniſon à Montelimard,

firent des salves au son des Tambours. Le S. Sacrement ayant esté posé sur l'Autel, on fit l'ouverture des Prieres de quarante heures, aprés quoy Mr l'Abbé de Colombet Doyen, assisté de son Chapitre, celebra solemnellement la premiere Messe. Elle fut chantée en Musique avec plusieurs Motets en l'honneur de S. Joséph titulaire de cette Eglise, & de S. François. La Messe étant achevée, cet Abbé entonna le *Te Deum*, & prescha l'aprésdînée avec beaucoup de succés. Le

concours du Peuple à cette Eglise, fut extraordinaire pendant ces trois jours, & le dernier l'Indulgence de quarante heures eſtant finie, on para tous les Autels d'ornemens noirs. Alors les Capucins, qui eſtoient en fort grand nombre, ſortirent de leur Sacriſtie chacun un cierge à la main, & allerent prendre dans leur ancienne Chapelle les oſſemens des corps de leurs Religieux qu'on y avoit enterrez. Ils les expoſerent dans leur Egliſe couverts d'un drap mortuai-

re, & ayant allumé plusieurs cierges autour de ce drap, ils chanterent solemnellement l'Office des Morts, & porterent ces ossemens dans le tombeau avec les ceremonies qu'ils ont accoûtumé de faire quand ils enterrent un Religieux. Tout le peuple fut extrememment touché de cette lugubre ceremonie, aprés laquelle le Gardien donna la benediction, & enfin un *Exaudiat* chanté par ces Peres finit la ceremonie.

J evous ay parlé depuis six

mois des réjoüiſſances faites dans toute la France, pour le rétabliſſement de la ſanté de Sa Majeſté ; cependant il y en a encore beaucoup dont je ne vous ay dit aucune choſe. Je ſupprime la ceremonie des *Te Deum* ; mais je croy devoir entrer dans quelque détail des réjoüiſſances qui ont attiré dans Mercurol, prés de Tain en Dauphiné, un nombre infiny de Spectateurs. C'eſt une Terre de Mr le Marquis de Lionne, poſſedée par Madame la Marquiſe de Claneſon ſa Belle-mere.

La Feſte ſe fit le 27. d'Avril. M l'Abbé de Leſſins, Oncle de M de Lionne, partit de Romans pour venir à Mercurol, mettre le feu au Bucher avec M le Comte d'Autun, fils unique de la Maiſon de Lionne ſon petit Neveu. Il fut receu avec toute la Nobleſſe qui l'accompagnoit, chez M Barbier, Lieutenant de Chaſtellenie, qui eſtoit allé au devant de luy juſqu'à la Frontiere de la Terre, ſuivi d'une Compagnie de Milice, compoſée de cent vingt hommes bien faits

& fort propres. A l'issuë de son disné on entendit un grand bruit de guerre, qui sembloit estre le défilé d'une Armée. C'estoient deux Quartiers de la Ville de Romans qui demandoient la permission d'estre de la Feste. Elle leur fut accordée, & aprés avoir passé en bon ordre devant la Maison de Mr Barbier, ils allerent au lieu où estoit dressé le Feu, & ils y camperent dans une Plaine fort élevée. Le Quartier de S. Nicolas marchoit le premier au nombre de plus de

mille hommes, avec des Tambours, des Hautbois, & des Trompettes Marines. Il y avoit des Cuirassiers à cheval, des Turcs, des Mores, des Instrumens de leur Nation, des Chars de triomphe, des Bagages, des Fourages, des Fourgons, & de semblables attirails de Guerre. Aprés venoit le Quartier de la Presse qui n'estoit pas moins nombreux. Tous les Soldats avoient des gibecieres de bazane rouge chargées de Fleurs-de-Lys blanches, & des habits extremément pro-

pres. On avoit ſi bien choiſi les Tambours de ce quartier, qu'il n'y en avoit aucun qui n'euſt eſté Tambour Major. Une bande de Violons dans un Char de Triomphe ſuivy de pluſieurs Figures groteſques, faiſoit entendre une melodie fort agreable. Le feu ayant eſté allumé, toutes ces Milices firent de grandes décharges, qui ſe mêlerent au bruit de vingt-quatre Boëtes, que M l'Abbé de Leſſins avoit envoyées exprés en ce lieu-là. Ce feu conſiſtoit en une grande piramide de

fagots de ſarment, couverte de Bois, au ſommet de laquelle il y avoit une Couronne royale de Laurier, chargée d'un grand Guidon aux Armes du Roy. Cette piramide eſtoit flanquée de quatre petites Tours, ayant au haut des couronnes de Marquis faites de Boüis, chargées de banderoles avec les Armes de Mr le Marquis de Lionne, de Madame la Marquiſe de Claneſon, de M l'Abbé de Leſſins, & de la Communauté. D'une Tour à l'autre eſtoit un Portique auſſi de Boüis,

Les perches eſtant encore droites aprés que le Feu fut conſumé, les deux Quartiers de Romans firent une eſpece de combat pour ſe rendre maiſtres des Guidons. Celuy de S. Nicolas les emporta, & enſuite tout défila avec le meſme ordre, & par le même chemin que l'on avoit tenu en venant.

Dans la Feſte que Mr le Baron d'Olieres, de l'illuſtre & ancienne Maiſon d'Agoult, fit faire à Aix en Provence pour la meſme occaſion, il y eut un Carrouſel, où Mr de

Mirabeau, & Mr le Chevalier d'Agoult son Frere, tous deux fils de ce Baron, parurent avec une grace qui les fit admirer de tout le monde. Ils estoient habillez à la Romaine, sous l'Etendard bleu, & montoient chacun un tres-beau cheval d'Espagne. Ces chevaux estoient couverts de Housses à fond bleu, richement bordées, toutes chamarrées de dentelles, & bordées de franges de mesme. Les brides, les étriers & les éperons estoient d'argent, & les longes & tes-

tieres garnies de rubans bleus à fond d'or, qui formoient des poires en nœuds tres-bien assortis. Chaque cheval portoit une aigrette, & tout le harnois estoit d'une grande propreté. Les deux jeunes Gentilshommes qui les montoient, estoient magnifiquement parez, L'un & l'autre avoit un casque de brocard bleu à fond d'or, couvert d'un bouquet de Plumes blanches & bleuës, & leurs cravates estoient d'une touffe de rubans façonnez or & argent à fond bleu, avec des

des Juſte-au-corps en broderie de meſme couleur, les brodequins d'une toile d'argent, relevez par des jartieres de rubans de meſme. Leurs Ceinturons, Epées, cuſſtodes, & piſtolets, répondoient à la richeſſe de l'habillement & ils tenoient chacun un bouclier embelly d'Emblêmes & de Deviſes hieroglyphiques, repreſentant d'un coſté la douleur de la France dans la maladie du Roy, & ſa joye de l'autre, dans ſon heureuſe convaleſcence. Ce fut en ce ſuper-

be équipage qu'ils firent le tour de la Ville d'Aix avec les autres qui composoient les trois Quadrilles de ce Carrousel, estant precedez de Trompettes & de Timbales, & suivis d'un Char de triomphe tiré par six chevaux, dans lequel estoient quatorze jeunes Gentilshommes magnifiquement vestus, qui representoient le premier âge du Roy. Cette Feste ne fut pas plûtost terminée, qu'ils partirent l'un & l'autre, & se rendirent à la Baronnie d'Olieres, à six lieuës d'Aix, où

ils en firent une nouvelle. aussi-bien qu'à Pourciourd. Bourg assez connu par son grand passage, à demy-lieuë de la Baronnie. Ils firent ensuite la mesme chose à Mirabeau, situé dans la Sénéchaussée de Sisteron en Provence, dont Mr le Baron d'Olieres est aussi Seigneur, & ce fut par tout la mesme magnificence, tant le zele que ceux de cette Maison ont pour le Roy, est ardent à embrasser les occasions qui le peuvent faire distinguer.

Je ne vous parleray point des magnificences qui ont esté veuës le 9. de Février dans l'Eglise des Augustins Déchaussez, hors les murs de la Ville de Marseille, lors que M^r de Mirmand, Medecin du Roy & des Galeres, y fit rendre des actions de graces particulieres pour le rétablissement de la santé de ce Grand Monarque. Je vous diray seulement qu'il engagea tous les Chirurgiens qui sont de sa dépendance & de son Corps, à commencer cette action par un Jeûne, afin

de la rendre plus agreable à Dieu, & qu'à l'Offertoire de la Messe, il vint offrir une somme d'argent avec un billet, dans lequel estoit écrit ce verset du Pseaume 115. *Vota mea Domino reddam*, pour marquer qu'il faisoit vœu de faire dire le neuviéme jour de chaque mois une Messe à l'intention du Roy pendant sa vie, en action de graces du retour de sa santé. L'*Exaudiat* doit estre dit à la fin de cette Messe, & il a assigné un fond pour satisfaire à ce vœu. Voilà comme

l'amour qu'on a pour Louis LE GRAND, éclate par tout de toutes manieres.

Vous ſçavez la mort du Prince Loüis de Brandebourg, arrivée à Poſtdam le 7. d'Avril. On ſoupçonna qu'il eſtoit mort de poiſon, & ce fut le ſentiment des Medecins aprés qne l'on eut ouvert ſon Corps. Cependant quoy qu'on ait fait arreſter ſes Domeſtiques, il a eſté impoſſible de découvrir les Autheurs de cet empoiſonnement. Le Mercredy 7. du mois paſſé, ſon Corps fut

porté de Postdam à Berlin, Capitale des Etats du Marquis Electeur de Brandebourg, & il y fut inhumé avec beaucoup de ceremonies. Le Regiment des Gardes estoit en haye des deux costez depuis la porte neuve jusqu'à l'Eglise, sous seize Drapeaux blancs couverts de crespe, ainsi que les Hautbois & les Tambours. Seize Carrosses de deüil à six chevaux caparaçonnez, le tout avec des housses trainantes, étoient à la teste de la marche. Cinquante autres venoient en-

ſuite attelez de meſme, & ils eſtoient ſuivis de deux Compagnies de Trabans ou Pertuiſaniers avec leurs Drapeaux, ayant leurs Timbales & leurs Trompettes couvertes de Taffetas noir. Aprés eux paroiſſoient les Pages en longs manteaux de deüil conduits par leur Gouverneur; puis les Ecoliers de Tricdrichſucoder, de Berlin & autres lieux avec les Regens; les Miniſtres & tous les Corps du Clergé; les Timbaliers de la Chambre; douze Trompettes, & tous les Commiſ-

faires en Corps deux à deux, conduits par les Maréchaux. Les Etats de la Province & la Noblesse suivoient, separez par dix Drapeaux de distance en distance. Le premier de ces Drapeaux estoit rouge, avec le nom du Prince défunt écrit au milieu. Les neuf autres estoient noirs, & representoient les Armes de Minden, d'Harberstadt, du Burgraviat de Nuremberg, de Pomeranie, de Cleves, de la Prusse Ducale, de Magdebourg, de la Marche de Brandebourg, & de toute la Marche en ge-

neral. Dix Chevaux de main venoient derriere caparaçonnez & houſſez de deüil avec de ſemblables Ecuſſons. Ils eſtoient conduits par un Cuiraſſier à cheval, en habit tout couvert d'or & d'argent, le Caſque en teſte, & un bouquet de plumes rouges, blanches & bleuës. Son cheval avoit une houſſe en broderie ſemée de perles, & des aigrettes à la teſte. Le Corps enfermé dans un Coffre orné d'Ecuſſons aux Armes de Lituanie, eſtoit ſur un Chariot couvert de velours noir,

& attelé de huit chevaux, houſſez & caparaçonnez de meſme. Pluſieurs Officiers ſoûtenoient les coins du Drap mortuaire, & il y avoit au deſſus du Chariot un grand Dais noir, porté par huit des principaux Officiers de la Cour Electorale. Vingt-quatre Trabans ſuivoient le Corps, tous en longs manteaux, & precedoient le Prince Electoral, accompagné du grand Maréchal de la Cour, aprés lequel venoient le Prince Albert Frederic, le Prince Charles Philippes, le Prince d'An-

halt, le Prince de Mekelbourg, le Prince de Holſtein, les Miniſtres & Conſeillers d'Eſtat, les Ambaſſadeurs & les Gentilshommes de la Chambre. La Veuve du Prince Loüis, riche heritiere, & Fille du Prince Radzevvil de Pologne, qui venoit aprés tous ceux que je viens de vous nommer, eſtoit menée par deux Princes de Holſtein, & l'on voyoit enſuite paroiſtre la Princeſſe Marie, & la Princeſſe Eliſabeth, menées par des principaux Miniſtres. Aux coſtez de ces Princeſſes

estoient des Trabans, & derriere elles, les Dames & les Filles d'Honneur, suivies des Secretaires, des Avocats de la Chambre Aulique, des Magistrats de Justice & de Police, des Officiers de la Chancellerie & de la Venerie, & des Magistrats des trois Villes, avec une grande partie de la Bourgeoisie. L'Electeur de Brandebourg, Pere du Prince défunt, se fit porter en chaise à l'Eglise, à cause de la difficulté qu'il avoit à marcher. Le Docteur Berquius prononça l'Oraison funebre,

aprés laquelle on fit trois salves de tout le Canon & de la Mousqueterie. La Compagnie retourna au Chasteau par le mesme chemin qu'elle estoit venuë, & elle y fut regalée avec beaucoup de magnificence. La Religion que professe l'Electeur de Brandebourg, est la Reformée, c'est à dire, celle de Calvin, qui fut introduite dans ses Etats par Jean Sigismond son Ayeul, vers l'an 1614. C'est luy qui épousa Anne, fille aisnée d'Albert Frederic, Duc de Prusse, &

de Marie Eleonor de Cleves, & par elle il a eu des droits ſur la Pruſſe, ſur Cleves & ſur Juliers. Il mourut en 1619. & laiſſa Georges Guillaume, Pere de Frederic Guillaume, preſentement Electeur de Brandebourg. qui épouſa en 1646. Loüiſe Henriette de Naſſau, Fille de Frederic Henry, Prince d'Orange, & d'Amelie Comteſſe de Solm, laquelle eſtant morte, il prit en 1668. une ſeconde Alliance avec Dorothée de Holſace, Fille de Philippe de Holſace Glucksbourg, & veuve de

Chriſtian Loüis, Duc de Lunebourg-Zell. Quoy que cet Electeur ſoit Calviniſte, ſes Sujets ſuivent la doctrine de Luther, & il leur permet de l'enſeigner dans tous ſes Etats. Ils s'étendent depuis le Duché de Cleves juſqu'à celuy de Pruſſe, éloignez l'un de l'autre de deux cens lieuës, mais il eſt à remarquer qu'ils ne ſont pas contigus. L Electeur de Brandebourg eſt grand Chambellan de l'Empire. Il porte le Sceptre devant l'Empereur, & pour luy rendre au Feſtin le devoir de

Grand Chambellan, il court à cheval depuis l'entrée de la Salle juſques au Buffet, & là il prend l'éguiere, la ſerviette, & le Baſſin. Enſuite il retourne de la meſme ſorte, & eſtant deſcendu de cheval il donne à laver à l'Empereur. Il a ſon rang à main droite du Duc de Saxe,

La Fable que vous allez lire apprendra à celles que leur beauté rend trop fieres, qu'elles doivent craindre la vangeance de l'amour.

LE ROSSIGNOL ET LA LINOTTE.

PEndant cette belle Saison,
Où Flore du Zephire écoute les flexretes,
Et qu'avec les beaux jours, & l'aimable gazon,
Naissent les Ris, les Jeux, les tendres amourettes,
Dans un bocage agreable & charmant,
Que l'amour pour luy seul sembloit avoir fait naistre,
Vn jeune Rossignol aimant éperdûment

Vne Linotte belle autant qu'on lo
peut estre,
De son coeur presque nuit & jour
Par sa voix exprimoit l'amour;
Mais elle estoit orgueilleuse & cruelle.
Il avoit beau l'aimer & s'attacher,
A peine pouvoit-il jetter les yeux
sur elle,
Que d'un rapide vol elle s'alloit ca-
cher,
Et ses soins propres à toucher
La Linotte la plus rebelle,
Estoient toûjours comptez pour
rien.
Ce n'est pas quelquefois qu'elle ne
vouluſt bien
Ecouter les douceurs de son tendre
ramage;
Mais quoy qu'il fist pour fléchir son
courage, (*agrémens*
L'orgueil que luy donnoient ses petits

Luy faiſoit dédaigner l'hommage
Des ſoins qu'on luy rendoit, & des empreſſemens
Qu'on avoit pour toucher ſon coeur fier & ſauvage.
Le tendre Roſſignol ſur un ton gemiſſant
Se conſume à chanter ſon amour innocent.
Tout penetré d'une douleur extrême;
Qu'on eſt à plaindre quand on aime,
Dit-il, une beauté que l'on ne peut toucher!
Heureux qui peut alors à ſes feux s'arracher!
Mais tout d'un coup ſongeant aux belles chaiſnes,
Qui l'ont ſceu ſi fort attacher,
Loin de les vouloir rompre, il eſt preſt de chercher
A ſouffrir ſes premieres peines.

Il ſçait auſſi que pour aimer
Il n'eſt rien tel qu'une inſenſible,
Que ſon coeur eſt un lieu long-temps
inacceſſible,
Mais que quand une fois on a ſceu
l'enflâmer,
Et qu'à nos voeux il commence à
ſe rendre,
C'eſt un retour charmant & tendre.
Tant de raiſons animant ſes deſirs,
Au milieu de ſa peine il trouve des
plaiſirs.
Il ſe ſoutient par là dans ſes triſtes
alarmes,
Et flaté d'un eſpoir pour luy ſi pleïn
de charmes,
Fait oüir en tous lieux ſa voix &
ſes ſoupirs;
Mais c'eſt toûjours en vain que ſon
amour s'empreſſe,
Et que par des endroits touchans

Il pretend attendrir cette fiere Maîstresse.
Pour mieux faire écouter la beauté de ſes chants,
Vn jour il s'arreſta ſur l'arbre,
Où ſi plaçoit ce coeur de marbre;
Mais loin de la fléchir par ſes tendres accens,
Elle part, & d'un vol toûjours plein de vîteſſe
L'ingrate ſe dérobe aux yeux de ſon Amant.
On peut s'imaginer ſa cruelle triſteſſe,
Il ne peut ſoûtenir ce rude accablement,
Et d'une branche, helas! en tombant par foibleſſe, (tourment.
Sa chute avec ſes jours termina ſon
Quelques momens aprés la petite Tigreſſe

Revint dans cet endroit charmant
D'où sa fierté l'avoit tant de fois
exilée.
Ce fut alors pour elle un déplaisir
pressant
De ne se voir plus regalée
D'un ramage si doux & si réjoüissant.
Pendant ce lugubre silence,
Elle ne sentoit plus la fiere indiffe-
rence
Qui tant de fois luy fit fermer les
yeux
Sur les soins d'un Amant si remply
de constance.
Elle écoute, elle vole. & le cherche
en tous lieux, (tez
Pretendant reparer cette sensible per-
Mais quel triste spectacle, helas!
lors que ses yeux
Au pied du mesme Ormeau sur une
feüille verte

Eurent rencontré mort cet Oyseau malheureux.

Quel vif chagrin dans son amour naissante ?
Elle rapelle alors sa voix touchante,
Se peint tous ses soins amoureux,
Et luy trouve sur tout une beauté charmante
Que toûjours à ses yeux sa fierté déroba ;
Et puis se reprochant sa dureté cruelle
Pour un Oyseau charmant autant qu'il est fidelle,
A sa douleur bien-tost la belle succomba.

S

Vous qu'une indifference étrange
Engage à rebuter nos soins les plus pressans,
Et qui vous refusez des plaisirs innocens,
Craignez,

Craignez, fieres beautez, que l'amour ne se vange.
Quand on résiste injustement
Aux soupirs d'un fidelle Amant.
De le vanger ce Dieu fait son affaire;
Sa gloire & vos rigueurs allument son courroux,
Et pour lors la plus fiere
Est la plus sensible à ses coups.

Je vous ay souvent parlé dans mes Lettres de certaines Festes qui se font tous les ans en plusieurs Villes de France. On peut dire qu'elles ne sont pas inutiles à l'Etat, puisque la jeunesse apprend insensiblement par là, & en se di-

divertissant, la maniere de bien manier les Armes. Il s'est fait une de ces Festes à Caën. Quoy que l'adresse de ceux qui composent la Compagnie, appellée du Papeguay, dont les Privileges regardent les Jeux de l'Arquebuse, de l'Arc & de l'Arbalestre, y paroisse tous les ans au premier jour de May, on a tâché cette année de rendre cette Feste encore plus éclatante que les precedentes, à cause de la joye qui faisoit regner dans tous les cœurs l'heureux & entier rétablisse-

ment de la Santé de Sa Majesté. Ce n'est pas que la Ville de Caën n'eust déja donné par ses Festes, & par ses Prieres, ainsi que je vous l'ay mandé dans une de mes Lettres, des marques de la vive joye qu'elle ressentoit ; mais les réjoüissances generales n'ont point satisfait cette Compagnie, qui pleine d'amour pour son Souverain, en a voulu faire de particulieres. Ainsi le 6. d'Avril Mr d'Aumesnil, qui en est Capitaine-Lieutenant, donna ses ordres pour commencer la ceremo-

nie le Jeudy 1. de May, auquel jour leurs Jeux recommencent tous les ans. Les Affiches furent mises au son des Tambours à tous les Carfours & lieux publics de la Ville, afin que rien ne fust oublié pour la solemnité de la Feste, & le jour choisi estant arrivé, la Generale fut battuë dés le matin, & la Compagnie composée de trois cens hommes, sous les armes, parut fort propre & fort leste. Elle se trouva sur la Place Royale devant la Statuë du Roy, que la Ville y a fait élever depuis deux

ans avec une dépenſe digne de ſon zele, & aprés qu'elle eut eſté miſe en ordre, on plaça au quatriéme rang un Trophée de quinze pieds de hauteur porté ſur les épaules de quatre hommes, qui par leurs habillemens repreſentoient les quatre parties du monde. Le Piedeſtal eſtoit de cinq pieds de haut, & de trois pieds & demy de quarré avec les Armes du Roy & de Monſeigneur, & au deſſous, celles de M le Comte de Coigny Gouverneur, & celles de la Ville. Au deſſus eſtoient plu-

fleurs Trophées avec un Cartouche entre le Soleil & la Couronne, où se lisoient ces paroles, *Unus sufficit Orbi*. Au milieu de la Compagnie, l'Officier Enseigne ou Sous-Lieutenant, portoit un Drapeau blanc, dans lequel étoit peinte une Renommée, les mains pleines de Couronnes de Laurier, avec des Anges descendans du Ciel, qui chargez de Palmes d'Olivier, faisoient entendre que Dieu avoit accordé la paix aux Peuples de France, & que la grace de la guerison du Roy devoit re-

mettre le calme dans tous les esprits. La Compagnie marcha dans cet ordre par la Ville, au son des Hautbois, & au bruit des Fifres & des Tambours, pour se rendre en l'Eglise des Cordeliers. Chacun en passant distribuoit des Sonnets aux Spectateurs pour les inviter à prendre part à la la Feste. Voicy un de ceux qui furent donnez.

SONNET

ENfin il est guery, ce Roy victorieux,
Qu'on crut prest à tomber sous les coups de la Parque;

Caron ne verra point dans ſa funeſte Barque
Ce Heros dont les jours nous ſont ſi précieux.

Z

Dieu touché par les pleurs qui couloient de nos yeux,
De ſa bonté pour nous donne une forte marque,
Et veut bien qu'icy-bas regne encore un Monarque,
Que ſes hautes Vertus alloient placer aux Cieux.

Z

Peut-on de ſon amour avoir un plus beau gage?

Allons, Enfans de Mars, sans tarder davantage,
Luy presenter nos cœurs pour un Roy qu'il nous rend.

Hautbois, Fifres, Tambours, accordez-vous ensemble;
Et vous, Peuple de Caën, que cette Feste assemble,
Chantez avecque nous, VIVE LOÜIS LE GRAND.

Le Portail de l'Eglise estoit couvert de plusieurs pieces de Tapisseries, & orné principalement d'un tres-beau Tableau de Sa Majesté avec ses Armes, celles de Monsei-

gneur, & celles de M le Duc de Montausier, Gouverneur de la Province, & de M de Matignon, Lieutenant de Roy. On posa les armes dans une grande Salle, puis on entra dans le Chœur, remply de quantité de personnes considerables, qui avoient suivy M de la Croisette, Commandant pour le Roy dans la Ville & Chasteau de Caën, accompagné des principaux Officiers & des Echevins. La magnificence paroissoit dans la quantité de belles Tapisseries, tenduës depuis le haut

de la Nef jusques en bas, & disposées de telle sorte, que l'Eglise ne recevoit de lumiere que par les cierges, dont le nombre paroissoit estre infiny. Ce n'estoit de tous costez que Devises à la loüange du Roy, & cela formoit une décoration fort agreable. La Messe ayant esté chantée en Musique, la Compagnie reprit les armes, & retourna dans le mesme ordre à la Place royale, au milieu de laquelle, & devant la Statuë de Sa Majesté, estoit un Theatre de dix pieds de

haut. On y plaça le trophée, & les Arquebusiers s'estant rangez alentour en double haye, firent trois décharges avec de grands cris de *Vive le Roy*, aprés quoy ils remenerentM d'Aumesnil chez luy. Sur les cinq heures du soir, la Compagnie se trouva au même lieu de la Place royale, d'où elle se rendit encore aux Cordeliers. Le *Te Deum* y fut chanté en Musique avec simphonie, & au bruit de plusieurs décharges. Ensuite on alla remettre le Trophée sur le Theatre avec les mes-

mes ceremonies, & la Com-
pagnie s'eſtant rangée en
double haye autour d'un
Bucher, le feu y fut mis
par les Officiers de la Com-
pagnie. Cela fut ſuivy de
ſix decharges. On reprit ſes
rangs, & l'on remit de nou-
veau le Capitaine-Lieutenant
en ſon logis, où il donna un
magnifique repas aux Eche-
chevins & à pluſieurs de la
Compagnie. La Feſte ſe ter-
mina par un beau Feu d'ar-
tifice, qui fut tiré à dix
heures. Il avoit eſté dreſſé
autour du Theatre où l'on

avoit placé le Trophée. Aprés cela on ſe ſepara par Troupes de dix à douze, qui ſe mirent à des tables dans la Place royale, & burent à la ſanté de Loüis le Grand, au ſon des Hautbois, des Fifres & des Tambours.

L'ambition qui n'eſt point reglée, a des ſuites dangereuſes, & quelquefois en voulant trop acquerir, on s'expoſe à perdre tout. Une jeune Demoiſelle, ayant de l'eſprit, & de l'agrément dans ſa perſonne, s'attira les vœux d'un Cavalier, dont la fortune

estoit assez grande pour luy faire un fort agreable établissement. La maniere dont il fut receu chez elle luy fit connoistre qu'il n'avoit qu'à s'expliquer pour estre bientost heureux. Cependant comme il estoit delicat, avant que de parler serieusement d'affaires, il voulut sçavoir s'il possedoit le cœur de la Belle. Il prit du temps pour l'examiner. Elle luy parut d'une humeur imperieuse; & aprés un attachement de quelques mois, il n'eut pas de peine à découvrir que son

caractere estoit la fierté. L'amour qu'il avoit pour elle luy fit imputer à une noblesse d'ame tous les mouvemens qu'elle en fit paroistre, & ses manieres pour luy estant toûjours des plus engageantes, il crut ne pouvoir douter qu'il n'eust dans son cœur la part qu'il y pretendoit. Dans cette pensée il parla de mariage. Elle n'avoit que sa mere, qui se gouvernant par elle, entroit dans ses sentimens sans la contredire en aucune chose. On avoit déja parlé d'un projet

d'Articles, lors qu'un Marquis fort évaporé s'estant un jour rencontré avec la Belle dans une partie de promenade, luy debita des douceurs qu'elle prit plaisir à écouter. Il alla chez elle dés le lendemain, & la promptitude de cette visite luy donnant sujet de croire qu'il la trouvoit à son gré, elle se servit si bien de ses charmes, qu'elle l'engagea insensiblement. Il n'estoit pas peut-estre plus riche que le Cavalier, mais il l'emportoit du costé de la naissance. C'estoit un homme qui fai-

soit fracas par son équipage & par son train, & le titre de Marquise qu'il devoit donner à la personne qui l'épouseroit, avoit dequoy flater agreablement la vanité d'une ambitieuse. Le Cavalier qui s'aperceut que le Marquis ne déplaisoit pas, jugea qu'il n'y avoit point de moyen plus propre à faire cesser ses trop frequentes visites, que de presser la conclusion de son mariage. Son empressement ne fut pas receu avec toutes les marques de joye qu'il avoit sujet d'attendre. On prit des

pretextes pour ne rien précipiter, & cette froideur étonnant le Cavalier, il se plaignit à la Mere du retardement que l'on apportoit à son bonheur. La Mere qui regloit ses sentimens sur ceux de sa Fille, trouvoit des raisons pour l'excuser, & il ne connut que trop par le procedé de l'une & de l'autre qu'on ne vouloit se déterminer qu'aprés que l'on auroit sceu quelle resolution prendroit le Marquis. On continua d'en recevoir les visites, & le Cavalier commençant à voir qu'on n'ai-

moit en luy que ce que son bien avoit de considerable, resolut de ne faire aucun éclat, & de laisser finir l'avanture sans trop marquer le dessein où il estoit, de ne pas servir de dupe à la Demoiselle. Elle avoit une Cadette qui meritoit bien qu'on luy en contast. Il s'accoûtuma à l'entretenir pendant les visites du Marquis, & son Aisnée qui n'apprehendoit rien tant que les reproches qu'il avoit droit de luy faire, n'avoit garde de se plaindre d'un amusement qui la laissoit dans l'entiere

liberté de travailler à avancer le ſccés de ſon entrepriſe. Plus il entretint cette Cadette, plus il s'en laiſſa charmer. Il luy trouva beaucoup de douceur d'eſprit, & une droiture d'ame, qui fit ſur luy une impreſſion plus vive qu'il ne l'avoit cru. S'il ſe plaignoit quelquefois du peu de fermeté de ſa Sœur, elle prenoit ſon party avec des honneſtetez qui ne ſe peuvent comprendre, & luy diſoit en des termes fort touchans, qu'il devoit croire impoſſible que ſa Sœur

aprés un engagement pareil à celuy qu'ils avoient pris l'un pour l'autre, fuſt capable de changer de ſentimens. Le commerce du Marquis duroit toûjours, & les choſes furent pouſſées ſi avant, qu'on ne douta plus qu'il ne duſt bien-toſt épouſer l'Aiſnée. Le Cavalier qui avoit changé comme elle, le ſouhaitoit avec paſſion, & ce fut alors que s'ouvrant à la Cadette, il la pria d'agréer les aſſurances qu'il luy donnoit de n'eſtre jamais qu'à elle. Elle ne voulut luy promettre

rien qu'aprés que ſa Sœur ſe-
roit mariée ; mais il luy fut
aiſé de connoiſtre, & dans
ſes yeux & dans ſes manieres,
qu'il eſtoit aimé fort tendre-
ment. L'heureux eſtat où ils
ſe trouvoient fut troublé en
peu de temps par l'infidelité
du Marquis. Il ſe laſſa d'eſtre
aimé, & le plaiſir d'avoir fait
une conqueſte luy fut moins
ſenſible, dés qu'il ſe vit aſſuré
de l'avoir faite. Il eut quel-
que differend avec la Belle,
& ſe ſervit de l'occaſion pour
une entiere rupture. La Belle
voulut s'en faire un merite

avec ſon premier Amant. Elle feignit de s'eſtre apperceuë qu'il avoit craint un Rival dans le Marquis, & prenant un air flateur qui auroit pû l'ébloüir, s'il n'euſt pas aimé ailleurs, elle tâcha de luy faire croire qu'elle n'avoit rompu avec luy, que pour empeſcher que ſes aſſiduitez ne luy donnaſſent de la jalouſie. Le Cavalier receut cette excuſe avec aſſez de froideur, & lors que pour le convaincre qu'elle l'aimoit veritablement, elle ſe montra toute preſte à l'épouſer, il

pri-

prit à ſon tour divers pré-
textes pour reculer la con-
cluſion du mariage dont on
le preſſoit. Comme ils ne
pouvoient toûjours durer, il
ſe voyoit dans un tres-grand
embarras. Il eſtoit charmé de
la Cadette, & la generoſité
qu'elle témoignoit en luy
conſeillant d'épouſer ſa Sœur,
redoubloit de jour en jour la
paſſion qu'il avoit pour elle.
Il n'avoit pourtant aucune
eſperance de la faire réüſſir.
La Mere qui n'avoit des yeux
que pour ſon Aiſnée, n'au-
roit jamais conſenty à luy

donner le chagrin de voir sa Cadette luy enlever son Amant, & c'euſt eſté inutilement qu'il luy auroit propoſé l'échange. Enfin, aprés avoir reſvé pluſieurs jours à ce qui pouvoit le tirer d'affaires, le plus ſeur moyen qu'il imagina, ce fut de chercher à prendre encore l'Aiſnée par ſon foible. Il luy falloit donner un Amant dont la naiſſance & le bien luy puſſent promettre un rang élevé. Un jeune Comte dont le mariage eſtoit arreſté avec une tres-riche Heritiere de Province, luy parut tout propre à joüer

ce perſonnage. Il eſtoit aſſez de ſes Amis pour le vouloir faire, & il ne pouvoit mieux paſſer le temps qu'il avoit à s'arreſter à Paris, où il devoit acheter des meubles, & ſe faire faire un équipage pour épouſer l'Heritiere dans fort peu de temps. Le jeune Comte ayant de l'eſprit, n'eut pas de peine à trouver accés chez la Demoiſelle qui aimoit tant les grands airs. Il y fut receu fort civilement, & en peu de jours ſes ſoins empreſſez firent leur effet. Il fit paroiſtre un ſi violent amour, que

malgré la recente épreuve du peu de conſtance du Marquis, la Belle ſe laiſſa encore perſuader que les proteſtations qu'on luy faiſoit, eſtoient l'effet d'une paſſion ſincere. Elle s'abandonna de nouveau à la douceur de ſes eſperances, & elle y trouvoit d'autant plus de charmes, qu'outre que ſon ambition eſtoit ſatisfaire, elle ſe vangeoit du peu d'ardeur que le Gavalier avoit commencé de faire paroiſtre. Il ſe plaignit à la Mere & à la Fille de l'injuſtice qui luy eſtoit faite, &

l'aigreur qu'il affectoit dans ſes plaintes, ne laiſſoit point ſoupçonner que le Comte & luy fuſſent amis. On employa de fauſſes raiſons pour l'amuſer quelque temps, & enfin on ne garda plus aucunes meſures, lors que le Comte ſe fut declaré, & qu'ayant conſulté la Belle ſur un équipage, il eut commencé ſuivant ſes avis à faire travailler à un Caroſſe des plus magnifiques. Ce fut alors que le Cavalier parla hautement. Il dit à la Mere, qu'aprés avoir marqué ſi long-

temps qu'il faiſoit tout ſon bonheur de ſon alliance, il meritoit peu qu'on luy manquaſt de parole, & qu'il voyoit bien qu'on ne l'avoit écouté qu'en attendant qu'il ſe preſentaſt un party plus conſiderable. La Mere pour l'adoucir, luy dit qu'elle avoit pour luy toute l'eſtime qui eſtoit deuë à un parfaitement honneſte homme, mais qu'elle le croyoit aſſez genereux, pour vouloir bien ſacrifier ſon amour aux intereſts de ſa Fille, en luy laiſſant épouſer un homme qui la mettoit

dans une haute fottune ; & que pour luy faire voir combien l'avantage de l'avoir pour Gendre la touchoit fenfiblement, fi fa Cadette pour laquelle il témoignoit d'aſſez grandes complaiſances, avoit de quoy remplacer ce qu'il perdoit dans l'Aiſnée, elle eſtoit preſte à la luy donner pour femme. Le Cavalier fit paroiſtre beaucoup d'agitation, & n'oublia rien de ce qui pouvoit luy perſuader qu'il ſe faiſoit de grands combats dans ſon cœur. Il feignit de n'en pouvoir ar-

racher une paſſion qu'elle avoit autoriſée. Il ſe reprochoit d'ailleurs de ne ſçavoir pas aimer, s'il demandoit que l'on renonçaſt pour luy à des avantages que ſa Maiſtreſſe ne rencontroit pas en l'épouſant ; & venant de là à l'habitude qu'il s'eſtoit formée de paſſer ſa vie avec des perſonnes qui luy eſtoient cheres, il avoüoit qu'il ne pouvoit ſe reſoudre à prendre une autre alliance. Ce ſentiment obligeant fit eſperer à la Mere qu'il accepteroit ce qu'elle venoit de luy propo-

ſer. Elle l'embraſſa fort tendrement, luy vanta dans ſa Cadette des qualitez qui luy étoient mieux connuës qu'à elle meſme ; & ce qu'il y eut de particulier, elle prétéditluy faire valoir l'appuy qu'il devoit attendre du jeune Comte lors qu'il ſeroit ſon Beaufrere. Le Cavalier ſoupira, & aprés s'eſtre montré quelque temps irreſolu pour ſe faire encore preſſer davantage, il dit enfin que l'on pouvoit diſpoſer de luy, à condition que le mariage ſe feroit dans çuatre jours. Il en demanda

les assurances, pour n'estre pas exposé avec la Cadette, au mesme chagrin que luy avoit fait éprouver l'Aisnée. On l'assura qu'il seroit content, & la Mere & les deux Filles furent également satisfaites. L'Aînée ne pouvoit donner assez de loüanges au Cavalier sur ce qu'il faisoit pour elle. Elle exagera son procedé genereux, & luy protesta que dans l'estime & l'amitié qu'elle avoit pour luy, elle auroit peine à se marier avec le Comte, si elle n'avoit le plaisir de voir qu'il choi-

fissoit dans sa Sœur une autre elle-même. Il ne perdit point de temps pour avancer les affaires. On acheta aussi-tost tout ce qui parut le plus pressé, & le jeune Comte de son costé fit amener dés le lendemain six fort beaux chevaux qu'il marchandoit pour un attelage, & qu'il paya devant sa Maistresse pretenduë. Il la pria de venir choisir des Meubles, & n'en trouvant point d'assez somptueux, il en commanda sur des desseins qu'elle luy fournit. Jugez combien son cœur estoit

abîmé dans les idées de grandeur qu'elle ſe faiſoit à tous momens. Les quatre jours eſtant expirez, on ne put ſe diſpenſer de tenir paparole au Cavalier. Son mariage ſe fit avec la Cadette. Celuy du Comte ſe devant faire avec plus d'éclat, fut differé ſous le pretexte des preparatifs qui demandoient quelque temps. Il y faiſoit travailler pour l'Heritiere avec laquelle il y avoit un Contrat ſigné, & les raiſons qui faiſoient tenir l'affaire ſecrete, ayant ceſſé tout à

coup, il fut question de finir cette avanture. Il passa un jour sans voir la Belle, & vous pouvez croire qu'on ne manqua pas d'envoyer le soir chez luy pour en sçavoir la raison. Il répondit qu'il iroit en rendre compte, & le lendemain il écrivit à la Belle, qui prit à mauvais augure de voir une Lettre au lieu de le voir luy-mesme. La Lettre portoit qu'un engagement qu'il croyoit rompre avoit precedé celuy qu'il avoit pris avec elle, & que les choses ayant tourné autrement qu'il

ne penſoit, il eſtoit contraint d'épouſer une Heritiere, qui en luy donnant beaucoup de bien, ne pouvoit l'indemniſer de la perte qu'il faiſoit. Il luy nommoit l'Heritiere, & accompagnoit cette fâcheuſe déclaration de toute l'honneſteté qui pouvoit rendre excuſable un procedé ſi cruel. Je ne vous dis rien du deſeſpoir de la Belle. Ses ſentimens ſont aiſez à deviner. Elle s'informa de l'Heritiere, & apprit bien-toſt que le Comte ne luy avoit rien écrit que de vray. Elle

n'avoit aucune promeſſe qui luy donnaſt droit de s'oppoſer à ſon mariage, & elle n'euſt fait qu un éclat fort inutile contre des perſonnes puiſſantes, dont le credit auroit prévalu à toutes ſes plaintes. L'eſtat où elle ſe voyoit avoit quelque choſe de terrible. Son ambition eſtoit trompée ; elle avoit cedé ſon Amant à ſa Cadette, & les applaudiſſemens qu'elle avoit receus ſur une fortune qui luy paroiſſoit certaine, jettoient ſur elle une honte qu'elle ne put ſoû-

tenir. Ses reflexions furent ſolides. Il luy ſembla qu'aprés ce qui venoit de luy arriver, elle ne pourroit faire dans le monde qu'une mauvaiſe figure, & ſans conſulter ſa Mere, qui n'eſtoit pas moins touchée qu'elle du mauvais ſuccés de ſes eſperances, elle ſe jetta dans un Convent. On dit qu'elle preſſe pour avoir l'Habit, & qu'elle eſt fort reſoluë de ſacrifier à Dieu une ambition qui luy a cauſé de ſi vifs chagrins. Sa Mere & ſa Sœur font ce qu'elles peu-

vent pour l'en détourner ; mais dans la fermeté qu'elle fait paroiſtre, on ne croit pas qu'elles en viennent à bout.

Tout le monde ſçait que les erreurs de Luther furent receuës à Strasbourg en 1529. & que cette Ville, comme Capitale de l'Alſace, a reconnu depuis peu d'années la juſte domination du Roy. Sa Majeſté, toûjours zelée pour la Religion Catholique, a cru avec beaucoup de raiſon, que ſes ſujets qui la profeſſent en ce Pays-là, ne de-

voient point estre privez de l'esperance de parvenir aux honneurs qui accompagnent la Magistrature. Ainsi Elle a voulu leur faire rendre justice d'une maniere qui fust conforme aux Traitez. C'est ce que la Lettre que vous allez lire vous fera connoistre.

LETTRE DU ROY au Magistrat de Strasbourg.

TRES-Chers & Benignes. Ayant esté informez qu'il y a dans la Ville de Strasbourg un

nombre considerable de Bourgeois Catholiques, & considerant qu'il ne seroit pas juste que lesdits Bourgeois Catholiques n'eussent aucun d'eux dans le Magistrat de ladite Ville, pour veiller à la conservation de leurs interests dans les affaires qu'ils peuvent avoir par devant ledit Magistrat, Nous vous faisons cette Lettre pour vous dire que nostre intention est que doresnavant, & à commencer aux prochaines Assemblées qui se feront pour élire aux Charges & Emplois qui viendront à vaquer dans ledit Magistrat, ou qui sont de la

Juriſdiction de la Ville, tant dans l'enceinte d'icelle qu'au dehors, ſoit par mort, ou ſoit parce que le temps pour lequel ceux qui auront eſté éleus, ſera expiré, ou en quelque autre maniere que ce ſoit, les Charges dudit Magiſtrat ſoient alternativement remplies de Catholiques, & de Lutheriens, en ſorte qu'il y ait toûjours dans ledit Magiſtrat, & dans les autres Charges & Emplois qui dépendent de la Ville, un nombre de Bourgeois ou Habitans Catholiques & Lutheriens, proportionné à ce qu'il y en aura dans ladite Ville de

l'une & de l'autre Religion, & que ce qui eſt preciſément porté par l'Article 5. du Traité d'Oſnabruck, ſur l'égalité exacte & reciproque qu'il doit y avoir entre les Sujets de l'une & de l'autre Religion, ſoit exactement obſervé tant à l'égard des Catholiques que des Lutheriens ; & ne doutant pas que vous ne vous conformiez à ce qui eſt en cela de noſtre volonté, nous ne vous ferons la preſente plus longue ny plus expreſſe. N'y faites donc faute ; car tel eſt noſtre plaiſir. Donné à Verſailles le 5. Avril 1687.

Cet article de Strasbourg me fait ſouvenir d'une choſe dont toutes les Nouvelles Publiques ont parlé ; mais elles l'ont fait avant que l'onſceuſt les circonſtances dont je vais vous faire part. On n'en peut diſconvenir, puiſque la dépoſition qui donne lieu à ce que j'ay à vous dire, n'a eſté receuë qu'aprés le bruit qui s'eſt répandu d'une nouveauté que quelques-uns tiennent fort extraordinaire. Voicy ce que c'eſt. Philippes Guerhard, Bourgeois & Peſcheur de la Ville de Straſ-

bourg, a deposé par devant un Commissaire de la Ville, qu'ayant esté à la pesche la nuit du 17. de May dans l'Isle de Saint Robert, il apperceut à minuit & trois quarts, une lumiere qui éclaira la terre comme si c'eust esté en plein midy. En mesme temps il se presenta en l'air une boule de feu de la grosseur d'une teste, accompagnée d'une queuë de trois toises de longueur. Elle s'approcha si prés de la terre, que dans la crainte d'en estre touché, il se coucha tout de son long dans la

Nacelle, & quand la boule tomba, elle jetta un grand nombre d'étincelles, qui en s'esteignant firent des éclats semblables à une décharge de Mousquets, aprés quoy l'air retentit à trois diverses reprises d'un bruit pareil à celuy que fait le Canon. Tout cela dura environ un quart-d'heure. Ensuite le Ciel fut semé d'étoiles, & parut fort clair par tout, ainsi qu'il avoit esté auparavant.

L'amour est une passion vive, mais comme elle a trop de violence, elle est moins solide

solide que l'amitié. C'est ce qui a donné lieu aux Vers que je vous envoye. Ils sont d'une personne de vostre sexe, dont je ne puis vous faire connoistre le nom que par les lettres suivantes, A. D. L. V. Je suis asseuré que vous les lirez avec plaisir, tant la maniere dont ils sont tournez est agreable.

REPONSE

SUR UN REPROCHE DE VIEILLESSE.

SI je vous croy, Philis, mes beaux jours ſont paſſez ;
I'entre, ſelon vous, dans un âge
Où mon ſexe déplaiſt aſſez
Quand il n'eſt pas encor ſous le joug du ménage.
I'en demeure d'accord, mais je ne m'en plains pas ;
Le temps qui détruit les appas,
N'a rien changé dans ma perſonne.
I'eſtois laide à quinze ans, maintenant je la ſuis ;

Des Amis éprouvez dissipent les en-
nuis
Qu'un trop grand nombre d'ans
me donne.
Avec eux je passe mes jours
A l'abry des chagrins que causent les
amours ;
Ie suis pour eux toûjours la mesme,
Rien ne peut égaler leur constante
amitié
Et pour eux la mienne est ex-
trême.
Qu'a donc mon sort, Philis, qui
vous fasse pitié?
Nous ne sçaurions changer l'ordre
des destinées.
Les jours forment des mois, les mois
font des années ;
Le temps où le Soleil a suspendu son
cours
Est passé pour toûjours.

Vos charmes n'auront pas une faveur pareille ;
Ce beau teint, ces grands yeux, cette bouche vermeille
Tous ces airs enfantins ſi remplis d'agrémens
Qui vous attirent tant d'Amans,
Tout cela doit paſſer avec voſtre jeune âge,
Et vous aurez alors le chagrin en partage,
Puiſque le temps à qui tout eſt ſoumis
Changera vos Amans plûtoſt que mes Amis.
Ainſi n'inſultez plus à la peine des autres,
Prevoyez ſagement les voſtres,
Et tâchez d'acquerir dans voſtre beau Printemps
Du merite pour tous les temps.

Je ſçay que vous avez gran-
de impatience de ſçavoir ce
qui s'eſt paſſé à Siam, depuis
que M le Chevalier de Chau-
mont en eſt party. Vous n'e-
ſtes pas la ſeule qui ayez mar-
qué de la curioſité là-deſſus;
mais les Nouvelles qui vien-
nent de ſix mille lieuës ſont
rares, & l'on n'en reçoit pas
auſſi ſouvent qu'on voudroit.
Je vay pourtant vous en dire
quelques-unes, & ce ſont les
ſeules qui ſoient venuës de
ce Païs-là depuis le retour de
Mr le Chevalier de Chau-
mont. Vous ſçavez que le

Roy de Siam ayant une esti-
me toute particuliere pour
Sa Majesté, & pour toute la
Nation Françoise, souhaita
d'avoir à son service quel-
ques Officiers François de di-
stinction, & pria Mr le Che-
valier de Chaumont de luy
laisser, sous le bon plaisir
du Roy, Mr le Chevalier
Fourbin, dans le dessein d'en
faire son grand Amiral, par-
ce qu'il avoit déja fait beau-
coup de Campagnes sur les
Vaisseaux de Sa Majesté, dont
il estoit Officier. Mr le Che-
valier de Chaumont crut que

le Roy approuveroit ce qu'il feroit là-dessus, & y donna son consentement. Il fut suivy de celuy de M le Chevalier Fourbin, qui demeura à Siam. Il ne s'y rrouva pas seulement utile pour commander sur Mer, mais encore pour discipliner les Troupes de Terre, & leur faire faire l'Exercice à la manière de France. Un jour qu'il le faisoit faire à une Compagnie de Portugais, & à une de Mores du Roy de Siam, elles se chagrinerent de ce qu'il leur fit connoi-

ſtre qu'elles s'en acquittoient mal, & ſe ſouleverent contre luy. Ce n'eſtoit qu'un pretexte pour faire éclater une conſpiration qu'elles avoient faite contre ſa perſonne, & contre M Conſtance. Ces deux Compagnies avoient meſme formé le deſſein de piller les Palais de ce dernier, & de s'emparer de tous ſes Effets. M Conſtance en fut averty, & armé de ſa ſeule fermeté, ſoutenuë de celle de M le Chevalier Fourbin, il alla au devant de ces mutins, fit ſaiſir

les plus coupables, dissipa le reste, & fit avorter leur entreprise. Cette action justifie tout ce que les Relations ont dit à la gloire de Mr Constance, & fait voir que les François sont par tout François, c'est à dire, intrepides, & que ce n'est pas seulement en France qu'ils font connoistre l'intelligence qu'ils ont dans le métier de la Guerre, lors qu'ils ont pris une fois le party des armes. Si toutes les circonstances de cette révolte, dont j'ay lieu de croire que le fond est tres-

veritable, ne ſont pas entie-
rement conformes à la ma-
niere dont l'action s'eſt paſ-
ſée, ſongez qu'il eſt fort dif-
ficile d'avoir des éclairciſſe-
mens de ſi loin. Cependant
ſi ceux à qui les avis en ſont
venus, m'apprennent quel-
que choſe de nouveau ſur cet
Article, je vous en feray part
le mois prochain, ſoit en aug-
mentant, ſoit en diminuant
les paticularitez de cette
Nouvelle.

Vous vous ſouvenez d'un
Eccleſiaſtique Siamois, qui a
eſté élevé dans la Miſſion à

Siam. Je vous en ay parlé plusieurs fois, sur tout lors qu'il soutint en Sorbonne, du temps que les Ambassadeurs du Roy de Siam estoient en France. On l'avoit mis dans la Mission Etrangere de Paris, d'où sortent les Missionnaires pour Siam. Le Pape a esté informé de son merite, & ayant sceu le progrés qu'il avoit fait dans la Theologie, ce qui peut estre fort avantageux à la Religion Chrestienne, parce qu'il pourra beaucoup mieux qu'un autre persuader ceux de sa Nation,

Sa Sainteté a voulu le voir, & il eſt party pour Rome. Comme les talens qu'il a ne peuvent manquer à ſe faire connoiſtre en peu de temps dans un lieu où les eſprits ſont ſi éclairez, il y a ſujet de croire qu'on verra un jour un Siamois élevé aux premieres dignitez de l'Egliſe.

Les liberalitez eſtant frequentes en France pour la gloire de Dieu, à l'exemple de celles que le Roy fait tous les jours aux Egliſes de ſon Royaume, qui ont beſoin de reſſentir ſes bienfaits, le Pere

Loüis de Verdun, Religieux de l'Obſervance de S. François, Commiſſaire general de la Terre-Sainte en France, a envoyé à Jeruſalem par ordre de Sa Majeſté une ſomme conſiderable, que l'ardeur de ſon zele & de ſes ſoins luy a fait trouver moyen de recueillir en ce Royaume pour le ſecours des lieux Saints, avec deux Orgues, dont l'un a eſté donné par Mr le Begue, Organiſte du Roy, & de Saint Mederic, ainſi que pluſieurs Ornemens d'Egliſe. Deux Religieux Cordeliers

qui font ce Voyage, ont la conduite de tout.

Le Dimanche onziéme du mois passé, les Petes Recollets de la Ville de Perigueux, commencerent l'Octave de l'exposition des Reliques du corps entier de S. Maxime, martyrisé à pareil jour sous l'Empereur Diocletien, l'an 302. Ce corps avoit esté donné par Sa Sainteté à Mr le Cardinal Cibo, pour en faire present au Pere Jerôme Ranoüild, ancien Définiteur des Recollets de Guyenne, & leur Agent general à Rome, Aprés

que Mr l'Evêque de Perigueux en eut ordonné la Transla-
tion, il fut porté par quatre Recollets revestus de Dalma-
tiques. Il y en avoit deux en Chapes aux deux côtez de la Chasse, & quatre autres qui estoient aussi en Diacres, sou-
noient le Dais. Un Religieux du même Ordre marchant dix ou douze pas devant la Chasse, encensoit de temps en temps ces saintes Reli-
ques, & neuf Enfans habil-
lez en Anges, tenoient en leurs mains les instrumens du Martyre du Saint. Elles

furent auſſi portées de l'Egliſe de ces Peres dans la Cathedrale de S. Front, où le Chapitre vint les recevoir en Corps. On les poſa ſur l'Autel du Chœur pendant les Veſpres, qui furent chantées par une excellente Muſique, & enſuite la Proceſſion generale commença. Les trois Compagnies des Penitens noirs, bleus & blancs, chacune compoſée de plus de quatre-vingt perſonnes, ſortirent d'abord de la Cathedrale où elles s'eſtoient renduës, & furent ſuivies des

Recollets, aprés lesquels marcherent les Jacobins, les Cordeliers, & les Auguſtins. On vit enſuite Meſſieurs de la Miſſion avec le Seminaire. Ils precedoient le Corps du Chapitre, aprés quoy venoient les Religieux qui portoient la Chaſſe & le Dais; puis le Preſidial en robes, & les Echevins en habits de ceremonie, & enfin une infinité de monde, tant du peuple de la Ville, que des lieux voiſins, fermoit cette marche. La Proceſſion alla en l'Egliſe de Saint Silain, où

Mr le Curé vint recevoir le Saint Corps avec la Compagnie des Penitens noirs. De là on passa dans l'Eglise des Religieuses de Nostre-Dame, qui chanterent des Motets & une Prose en l'honneur du Saint. Enfin on se rendit en celle des Recollets, où sitost que la Chasse eut esté posée au lieu que l'on avoit preparé, M l'Evesque de Perigueux monta en Chaire, & fit paroistre son éloquence ordinaire dans le Panegyrique qu'il prononça. Il donna ensuite la benediction du

Saint Sacrement, ce qu'il fit tous les soirs au Salut qu'on chanta toute l'Octave, pendant laquelle les Paroisses voisines vinrent tour à tour chanter la grand' Messe. L'éloge du Saint fut fait chaque jour par les plus habiles Predicateurs de la Province, & le dernier jour, ce fut M^r l'Abbé d'Aubusson qui le prononça, avec une entiere satisfaction de son Auditoire.

Quelque estime que le public ait pour les grands Hommes, on ne la connoist jamais si bien que lors qu'on

eſt dans la crainte de les perdre. C'eſt ce qui vient d'arriver à l'égard de M^r l'Archevesque de Paris. Ce Prelat ayant eſté dangereuſement malade, ſon mal a donné beaucoup d'inquietude à tous les Peuples de ſon Dioceſe, & à tous ceux qui connoiſſent les merveilleux talens qui le rendent ſi digne de la haute reputation qu'il s'eſt acquiſe. Tout le monde ſçait qu'on ne peut avoir une plus profonde érudition, ny parler mieux en public & de meilleure grace. On l'a veu ſouvent ré-

pondre ſur l'heure, non ſeu-
lement à toutes les difficultez
que l'on pouvoit propoſer,
mais encore à des diſcours
entiers, François ou Latins, en
reprendre tout le ſujet, & en-
trer dans le détail de chaque
article en la meſme langue.
Comme le premier Siege de
France, & peut-eſtre du mon-
de aprés celuy de Rome, de-
mande un Prelat de ce cara-
ctere, on doit ſouhaiter de
le poſſeder long-temps pour
la gloire de la Nation, & pour
le bien de l'Egliſe.

S'il n'y a point de Souve-

rain dans le monde dont la Maiſon ſoit plus nombreuſe que celle du Roy, il n'y en a point auſſi qui ſoit mieux entretenuë & plus brillante; mais avec quelque éclat qu'elle paroiſſe, il eſt impoſſible de la bien connoiſtre, parce que ce Prince eſtant trop modeſte, & ne voulant point ſe montrer avec le faſte qu'affectent pluſieurs Souverains, & ſur tout ceux des Pays Orientaux, ne marche jamais avec ſa Maiſon entiere. Elle ſert par quartier, & cependant on peut dire que Sa Majeſté

n'a jamais que la moitié d'un quartier auprés de ſa perſonne, la pluſpart de ſes Officiers de quartier ne ſervant qu'alternativement. Ainſi pour ſçavoir en quoy conſiſte la Maiſon du Roy, il faut avoir l'Eſtat de la France en deux Volumes, fait par les ſoins, & ſur les recherches de Mr Beſogne, Clerc de Chapelle de Sa Majeſté, qui donne au Public tous les deux ans ces deux Volumes, augmentez de nouvelles particularitez, avec les noms des Officiers quiont achepté des Charges

pendant les deux dernieres années, soit par la mort de ceux qui les possedoient, ou par la vente qu'en ont faite ceux à qui le Roy a permis de s'en défaire. On ne connoist pas seulement par ce Livre, le nombre des Officiers de Sa Majesté, mais encore leurs fonctions les plus particulieres, ce qui est tres-curieux. Vos Voisins de la Campagne qui auront besoin de ce Livre, le trouveront chez le Sieur de Luynes, Libraire au Palais, à l'Enseigne de la Justice.

Jamais

Jamais journée ne fut ſi remarquable pour Paris, & ne ſera ſi longtemps gravée dans les cœurs de ſes Citoyens, que celle où le Roy en l'honorant de ſa preſence, lors qu'il vint à Noſtre-Dame rendre graces à Dieu de ſa gueriſon, alla diſner à l'Hoſtel de Ville, aprés avoir eu la bonté de dire luy-même qu'il iroit, parce que Meſſieurs de Ville n'auroient oſé prendre la liberté de luy faire cette priere, Mr de Santeüil, Chanoine de S. Victor, qui eſt toûjours tout remply

de zele, ne laiſſa pas échaper cette occaſion d'en donner des marques, Il fit là-deſſus quelques Vers Latins qu'il adreſſa à Mr le Preſident de Fourcy, Prevoſt des Marchands. Ces Vers ont receu un applaudiſſement ſi general, que pluſieurs perſonnes ſe ſont attachées à les traduire. Je vous envoye une de ces Traductions, n'ayant pas accoûtumé de mettre dans mes Lettres des Pieces Latines, quand elles paſſent deux Vers. La traduction que vous allez lire, eſt de Mr Pera-

chon, qui a un talent particulier pour les Ouvrages de cette nature.

SUR LA VENUE du Roy à Paris.

VAnte par tout ta gloire, ô Reyne des Citez.
Paris, tu vois ton Prince, & tu sens ses bontez.
Il ne vient point suivy de nombreuses cohortes,
Les cœurs de ses Sujets sont des gardes plus fortes,
Tes vœux sont exaucez. Ce Soleil de l'Etat
Paroist hors du nuage en son plus vif éclat.
Pour ne point s'ébloüir, son auguste Presence

Mêle à la Majesté les traits de la
Clemence.
Il regne par l'Amour autant que par
la Loy,
Pere de la Patrie, aussi-bien que son
Roy.
Pour luy tu rends au Ciel le tribut
des loüanges,
Il le rend à son tour chez la Reyne
des Anges,
Et charmé de ta foy, le plus grand
des Mortels
Vient jusqu'en ta Maison, au sortir
des Autels.
Avec toute sa Cour, ce Prince te vi-
site. (*Zele l'invite,*
Il vient mesme au Festin, où ton
Et tu peux t'applaudir du destin glo-
rieux,
D'avoir dans ton Hostel fait un Ban-
quet des Dieux.

Ce Monarque nu milieu de ſa Royale
Troupe
Des mains de ton Preteur daigne
prendre la Coupe.
L'Heroïne feconde où renaiſt ton
bonheur,
Aux mains de ſon Epouſe accorde un
meſme bonneur.
Illuſtre Magiſtrat, qui n'envîroit ta
gloire?
Paris, grave la tienne au Temple de
Memoire.
Si d'un fameux Repas tu regales ton
Roy,
Sa douceur beaucoup mieux te regale
chez toy.
De ſes plus tendres ſoins ton Roy
te favoriſe.
Ce Roy, ton Dieu viſible, avec toy s'hu-
maniſe.

On diroit qu'il oublie & ſon rang, & le tien.

La Cité paroiſt Reyne, & le Roy Citoyen.

Je vous ay parlé depuis dix ans de M^r le Duc de S. Aignan dans la pluſpart de mes Lettres, & je l'ay toûjours fait avec plaiſir. Son eſprit, ſa galanterie, & les marques de zele qu'il donnoit pour noſtre Auguſte Monarque en toutes ſortes d'occaſions, me fourniſſoient fort ſouvent quelque agreable ſujet de vous en entretenir. Jugez, Madame, avec combien de

douleur je vous apprens aujourd'huy ſa mort, arrivée le 16. de ce mois. Une Fiévre de cinq jours l'a emporté dans ſa ſoixante & dix neuviéme année, lors que ſa force, ſon agilité, & ſon adreſſe dans les exercices les plus fatigans, pouvoient donner lieu de croire qu'il eſtoit encore dans ſon plus bel âge. Il avoit un attachement inébranlable pour le ſervice du Roy, & on ne l'a jamais veu dans aucun party contraire à ce qu'il devoit à ſon Souverain. Il eſtoit de l'Academie Fran-

çoise, & de celle de Padouë, & Protecteur de l'Academie Royale d'Arles ; ce qui fait connoistre combien il s'estoit acquis d'estime par son esprit. Il aimoit & favorisoit les gens de Lettres, & quoy qu'il en fust souvent accablé, non seulement il les recevoit d'une maniere agreable, mais il tâchoit de leur procurer du bien. S'il ne faisoit pas tout ce qu'il auroit voulu pour servir ceux qui avoient recours à luy, il avoit pour eux des honnestetez qui les consoloient sans peine du mau-

vais ſuccés de leurs eſperances. Les preuves de valeur qu'il a données en diverſes occaſions, ſont connuës de tout le monde. Il ſe trouva en 1635. à la Retraite de Mayence ſous le Cardinal de la Valete, & fut bleſſé au viſage au Combat de Vaudrevange. L'année ſuivante étant au Siege de Dole, il receut une bleſſure à la cuiſſe, & ſe diſtingua lors que l'on reprit Corbie. Enſuite il ſe ſignala aux Sieges de Landrecy, de Maubeuge, & de Chimay, & fut bleſſé dangereuſement en

1644. à celuy de Gravelines, où il estoit Maréchal de Camp. Il se trouva au passage de la Colme en 1645. & à la prise du Fort de Link, & servit utilement dans le Berry en 1650. au Siege de Sainte-Menehout en 1653. à Montmedy, à la Guerre contre les Anglois. & en d'autres lieux. Sa naissance & ses services luy ayant fait meriter l'honneur d'estre fait Chevalier des Ordres du Roy, il receut le Collier en 1661. Sa Majesté érigea en Duché & Pairie la Terre de S. Aignan. Elle est

dans le Berry, & avoit auparavant titre de Comté. Ce Duc épousa en 1634. Antoinette de Servient, Fille de Nicolas Servient, S^r de Montigny, & il en eut trois Fils. L'Aisné fut François de Beauvilliers, Comte de Sery, Mestre de Camp du Regiment d'Auvergne, qui aprés avoir fait connoistre sa bravoure au Siege de Montmedy en 1657. au Combat de Saint Godard en Hongrie en 1664. & ailleurs, mourut à Paris en 1666. à l'âge de vingt-six ans. Il avoit la survivance de la Charge

de premier Gentilhomme de la Chambre, & estoit fort estimé de toute la Cour. Le second, fut Pierre de Beauvil-liers, Chevalier de S. Aignan, tué en combattant contre les Turcs à la mesme journée de Saint Godard. Paul de Beauvilliers fut le troisiéme. Il estoit Abbé; & il est aisé de voir par sa maniere de vie, & par sa sagesse, combien il auroit dignement remply les devoirs de cette Profession. La mort de ses deux Aînez l'obligeant à se marier, pour ne laisser pas éteindre son

nom, il épouſa en 1671. Henriette Colbert, Fille puiſnée de feu Mr Colbert, Miniſtre & Secretaire d'Eſtat. Vous ſçavez qu'il eſt Chef du Conſeil des Finances, & qu'il y a déja fort long-temps qu'il avoit eſté receu en ſurvivance de la Charge de premier Gentilhomme de la Chambre du Roy. Je vous appris il y a quelques années que M le Duc de Saint Aignan avoit épouſé en ſecondes Nopces Mademoiſelle de Lucé, dont je vous parlay en ce temps-là. Il a eu pluſieurs

Enfans de ce ſecond mariage, & un Fils entre autres qui porte le nom de Comte de Saint Aignan.

La Maiſon de Beauvilliers a eſté feconde en hommes illuſtres. Emery de Beauvilliers, Bailly & Gouverneur de Blois, Baron de la Ferté Hubert, épouſa Loüiſe de Huſſon-Tonnerre, qui ayant ſuccedé avec ſes Sœurs aux biens de ſes Neveux Claude & Loüis, l'un tué à la Bataille de Pavie en 1525. & l'autre mort ſans poſterité en 1537. eut le Comté de S. Aignan.

qu'elle porta dans la Maiſon de Beauvilliers. De ce Mariage ſortit René de Beauvilliers, qui a épouſé Anne de Clermont Talart, Fille d'Antoine II. Vicomte de Clermont, Bailly de Viennois, & de Françoiſe de Poitiers, Sœur de Diane, Ducheſſe de Valentinois. Il fut Pere de Claude de Beauvilliers, Comte de S Aignan, Gouverneur d'Anjou, qui en 1560. épouſa Marie Babou la Bourdaiſiere, Fille de Philibert Babou. & Sœur de Philibert, Cardinal, & de Jean, Grand Mai-

ſtre de l'Artillerie. Il en eut Honorat de Beauvilliers, Comte de S. Aignan, Meſtre de Camp de la Cavalerie Legere de France, & Lieutenant General de Berry, qui prit alliance avec Jaqueline de la Grange, Fille de François de la Grange, Sieur de Montigny, Maréchal de France, & de Gabrielle de Crevant. Ce fut de ce Mariage que ſortit François de Beauvilliers, premier Duc de S. Aignan, Pair de France, Chevalier des Ordres du Roy, premier Gentilhomme de ſa

Chambre, & Gouverneur du Havre de Grace, & de la Ville & Chasteau de Loches, dont je vous apprens la mort.

En vons parlant il y a un mois de celle de M l'Evesque d'Amiens, j'oubliay de vous dire que son corps avoit esté transporté à la Ville de ce nom, pour estre inhumé dans la Cathedrale. Il y fut receu parmy les larmes de ceux de son Diocese, vivement tou-chez de la perte d'un Prelat si digne de leur estime. Le 4. May on porta son Cœur dans l'Eglise des Cordeliers

Juin 1687.

du Grand Convent de Paris.

La Representation sur laquelle il fut posé avoit esté dressée sur une estrade au mileu du Chœur, & elle estoit éclairée d une infinité de cierges. On chanta une Messe solemnelle, à laquelle assisterent plnsieurs Prelats, & tous les Superieurs des Maisons Regulieres. A la fin de la Messe aprés les encensemens & les asperſions ordinaires, le Cœur fut mis dans le Sanctuaire du costé de l'Evangile. Ce fut le lieu le plus convenable que put trouver le Pere le Franc,

Docteur de Paris & Gardien du Convent, par les ſoins duquel la ceremonie a eſté faite, pour eſtre le depoſitaire du corps de ce Prelat qui a preſché avec tant de zele tant d'éloquence & tant de ſolidité les veritez de l'Evangile. Ce meſme Pere pour reconnoiſtre les obligations que ſon Ordre avoit à ce grand Eveſque, qui avoit eſté tiré de ſon ſein en 1651. fit faire le 9. de ce mois dans l'Egliſe des Cordeliers d'Amiens, un Service ſolemnel, où ces Peres n'oublierent rien pour les tentu-

res, les illuminations & les autres decorations lugubres. L'Oraiſon funebre y fut prononcée avec beaucoup de ſuccés par le Pere Barbin, Docteur de Paris, & Gardien du Convent. L'intendant de la Province y aſſiſta, ainſi que tous les Cops de la Ville.

Meſſieurs de l'Academie Royale d'Angers ayant propoſé deux prix depuis quelques mois pour ceux qui reuſſiroient le mieux dans une matiere d'éloquence & dans un ouvrage de Poëſie, choiſirent le 14. du mois paſſé

pour en faire la distribution, parce que c'estoit le jour où Loüis le Grand a commencé à regner. Ces Prix estoient deux Medailles de ce Prince. Le premier fut remporté par M. l'Abbé d'Arnoye, connu par le talent qu'il a pour la Chaire, & l'autre par M. Magnin, ancien Conseiller au Presidial de Mascon, tous deux de l'Academie Royale d'Arles. La ceremonie commença par un discours d'eloquence, que Mr Gohin Premier President du Presidial, & l'un des trente Academi-

ciens d'Angers, prononça avec beaucoup d'applaudiſſe-ment. L'Aſſemblée ſe fit dans la grande Salle de l'Hoſtel de Ville, à cauſe qu'on ne crut pas que le lieu ordinaire de l'Academie puſt contenir tous les Auditeurs qui ſe pre-paroient à eſtre de cette Feſte. Les Dames meſme y furent receuës, ce qui n'avoit point encore eſté pratiqué dans ces ſortes d'Aſſemblées publi-ques. Les Pieces qui rempor-terent le Prix furent leuës a-vec une approbation gene-rale. Le Corps de Ville qui

avoit fait la despense des Me-
dailles d'or & de la Feste, en
donnant à Mrs de l'Acade-
mie un Appartement dans
son Hostel, leur a demandé
qu'on fist tous les ans le Pa-
negyrique du Roy à pareil
jour, ce que ces Messieurs
qui ont dans leur Corps beau-
coup d'Orateurs, ont accep-
té avec joye. Vous voyez
par là, Madame, combien
l'establissement des Acade-
mies est utile, puis qu'outre
les avantages que ceux qui
les composent tirent de leurs
Conferences, les Prix que

l'on y propose de temps en temps, font naistre une noble émulation qui sert à reveiller les esprits par les charmes de la gloire.

Je vous ay parlé de divers Jeux qui se font en plusieurs Villes. Ce qui s'est passé à Morienval, Bourg situé à deux lieuës de Crépi, Capitale du Valois, merite que je vous en fasse le détail. La Feste appellée de l'Arc, y fut celebrée le Lundy 19. du dernier mois avec beaucoup de solemnité. Trente Compagnies considerables y arriverent

des

des Villes voisines, precedées de magnifiques Enseignes, de Tambours, Fifres, Violons, Hautbois, Musettes de Poitou, & en general de toutes sortes d'Instrumens de Musique, qui estoient suivis d'un Cortege fort leste de gens tres-bien faits & de bonne mine. A mesure que ces Compagnies arriverent à la porte du Bourg, elles y furent receuës par les Capitaines, Enseignes, Tambours, & Chevaliers de Morienval, qui les avoient convoquez pour faire des Courses, &

qui les menoient d'abord rendre leurs devoirs à Madame de Kerſilis, Abbeſſe de Morienval, & Sœur de Madame la Marquiſe de Pluvaux. Cette Abbeſſe qui eſt d'un tres-grand merite, eſt Dame du Bourg, & des lieux voiſins. Les Chevaliers de toutes ces Compagnies aprés l'avoir ſaluée la Pique en bas, remirent au ſort le rang de leur marche. On évita par là toutes ſortes de diſpute. Le jour de la Feſte eſtant arrivé, les Compagnies ſe rendirent le matin à l'Egliſe de l'Ab-

baye, où Mr Gilluy, Docteur de Sorbonne, & Chanoine de la Cathedrale de Soissons, officia, & fit un fort beau Discours touchant l'honneste maniere de se divertir, sur tout dans un temps où la santé de nostre auguste Monarque donnoit à la France de si grands sujets de joye. Aprés le disné, les Officiers de chaque Compagnie s'assemblerent dans e grand Parloir de Madame l'Abbesse pour y regler toutes choses. On alla joüer la Partie que l'on appelle d'Honneur, &

qui ſemble eſtre un ſeur pre-
jugé de la victoire qu'on doit
remporter dans tous les Com-
bats. Les Chevaliers de Mo-
rienval la gagnerent avec
gloire dés leurs premiers
coups, aprés quoy toutes les
Compagnies vinrent les En-
ſeignes déployées & en fort
bel ordre, chercher Made-
moiſelle de Bremenfany, Pen-
ſionnaire du Convent, &
que Madame l'Abbeſſe avoit
choiſie pour tirer en ſa place
le coup du Seigneur. Elle eſt
de Bretagne, de l'Illuſtre Mai-
ſon de Vauborel, & a mille

belles qualitez qui ſouſtiennent dignement les avantages de ſa naiſſance. Elle ſe mit avec un air martial à la teſte de toutes ces Compagnies, & tira ſon coup avec tant d'adreſſe, que de 4240. autres coups qui furent tirez par tous les Chevaliers & Archers du Jeu, il n'y en eut que deux qui furent pareils au ſien. Cela donna lieu aux Vers ſuivans, qui luy furent envoyez.

C'Est pour vous, charmante
Deesse,
Que paroissent nos Demy-Dieux.
C'est pour vous qu'ils vont faire admirer leur adresse.
Sus, qu'à l'envy dans ce jour glorieux
Chacun pour le Combat s'empresse.
Heureux qui touchera d'un coup victorieux
Celle qui touche tout d'un seul trait de ses yeux !

A voir les differentes bréches
Que nous ressentons de vos fleches,
Nous ne sçavons si c'est la Deesse d'Amour
Ou bien quelque jeune Guerriere
Qui paroist en cette carriere,

Et nos Buts, & nos Cœurs les sen-
tent tour à tour,
Et bien mieux que Venus, que
Diane & Bellonne,
Vous meritez de nous une triple
Couronne.

Mademoiselle de Bremen-
fany fut ramenée en triom-
phe, & aprés qu'elle eut re-
ceu les loüanges qui luy é-
toient deuës, Madame l'Ab-
besse fit servir la Collation à
tous les Archers. Le lende-
main on continua de com-
battre, & suivant les loix du
Jeu, M^rs de Morienval furent
ceux qui commencerent. Ils
firent un coup qui les rendit

maistres d'un des deux Pantons. Toutes les autres Compagnies tirerent ensuite leurs fléches, chacune à son rang, & aucune ne leur put oster le premier Prix, quoy qu'elles fussent composées de gens d'une adresse merveilleuse. Les Archers du Bourg d Attichy remporterent le second Panton, & ceux de Viviers eurent le Bouquet, pour l'année prochaine. M^rs de Compiegne emporterent aussi quelques Cartes ausquelles il y avoit des prix attachez. Cette Feste dura quatre jours,

& tous les soirs les Compagnies venoient armes bas, & Enseignes déployées, rendre compte à Madame l'Abbesse de tout ce qui s'estoit passé.

Mr. l'Abbé d'Armagnac a paru avec grand éclat dans une Action qui s'est faite depuis peu au College de la Fléche. Il y expliqua une Enigme en Tableau en presence de toute la Noblesse du Païs, & fut l'admiration d'une tres-grande Assemblée. L'Oeil estoit le mot de cette Enigme. Le Roy estoit peint au milieu du Tableau, assis

dans un Thrône, recevant tres-favorablement d'une main Mr l'Abbé d'Armagnac, qui luy estoit presenté par la Religion suivie des Vertus, & de l'autre rejettant les Vices qu'on avoit dépeints en Monstres. On expliqua toutes les proprietez de l'Oeil, dont on fit l'application à la personne du Roy. Il fut dit entre autres choses que l'Oeil estant extrement cher à tout le corps, au moment qu'il souffre toutes les autres parties sentent sa douleur & y prennent part.

Cela convenoit à la derniere maladie de Sa Majesté, qui a mis toute la France en alarmes. Aprés que Mr l'Abbé d'Armagnac eut expliqué en détail tout ce qui se trouvoit dans son Tableau, & qu'il en eut marqué toutes les convenances avec l'œil, tant Physiques que Morales, le tout par rapport à Sa Majesté, dont il fit un Eloge continuel, il finit par les Vers qui suivent,

CE n'eſt point par l'éclat d'une
illuſtre naiſſance,
Grand Roy, que je pretens attirer tes
regards.
Tant de famaux Heros, qui parmy
les bazards
Conſacrerent leurs vie au bonheur
de la France,
Ont avecque leur ſang, tranſmis à
leurs Neveux
Des ſentimens plus genereux.

En vain tous ces grands noms qui
brillent dans l'Hiſtoire
Font ſur moy réjallir leur gloire,
Ie me croiray toûjours indigne de tes
yeux
Si la vertu n'eſt jointe au ſang de
mes Ayeux.

S

La Vertu sans trembler seule a droit
de paraître
Devant & le plus juste & le plus
grand des Rois.
Elle seule aujourd'huy peut ranger
sous ses loix
Celuy que l'Vnivers voudroit avoir
pour Maistre.
Elle a toûjours regné sur tous ses
sentimens,
Elle regle les mouvemens
Du bras qui des Etats regle les desti-
nées.
Mille Nations estonnées
De voir sous tes destins leur pou-
voir abbatu,
Enviant ton bon-heur admirent ta
vertu.

Elle trouve en ton cœur la mesme
obeissance

Qu'elle te fait trouver au cœur de
tes Sujets ;
Et comme en tout tu suis ses gene-
reux projets,
Tout suit tes volontez, tout cede à
ta puissance,
A tes sages Conseils rien ne peut re-
sister.
Si j'ose à toy me presenter,
Ce n'est que sous l'abry de ses sacrez
auspices.
O si quelques regards propices,
Seurs garands des bontez qu'a pour
elle mon Roy,
Allant à la vertu, pouvoient tomber
sur moy !

Cette faveur, Grand Roy, m'in-
spireroit l'audace
De te faire à jamais le sujet de mes
Vers.

On n'a rien veu dans ce vaſte Vni-
vers *(n'efface.*
Que l'éclat de ton nom, que ta gloire
Les cœurs & les eſprits de toy ſeul
occupez
Ne peuvent plus eſtre frappez
Que de l'étonnement des exploits
incroyables
Que tu fais chaque jour à nos yeux
éclater.
En toy Mars & la Paix ſemblent ſe
diſputer
L'honneur de nous montrer des faits
plus admirables.

Nous voyons à ton gré dans le
ſein du repos
La Victoire voler où ton ordre l'ap-
pelle,
Toy ſeul ſçais luy montrer une route
nouvelle

Qui n'estoit point connuë aux antiques Heros.
Tu cueilles des Lauriers sans le secours des armes,
Ils ne sont arrosez ny de sang ny de pleurs.
Quand sous les loix de Dieu tu ramenes les cœurs,
Tu joins à tes vertus tant d'invincibles charmes,
Qu'à present l'Vnivers n'a des yeux que pour toy;
Il faut à son amour que ta bonté réponde.
Pour l'en recompenser, daigne donc, ô grand Roy,
Souffrir que l'on t'appelle aujourd'huy l'Oeil du Monde.

Nous avons appris icy la mort de Madame l'Abbesse

de Noſtre-Dame des Prez lez Troyes, Ordre de Saint Bernard, arrivée depuis peu de jours. C'eſtoit une Dame d'un tres-grand merite, & qui gouvernoit cette Maiſon avec toute la prudence & toute la pieté imaginable depuis vingt trois ans qu'elle en eſtoit Abbeſſe. Sa naiſſance eſtoit illuſtre, & vous n'en douterez point lors que vous ſçaurez qu'elle s'appelloit Anne Chryſante de Gondrin de Monteſpan, & qu'elle eſtoit Sœur de feu Mr de Gondrin, Archevеſque de Sens,

ſi generalement eſtimé de tous ceux qui l'ont connu. Elle avoit de l'eſprit infiniment, & de ces manieres grandes qui font aiſément diſtinguer les perſonnes de ſa qualité.

Rien n'eſt ſi inconſtant que la Mode, & quoy que Mode veuille dire une choſe actuellement en uſage, les Modes ſont ſi incertaines en France, qu'on peut dire qu'il n'y en a preſque jamais d'aſſurées, parce qu'il y en a trop, & trop ſouvent, & qu'il ſuffit qu'elles ſoient receuës,

pour faire craindre qu'elles ne changent bien-toſt. Cependant il faut eſtre à la Mode à moins que l'on ne veüille paſſer, ou pour ridicule ou pour avare; mais la difficulté eſt de ſe ſaiſir des Modes dans le moment qu'elles paroiſſent, puis qu'à peine ſe ſont-elles fait remarquer, qu'on n'en voit plus que des reſtes, étouffez par d'autres Modes naiſſantes. Ce qu'il y a de fâcheux, c'eſt qu'on n'eſt pas toûjours en eſtat de ſuivre les Modes dans leur fleur. Tel quitte un habit qu'il n'a porté qu'une

fois, à cauſe que quelque mort l'oblige à ſe mettre en deüil, qui ſe trouve hors de Mode quand il reprend cet habit. Ainſi il ne faut jamais outrer les Modes, parce que ceux qui les chargent davantage, paroiſſent bien-toſt les plus ridiculement vêtus. Celles de cet Eſté ſont venuës tard auſſi-bien que les chaleurs. C'eſt ce qui a obligé beaucoup de gens à ſe faire faire des habits d'Eſté de drap fin. La Mode la plus conſtante que nous ayons euë depuis quelques années,

a eſté celle des Culotes d'une étoffe differente de celle des Juſte-au corps, les Culotes eſtant de velours & de Brocard, & les Juſte-au-corps de drap & de ſerge. Cette Mode commence à changer, & la pluſpar de ceux qui ont fait faire des habits d'Eſté, ont pris des Culotes de la meſme étoffe que le reſte de l'habit. Les Juſte-au-corps ſont plus larges par le bas qu'ils ne l'ont encore eſté. Les manches ſont à botes, & toutes plates, & la grandeur du revers eſt un peu dimi-

nuée. On voit beaucoup de poches bizarement coupées, appellées poches de Chasse ; elles ne laissent pas d'estre presque toutes differentes, quoy qu'elles portent le même nom. Les unes ont deux languetes, les autres trois, & les autres ont de petits croissans tout autour. Leur chamarrure est fort bizarre. Les unes sont chamarées en chevrons, les autres en zig-zag, & les autres sont toutes pleines ; la plusspart s'en remettant à leurs Tailleurs, qui soutiennent que ce qu'ils ont

imaginé eſt une Mode naiſ-
ſante. Auſſi ſeroit-il difficile
qu'elle fuſt plus nouvelle,
puis qu'elle n'eſt encore que
dans leur imagination. On
ne voit de ces poches bizar-
res qu'à ceux qui ſe ſont fait
habiller des premiers. Ces
placards d'or & d'argent ſur
des habits dont le reſte eſt
uny, font un effet peu agrea-
ble. Ce n'eſt pas la faute de
ceux qui en portent, puis
qu'ils ne ſont point les in-
venteurs d'une Mode qu'ils
n'ont priſe, que parce qu'ils ſe
ſont fait habiller avant qu'on

eust commencé à faire des habits d'Eſté. L uſage de cette Mode peut neanmoins eſtre ſouffert pour de jeunes Officiers mais elle ſied mal à ceux qui n'ont pas l'air entieremẽt cavalier. La Mode des poches en long, autrément poches en trompettes, eſt toûjours en uſage parmy ceux dont il eſt glorieux de ſuivre l'exemple. Les étofes les plus à la mode ſont les Ras de Siam, de Quebec, & de Caſtor. Ces étofes ſont fort fines, & quoy qu'elles ayent l'œil d'une étofe d'Hiver, on ne laiſſe pas d'en

porter beaucoup. La couleur verdastre est entierement bannie, mais celles de musc clair & de Caffé sont tout-à-fait en usage. Il y a encore une petite étoffe nouvelle, & qu'on trouve fort agreable; elle ressemble à du Chagrin rayé par petits filets de couleur de gorge de pigeon. On double tous les habits de petits taffetas d'Angleterre glacez & jaspez, & assortissans aux étoffes des habits. Quand ces habits sont à poches de Chasse, ces poches, & les revers de manches des Juste-

au-corps ſont chamarrez
plein d'un petit galon tou
uny, & fort leger, d'or ou
d'argent étroit; mais un ha-
bit un peu diſtingué, eſt cha-
marré d'un beau galon d'or
à liſſere, fort luiſant par tout
dont on couvre les poches &
les manches. Il y a auſſi des
habits avec une petite bro-
derie fort agreable d'or paſſé.
Cette broderie fait les meſ-
mes compartimens que for-
me le galon. Ces ſortes d'ha-
bits ſont pour les perſonnes
d'une qualité diſtinguée. Les
veſtes les plus à la mode, &

les plus riches, ſont d'une étoffe nouvelle, dont le fond eſt de gros de Tours, rayé d'or de pouce en pouce; le milieu des rayes eſt remply de petites fleurs d'or à l'Indienne. Il y en a d'autres, qui ſans eſtre rayées ſont ſemées de ces fleurs. A l'égard de la couleur de ces veſtes, elles ſont toutes en uſage. On en porte de taffetas ſemblable à l'habit, dont tout le devant eſt couvert d'un galon d'or ou d'argent. On ſe ſert toûjours d'Amadis fort charrez. Jamais on n'a tant vû

d'habits de Tiretaine. Ils sont tout garnis d'une petite nompareille d'or sur les coutures. Les vestes de ces habits sont de mesme étoffe, & toutes couvertes de galon, ou de nompareille d'or de mesme que celuy des coutures de l'habit. On porte aussi des habits de Tiretaine avec des boutonnieres d'or qui passent comme de la broderie. Comme rien n'est si commun aujourd'huy que l'or & l'argent, & qu'il ne faut pas employer de grandes sommes pour garnir un habit de boutons, & de

petit galon sur les coûtures,
le peu de dépense a autorisé
ceux qui ne sont pas de qua-
lité à porter de l'or & de l'ar-
gent, à en mettre sur leurs ha-
bits ; de sorte que les perſona-
nes de naissance ne sont plus
distinguées. Cela fait que plu-
sieurs commencent à porter
des habits unis avec des bou-
tons de la même couleur que
l'habit ; mais avec des vestes
si riches, que les Bourgeois ne
peuvent ou n'osent en porter
de même. Les Juste-au-corps
bleus & d'écarlate sont tou-
jours à la mode, on les dou-

ble de la même couleur qu'eſt le drap. Ils ſont chamarrez de galon, ou à boutonnieres. Les revers des manches de tous ces Juſte-au-corps ſont de la même étoffe, ſur laquelle on fait diverſes chamarrures. On porte les chapeaux retrouſſez avec un cordon or ou argent, ou un tour de plumes blanc. On voit ſi peu de chapeaux gris, qu'on ne peut pas dire qu'ils ſoient à la mode. Les cravates ſont toûjours en colet avec un gros nœud de ruban. On porte les bas de ſoye aſſortiſſans à l'habit. Les bau-

driers ſont peu en uſage, & on n'en voit preſque plus. Les Juſte au-corps des perſonnes de qualité qui accompagnent ordinairement Monſeigneur le Dauphin à la Chaſſe, étoient l'année derniere de drap vert, & cette année ils ſont d'un drap gris-brun, & brodez d'argent.

Je paſſe à l'Article des modes qui regardent les Femmes, & je vay tâcher de l'éclaircir de maniere, que les Tailleurs de voſtre Province puiſſent leur faire des habits à la mode, ſur ce que je vous

diray. La mode des Manteaux & des Jupes est toûjours en usage. Les Dames ont entierement quitté toutes les étoffes de l'Esté passé; elles sont habillées d'une propreté extraordinaire. Les étoffes dont on fait les Manteaux & les Jupes, sont à petites rayes de couleurs, de deux doigts en deux doigts; & au milieu de ces rayes sont semées de petites fleurs d'or & d'argent fort agreables. Il y en a d'autres dont tout le milieu est d'argent sur un fond de gros de Tours. On trouve de ces fonds

de toutes couleurs. D'autres
sont à raïes de couleurs larges
d'un doigt, & chacune raye
de fleurs d'or ou d'argent, de
même largeur, qui fait le fond
de toute l'étoffe. Cette étoffe
s'appelle *Marly*. Il y en a de-
puis sept francs l'aune jusqu'à
vingt francs. On voit aussi des
étoffes toutes de soye, sçavoir,
du gros de Tours, ou taffetas
fort; elles sont rayées de gran-
des rayes de cinq ou six cou-
leurs, parmy lesquelles l'ama-
ranthe regne beaucoup. Ces
étoffes sont fort bigarées, &
sont appellées *Rigaudons*. Les

Griſetes des Dames ſont d'une étofe de laine, rayée de quantité de rayes de toutes couleurs, & on les appelle *Siamoiſes*; cette étofe eſt à grand marché. Pour ce qui regarde la maniere des Manteaux, la gorge eſt fort couverte, & a deux grands plis par devant, & un ply renverſé par derriere, la bordure large, & un petit aîleron à l'attachement de la manche pliſſée à l'Eſpagnole. Cette manche eſt relevée ſur le bras, & pend ſur le derriere & au dedans du bras, & le roulement en

eſt large. Toutes les étofes qu'on prend pour les Jupes ſont en travers, & ces rayes ſont comme des cerceaux. Ces ſortes de Jupes ſont fort propres aux tailles fines; mais les Dames qui ont un peu d'embonpoint, font faire leurs Jupes à coins tournez, avec un galon au bas. Il ſe fait encore des Manteaux tout unis de groſ taffetas de couleur, où l'on met autour du col un galon d'argent tout droit; mais pour le gros roulement de la manche, il ſe chamarre en ondes; ou en laſſez avec un

gros nœud de rubans au devant du Manteau. Les Robes de chambre ſont tout-à-fait garnies de rubans fort prés à prés, que l'on noüe en mettant ces Robes, on y fait deux plis ſur les épaules, qui prennent devant & derriere. On ne porte plus de manches de deſſous. Les Dames portent quantité de cornettes à la jardiniere, faites d'une bande de gaze blanche, de demy-quartier de large, avec une petite dentelle fine autour, plissée ſur la teſte, ſur un bonnet & une cornette de Marly.

C'eſt un Ouvrage à la mode, qui eſt une eſpece de canevas de fine gaze vitrée, ſur laquelle on fait un ouvrage à l'éguille avec du fil fort fin, lequel ouvrage eſt appellé *Marly*, & les Dames s'y occupent avec plaiſir. Les Fontanges ſont fort groſſes ſur ces coëffures : elles ſont d'un ruban d'or à jour, large d'un travers du doigt, & garnies de nompareilles de differentes couleurs. Il y a encore d'autres coëffures de gaze à petites fleurs blanches. Les coëffes noires ſont à l'ordinaire. Les

Eventails ſont à fond d'or & d'argent, avec des figures de la Chine; on les appelle *Eventails à la Siamoiſe*. On porte les Colliers de Perles fort gros; ils ſont d'une compoſition ſi ſurprenante, qu'ils paroiſſent fins. Les plus beaux ſont de deux Loüis d'or. Les Souliers ſont à l'Angloiſe; & les Gands glacez.

Je vous envoye un nouveau Printemps qui eſt extrémement eſtimé. Auſſi eſt-il d'un excellent Maiſtre.

Printemps tu n'as plus rien qui fla-te mes desirs je suis trahy de celle

que j'a-do-re he-las he-las dans ces beaux lieux ou tu

fais regner Flo-re je ne puis re te-nir mes pleurs mes pleurs ni mes soû

pirs pirs Envain la naissante verdure le chant de mille oyseaux et les plus

doux zephirs se joignent pour calmer la pei-ne que j'en-du-re

a des coeurs plus heureux re-ser-ue les plaisirs Printemps tu n'as plus

rien qui fla-te qui flate mes desirs.

BIBLIOTHEQUE IMPERIALE

AIR NOUVEAU.

PRintemps, tu n'as plus rien qui flate mes desirs,
Ie suis trahy de celle que j'adore.
Helas! dans ces beaux lieux où tu fais regner Flore,
Ie ne puis retenir mes pleurs ny mes soûpirs.
Envain la naissante verdure,
Le chant de mille oyseaux, & les plus doux Zephirs
Se joignent pour calmer la peine que j'endure;
A des cœurs plus heureux reserve les plaisirs,
Printemps, tu n'as plus rien qui flate mes desirs.

Le vray mot de la premiere des

deux Enigmes du mois passé, estoit *la fausse Monnoye*, & a esté trouvé par Mrs Bouchet, ancien Curé de Nogent le Roy; de Girouville; le Fevre; Sejourné; Geofroy Lavaus, Medecin de Perigueux; Da... Amant de la charmante Nanon de la ruë neuve de Melun; l'Indifferent malgré luy; le Marié sans amour: la belle Cleron d'Amiens, & les Associez de bonne humeur du quartier Saint Paul. On a expliqué la seconde Enigme sur *le Jeu d'Echets*, le *Manege*, *l'Oreille*, & *l'Escarpolette*, & personne n'en a trouvé le vray sens. C'estoit *la Berne.*

La premiere des deux Enigmes nouvelles que je vous envoye, est de M. l'Abbé Daresse, & la seconde de M. Rault de Rouen.

ENIGME.

Deux Freres & trois Sœurs d'un seul manteau couverts
Qui sans se dire mot passent l'année ensemble,
Seront, Iris, si bon vous semble,
Les heros de ces petits Vers.
Ces Freres en tout sont semblables,
Leur sort est d'estre Porte-faix.
Ils ont comme leurs Sœurs les pieds tout contrefaits,
Leur politesse plaist & les rend estimables;
Mais elle ne peut empescher
Que dans de certain temps qu'on ose en approcher
On ne les trouve insupportables.

Juin 1687.

Ils s'échauffent sans se fascher,
Leur rougeur n'est jamais un effet de
la honte,
Ny l'ouvrage de la pudeur;
A leur front, des rides vainqueur,
Il est rare aussi qu'elle monte.
Malgré les differens emplois
Que rempliſſent chez nous ces cinq
enfans ſans mere,
L'oyſiveté ſemble leur plaire,
Ils paſſent ſouvent des ſix mois
Toûjours debout à ne rien faire.
Leur pere avare & ſans amour pour
eux,
Dés qu'ils ſont nez an plus offrant
les livre,
Ils n'en ſont pas plus malheu-
reux.
D'un cachot comparable à l'Enfer te-
nebreux
Cette cruauté les délivre.

Ils en sortent souvent pour loger
en des lieux
Où tout est magnifique, où tout est
precieux.
Pour corriger leur froideur naturelle
Dont nos mains quelquefois leur ar-
rachent l'aveu,
Soit qu'il fasse chaud ou qu'il gele,
Ils attendent toûjours qu'on leur fasse
du feu.

AUTRE ENIGME.

I'Ay pris avec mon nom ma nais-
sance à la Cour,
D'une beauté digne d'un Prince,
Et dés ce favorable jour,
Ie cours de Province en Province.

S

Le beau Sexe se plaist à se servir
de moy,

Mais dans un ſi galant uſage,
Qu'il eſpere par mon employ
Tirer un brillant avantage.

S'il aime à me donner les plus
rares couleurs,
Il cherche en leur éclat des char-
mes,
Pour toucher les yeux & les cœurs,
Et fournir à l'Amour des armes
Lorſqu'on m'oſte d'un lieu glorieux,
éminent,
Où je ſuis noblement placée,
On m'y remet incontinent,
Aprés que la nuit eſt paſſée.

Je ne vous ay encore rien dit du Voyage du Roy à Luxembourg. Vous pouvez connoiſtre par là que j'ay voulu faire quelque choſe de conſiderable ſur ce Voyage; je ſuis

venu à bout de mon dessein, & aprés beaucoup de recherches curieuses, j'ay trouvé de quoy faire sur ce sujet une Lettre entiere qui sert de seconde Partie à celle-cy. Peut-estre n'auriez-vous pas cru qu'un si court Voyage eust fourny tant de matiere; mais quand il s'agit d'un Journal de ce que fait le Roy, on en a toûjours de reste, quoy que ce Journal soit de peu de jours. Celuy de M. de Louvois, qui a esté de prés de deux cens cinquante lieuës, entre aussi dans cette Lettre, outre une description de la Ville de Luxembourg, telle qu'elle est aujourd'huy, & les choses que je rapporte des Places que ce Ministre a visitées, font connoistre en quel estat le Roy a mis l'Alsace & la Province de la Sarre depuis quinze ans.

Vous verrez dans la meſme Lettre avec quelle maniere honneſte le Roy a eu la bonté de diſſiper les alarmes, que d'ambitieux intereſſez, jaloux de la gloire de ce Monarque vouloient donner à toute l'Europe, dans l'eſperance de ſe prevaloir des troubles qu'ils pretendoient exciter. Toutes ces choſes eſtant plus que ſuffiſantes pour remplir la ſeconde Partie de cette Lettre, j'ay plûtoſt eſté obligé de les reſſerrer que de les étendre. Elle finit par quelques articles de ce qui s'eſt fait à Verſailles, mais ce que j'en dis s'eſtant paſſé incontinent aprés le retour du Roy, ſemble eſtre encore du Voyage.

J'apprens que le Gouvernement du Havre qu'avoit feu M. le Duc de S. Aignan, a eſté donné à M. le Duc de Beauvilliers ſon Fils, & ce-

luy de Loches à M. le Marquis de Livry son Gendre, & que M. de Beauvilliers donne encore cent mille francs à Madame de Livry, parce qu'elle avoit un Brevet de retenuë de cinquante mille écus sur le Gouvernement du Havre. M. de Saint Aignan avoit aussi les provisions d'une Charge de grand Arpenteur de France, dont il n'avoit pas encore joüy, & le Roy les a fait expedier en faveur de M. le Duc de Beauvilliers. Je suis, Madame, Vostre, &c.

A Paris ce 30. Iuin 1687.

AVIS.

QVelques prieres qu'on ait faites jusqu'à present de bien écrire les noms propres employez dans les Memoires qu'on ennoye pour le Mercu-

BIBLIOTHEQUE IMPERIALE

re, on ne laisse pas d'y manquer tcûjours. Cela est cause qu'il y a de temps en temps quelques uns de ces memoires dont on ne se peut servir. On reitere la mesme priere de bien écrire ces noms, en sorte qu'on ne s'y puisse tromper. On ne prend aucun argent pour les mémoires, & l'on employera tous les bons ouvrages à leur tour, pourvû qu'ils ne desobligent personne & qu'il n'y ait rien de licentieux.

Le sieur Gueroult qui debite le Mercure à la place du feu sieur Blageart, avertit que nou seulement il l'enuoyera tous les mois de fort bonne-heure à tous les particuliers & Libraires de Province qui luy auront donné leur adresse, mais qu'il y joindra tous les livres nouveaux des autres Libraires de Paris qu'on voudra avoir, dont il fera les paquets sans demander antre chose que le prix des Livres: il prie seulemene que l'on ait soin d'affranchir les lettres de port.

CATALOGUE

CATALOGVE DES LIVRES
qui se debitent chez le sieur Gueroût Court-Neuve du Palais.

Histoire des Troubles de Hongrie, contenant tout ce qui s'y est passé de remarquable jusqu'à la fin de l'année 1686. 5. vol. in 12. 7. l. 10. s.

Voyage du Chevalier Chardin en Perse & aux Indes Orientales par la Mer noire & par la Colchide, enrichi de dix-huit grandes figures. 2. vol. in 12. 4. l. 10. s.

Recherches curieuses d'Antiquité de feu M. Spon, contenuës en plusieurs dissertations sur des Medailles, bas-reliefs, statuës, mosaiques & inscriptions antiques, enrichies d'un grand nombre de figures. vol. in quarto. 7. l.

Dialogue des Morts 2. vol. in 12. 3. liv.

Iugement de Pluton sur les Dialogues des Morts. vol. in 12. une liv. 10. s.

Entretiens sur la pluralité des Mondes. vol. in 12. 1. liv. 10. s.

Histoire des Oracles, vol. in 12. 1. l. 10. s.

Lettres galantes de M. le Chevalier d'Her. 2. vol. in 12. 3. l.

Academie galante. 2. vol. in 12. 3. l.

La Duchesse d'Eltramene. 2. vol. in 12. 2. l.

Le Napolitain. vol. in. 12. 1. l.

Sentimens sur les Lettres & sur l'Histoire avec des scrupules sur le stile. vol. in. 12. une livre dix sols.

L'Arioſte moderne. 4. vol. in 12. 6. l.
Dialogues ſatyriques & moraux. vol. in 12. une livre dix ſols.
Fables nouvelles, vol. in 12, 1. l.
Diſcours ſatyriques & moraux en vers, vol. in 12, une livre.
Epitres en vers de Monſieur Sabatier de l'Academie Royale d'Arles. vol. in 12 une livre.
Caracteres de l'amour. in 12. 1. l. 10. ſ.
Le Grand Viſir Cara Muſtafa. vol. in 12. une livre.
L'illuſtre Genois. vol. in 12. 1. l. 10. ſ.
Le Seraſkier, vol. in 12. 1. l. 10. ſ.
La Devineresſe, Comedie. 1. liv.
Artaxerce, Tragedie avec ſa critique 10. ſ.

On a commencé à imprimer le Mercure au mois de Mars 1677 Outre les Volumes de chaque mois, il y a diverſes relations particulieres, ſçavoir.

Le mariage de Mademoiſelle avec le Roy d'Eſpagne.

Le mariage de Monſieur le Prince de Conty avec Mademoiſelle de Blois.

Le mariage de Monſeigneur le Dauphin avec la Princeſſe Anne Chreſtienne Victoire de Baviere.

Le voyage du Roy en Flandre en 1680.

La negociation du mariage de Monſieur Duc de Savoye avec l'Infante de Portugal.

Deux Relations des rejouiſſances qui ſe ſont faites pour la naiſſance de Monſeigneur le Duc de Bourgogne.

Relation du ſiége de Vienne.

Relation de ce qui s'eſt paſſé à Genes.

Relation du ſiége de Luxembourg.

Hiſtoire du ſiége de Bude.

Recueil d'Ouvrages faits à la loüange du Roy ſur l'extirpation de l'Hereſie.

Relation des Prieres publiques qui ont eſté faites dans toute la France, en actions de graces de la gueriſon du Roy.

Voyage du Roy à Luxembourg, contenant la deſcription des Places de la Haute & Baſſe Alſace, & de celles de la Province de la Sare & de Luxembourg.

La Relation exacte de l'Ambaſſade de M. le Chevalier de Chaumont à Siam eſt dans la derniere moitié du Mercure de Iuillet 1686. & dans le volume entier qui luy ſert de ſeconde partie.

Il y a quatre Relations de tout ce que les Ambaſſadeurs de Siam ont fait & veu en France, dont les titres ſont,

Voyage des Ambaſſadeurs de Siam en France. Cette premiere Relation contient la reception qui leur a eſté faite dans les Villes où ils ont paſſé, leur entrée à Paris, les ceremonies obſervées dans l'Audience qu'ils ont euë du Roy & de la Maiſon Royale, les com-

timens qu'ils ont faits, & la descriptiõ des lieux où ils ont esté.

Suite du voyage des Ambassadeurs de Siam en France. Elle contient ce qui s'est passé à l'audience de Madame la Dauphine, des Princes du Sang, & de M de Croyssi & de Seignelay, avec une description exacte des Chasteaux, Appartemens, Iardins & Fontaines de Versailles, S. Germain, Marly, Clagny, de la Machine de Marly, des Invalides de l'Observatoire & de la Maison de S. Cyr.

Troisiéme partie du voyage des Ambassadeurs de Siam en France. On y trouve la description de Versailles, celle des chevaux qui sont dans les deux Ecuries du Roy, ce qui s'est passé dans les visites qui ont essé rendües aux Ambassadeurs, les experiences de la pesenteur de l'air faites devant eux, la description de la Gallerie de Sceaux, & les receptions avec les harangues qui leur ont esté faites dans toutes les Villes de Flandres.

IV & derniere partie du voyage des Ambassadeurs de Siam en France, contenant la suite de leur voyage de Flandres depuis Valenciennes jusqu'à Paris, la description des Villes où ils ont passé & les harangues de tous les Corps, ce qu'ils ont vû à Paris depuis leur retour, leurs voyages à Versailles, leur audience de congé, & les 17. audiences qu'ils eurent le mesme jour, avec tous les compliments qu'ils

ont faits, ce qui s'eſt paſſé à leur départ, &
les noms des perſonnes diſtinguées qui ſont
partis pour Siam.

On ne fait plus d'Extraordinaire, il y en a
trente-deux, qui outre les queſtions galantes
& d'erudition & les ouvrages de Vers, con-
tiennent pluſieurs diſcours, Traitez & origi-
nes, ſçavoir,

Des indices qu'on peut tirer de la maniere
dont chacun forme ſon écriture. Des Deviſes
Enblemes & revers de Medailles. La def-
cence des cheveux. *Extraordinaire* 4.

Origine de la Peinture & de la Sculpture
Origine du parchemin, du papier & des Ta-
blettes. Origine du Verre, des veritez qui
ſont renfermées dans les fables, des ſonges,
de l'excellence de la peintures, *Extraordinaire* 5

De la Peinture. Quelle eſt l'origine de
Architecteure. *Extraordinaire* 6.

De la Conteſtation de l'origine des Armes
ou armoiries & leur progrez. *Extraord.* 7.

De l'origine des Langues, quelles Langues
ſont les plus en uſage, & quelle eſt la Langue
matrice. De l'origine de l'Imprimerie. Des
Rangs & Ceremonies. *Extraor.* 8.

Des Taliſmans. De l'origine de la poudre
Canon, De la pietre Philoſophale. Des Feux
dont les Anciens ſe ſervoient dans leurs Guer-
res & de leur compoſition. *Extraor.* 9.

Converſation Academique. Des Taliſmans.

De la Sympathie & de l'Antipathie des Corps. De la pierre Philosophale. De la Danse, de ceux qui l'ont inventée, & de ses differentes especes. *Extraor.* 10.

De l'origine de la Danse. De l'usage de la Glace. Des Esprits folets. De l'origine de l'Harmonie. *Extraor.* 11.

Des Follets, s'ils sont de tout Pays, & ce qu'ils ont fait. De ceux qui ont inventé l'Harmonie, & de ses effets. Du frequent usage de la saignée. De l'origine de la Noblesse. *Extraordinaire.* 12.

De la Superstition. Du bien & du mal que la frequente saignée peut faire. Des effets de l'eau minerale. De l'origine des Bagues, de leur matiere & de leur usage, & de la vertu des plus rares pierres qui y soient enchaisées. De la Chasse. *Extraordinaire.* 13.

De la superstition & des erreurs Populaires. Des Meteores & de la Cometre apparuë en l'an 1680. De l'origine de la Chasse. De l'origine & des Armes de quelques Maisons de France. De l'origine & de l'usage des Masques. Discours de la Santé & de la Maladie. *Extraordinaire.* 14.

De l'air du Monde, & en quoy consiste la veritable Politesse. De l'origine de la Medecine. Des Peintres anciens, & de leurs manieres. *Extraordinaire.* 15.

De l'Eloquence ancienne & moderne. Traité

ſur les vandanges & ſur l'origine du vin. Secret de l'écriture & de la Langue univerſelle. *Extraordinaire* 16. continüé dans le 17. 19. 20. 22. 23. 30. 31. 32.

En quoy conſiſte l'honneſteté & la veritable ſageſſe. De l'origine de la pourpre & de l'écarlate. De l'Eloquence ancienne & moderne *Extraordinaire* 17.

De la pourpre, du mépris de la mort. De l'origine des Couronnes & de leurs eſpeces. Lettre de M. Comiers touchant l'élevation des eaux. *Extraord.* 18.

De l'origine de la pourpre & de ſa difference avec l'ecarlate. Quelle eſt la marque d'une veritable amitié. Traité des Lunettes par M. Comiers. *Extraordinaire* 19. continué dans le 21. 22. 24. 25. 26. 27. 28. 29. 30. 31.

De l'origine & de l'antiquité des Couronnes. Traité du ſecret, De la converſation, *Extraordinaire* 20.

Traité de la vie heureuſe. De l'origine des Cloches & de leur antiquité. Traité des Couronnes. *Extraordinaire* 21.

Suite du Traité des Couronnes. De l'origine du Droit, *Extraordinaire* 22.

Du ſtile Epiſtolaire. Seconde ſuite du Traité des Couronnes. *Extraordinaire* 23.

Des bonnes & des mauvaiſes qualitez de l'air, Converſation academique. Concluſion du Traité des Couronnes, *Extraordinaire* 24.

Du bon & du mauvais uſage de la lecture *Extraordinaire* 25.

De la lecture. Reflections ſur les changemens de la ſurface de la terre, & la facile conſtruction de toutes ſortes de Cadrans ſolaires, *Extraordinaire* 26.

Doutes ſur la Langue. Des avantages de la chevelure, *Extraordinaire* 27.

De l'origine de la Poëſie, *Extraordinaire* 28.

De l'origine de la ſepulture, des Tombeaux & du temps que l'on brûloit les corps. De la Pierre Philoſophale. *Extraordinaire* 29.

Suite du Ttaité de la Sepulture & des Tombeaux. *Extraordinaire* 30.

Converſatiou academique ſur l'origine des Tombeaux, *Extraordinaire* 31.

Du Phenix. Nouvelle decouverte du Centre de gravité du demy-cercle pour la quadrature du cercle. Defenſe de l'inconſtance. *Extr.* 32.

Avis pour placer les Figures.

L'Air qui commence par, *Heureux Oiſeaux*, doit regarder la page 86.

Le Portrait de l'Homme Anglois, âgé de 152. ans, doit regarder la page 106.

L'Air qui commence par, *Printemps tu n'as plus rien*, doit regarder la page 327.

BIBLIOTHEQUE IMPER.

8° D
L